# L'emploi et les carrières à l'aube des années 90

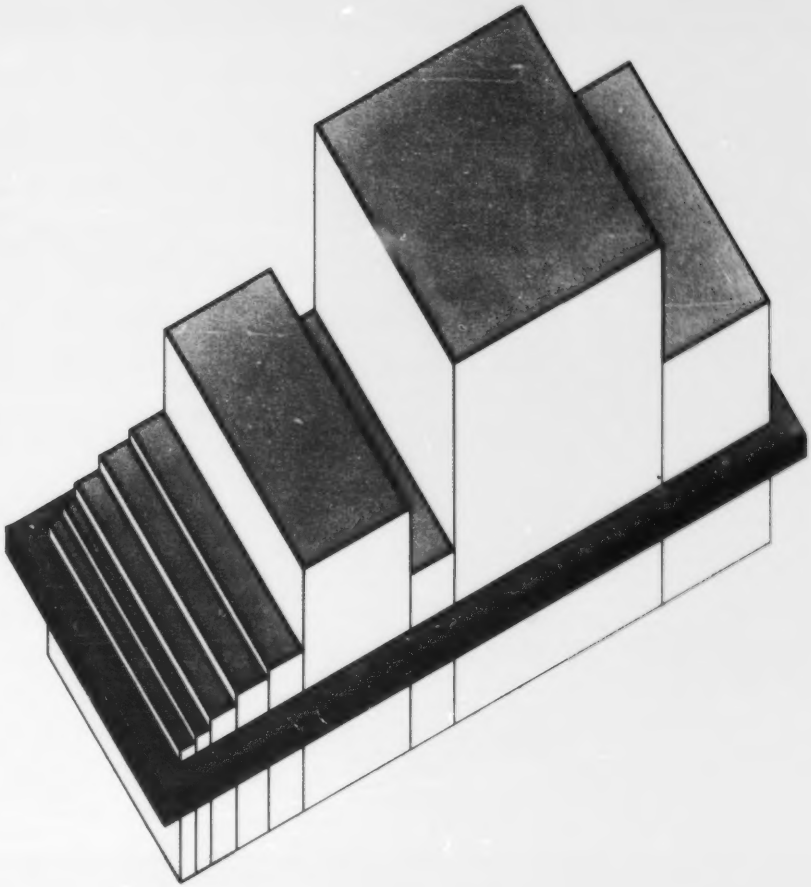

Québec

89-02084/

# L'emploi et les carrières à l'aube des années 90

Direction générale de la recherche et du développement
Direction des études sur l'emploi et les carrières

Direction générale de la recherche et du développement
Jacques Babin, directeur général

Direction des études sur l'emploi et les carrières
Jean L'Hérault, directeur

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

ISBN 2-550-13974-7

Dépôt légal: quatrième trimestre 1987
Bibliothèque nationale du Québec

# Avant-propos

«L'emploi et les carrières à l'aube des années 90» est une mise à jour de la brochure connue sous le titre: «Canal ISEP n° 15, **Le marché du travail des années 90**».

En préparant cette nouvelle édition nous avons tenu compte, dans toute la mesure du possible, des commentaires et suggestions qui nous ont été adressés par les nombreux utilisateurs du «Canal ISEP n° 15» au cours des deux dernières années.

C'est ainsi que le contenu de la deuxième partie de cette nouvelle édition a été complètement restructuré et se présente maintenant sous la forme d'une série de fiches* distinctes, chacune décrivant un secteur différent d'activités. Cette nouvelle présentation permettra aux utilisateurs de cet ouvrage de repérer avec plus de rapidité et de précision le sujet qui les intéresse.

Bien que la première et la troisième parties de cette nouvelle édition conservent exactement la forme de l'édition précédente, on notera que les citations des quelque trente personnes, leaders dans leur domaine respectif, qui émaillent ces deux parties, ont été actualisées. Cette mise à jour s'est effectuée en recontactant systématiquement chacune des personnes à l'origine de ces citations.

Il convient également de rappeler que le contenu de cette brochure s'appuie principalement sur les prévisions des besoins professionnels établies par le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu et sur les résultats des enquêtes «Relance», du ministère de l'Éducation et du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Science.

Nous serons heureux de recevoir les suggestions et les commentaires nous permettant d'améliorer ce document lors d'une réimpression éventuelle.

**Jean L'Hérault,** directeur

Direction des études sur
l'emploi et les carrières

* Au lieu d'un texte continu comme c'était le cas pour la version précédente.

# Table des matières

**AVANT-PROPOS**

**PREMIÈRE PARTIE**

— Un nouvel optimisme ..... 9
— Quelques grandes tendances de l'économie ..... 10
— La meilleure police d'assurance: une bonne formation ..... 14

**DEUXIÈME PARTIE**

— Les principaux termes et expressions utilisés dans cette section ..... 29
— Les besoins par secteur d'emploi: ..... 31
- L'administration (Vendeurs, administrateurs et directeurs demandés) ..... 31
- L'agro-alimentaire (Des débouchés dans l'industrie de transformation alimentaire) ..... 40
- Les communications (Deux pourvoyeurs d'emplois: la publicité et les médias électroniques privés) ..... 47
- La construction (Des emplois en rénovation et en construction non résidentielle) ..... 53
- La culture et les loisirs (Les arts d'interprétation, l'audio-visuel et les loisirs à l'honneur) ..... 59
- L'environnement (Du travail pour les urbanistes et les ingénieurs) ..... 64
- La santé (De nombreux débouchés: chiropraticiens, audiologistes, pharmaciens, etc.) ..... 70
- Les secteurs industriels (Un nouvel emploi sur deux créé dans la machinerie, l'équipement de transport et les produits électriques) ..... 76

- Les services à la communauté et les services personnels
(Main-d'oeuvre demandée en restauration et dans les services personnels) ..... 87
- Le transport
(Des développements dans le transport aérien et le transport en commun) ..... 98

— En résumé ..... 105

**TROISIÈME PARTIE**

— Comment trouver un emploi? ..... 109
- Chercher un emploi c'est comme cultiver une plante ..... 109
- «Personne ne vous doit un emploi» ..... 109
- Le curriculum vitae ..... 110
- Les contacts ..... 111
- Le «face à face» ..... 112

**ANNEXES**

— Le marché des professions des années 1990-1995 ..... 115
— Le taux moyen de croissance de l'emploi par secteur d'activité d'ici 1995 ..... 116
— L'emploi par secteur économique en 1985 ..... 118
— L'emploi par secteur économique en 1995 ..... 119
— Liste des organismes consultés ..... 120

# 1

- **Un nouvel optimisme**
- **Quelques grandes tendances de l'économie**
- **La meilleure police d'assurance: une bonne formation**

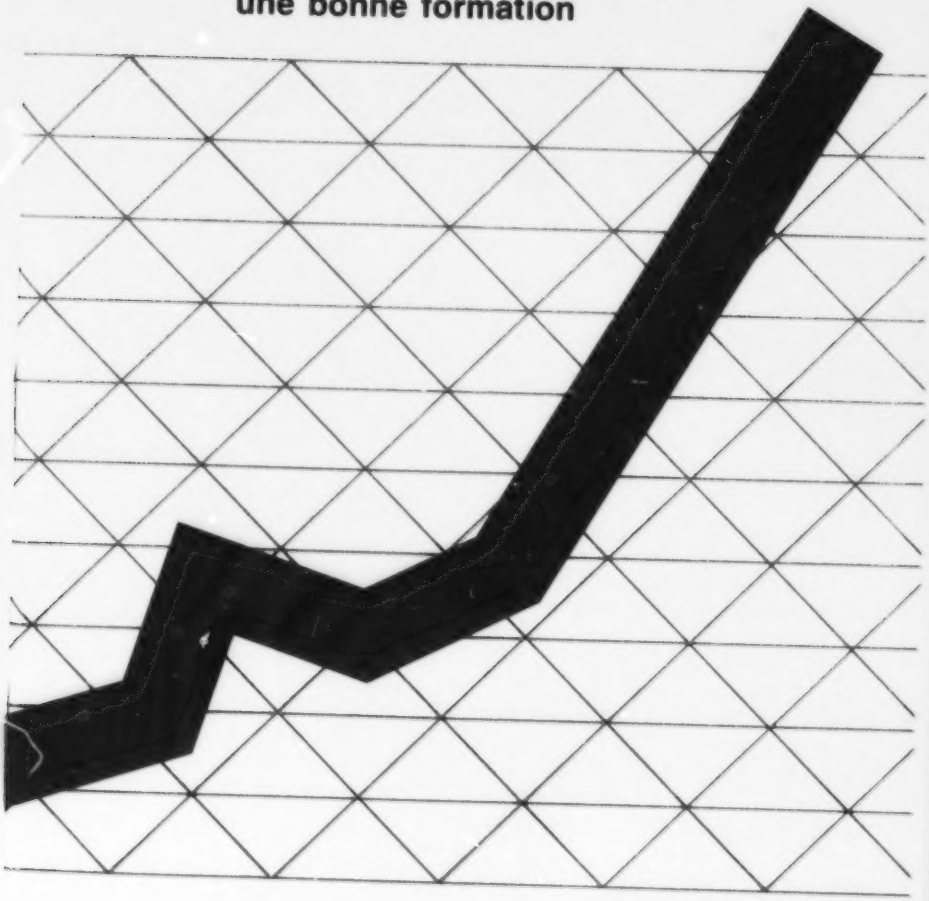

## Un nouvel optimisme

Une série de chocs a ébranlé l'économie des pays industrialisés ces dix dernières années: augmentation du prix du pétrole, informatisation de la production, concurrence vive des pays en voie de développement. En plus du chômage et de l'inflation, la récession nous a laissé sur les bras un problème psychologique de taille: la peur de l'avenir. Rappelant les années 30, ce pessimisme, qui a culminé au début de la décennie 80, continue d'affecter les jeunes. Pourquoi investir temps et énergie dans la préparation d'un avenir qui semble bloqué à tous égards, se demandent-ils?

S'il se dégage un trait marquant de notre consultation, c'est bien le retour d'un certain optimisme, prudent mais nettement majoritaire. Le creux de la vague est passé, affirme-t-on, les prochaines années seront marquées au coin de la stabilité relative et même de la croissance.

Premier trait de ce nouvel optimisme: le refus de toute fatalité. Écoutons M. Pierre Lortie, président et chef de direction de Provigo et représentant d'une classe importante des gens d'affaires francophones.

«Il n'y a aucune raison objective pour justifier des taux de chômage élevés dans les deux prochaines décennies. La situation actuelle reflète les conséquences de politiques inadaptées plutôt qu'une tendance inéluctable. D'ailleurs, la performance récente de l'économie américaine au chapitre de la création d'emplois procure une bonne raison d'adopter une perspective plus optimiste face à l'évolution du chômage.»

M. Claude Simard, directeur adjoint des services pédagogiques du CEGEP Ahuntsic, voit une autre raison de secouer ce défaitisme: «Il est vraisemblable que des politiques concernant le plein-emploi seront bientôt élaborées par les gouvernements fédéral et provincial. Ces politiques auront un impact majeur sur le marché du travail et, par voie de conséquence, sur les orientations choisies par les jeunes.»

Pour Mme Lise Poulin-Simon, économiste au département de Relations industrielles de l'Université Laval, cet objectif est tout à fait réalisable: «Des pays comme la Suède, la Norvège et l'Australie ont une politique de plein-emploi depuis l'après-guerre. Au

plus creux de la récession, les taux de chômage n'y ont pas dépassé 4%. Comme dans ces pays, les gouvernements du Canada, qui influencent au moins 25% de l'activité économique, pourraient dégager un consensus politique sur la priorité à accorder au plein-emploi. Pour établir une stratégie efficace, ils pourraient associer les institutions collectives du secteur privé à leur démarche, comme c'est le cas dans ces pays.»

Des impondérables et une large part d'inconnu rendent difficile la prévision de l'emploi sur une longue période. Mais le présent contenant déjà le futur, nous pouvons deviner les tendances «lourdes», irréversibles du marché du travail des 10 ou 15 prochaines années. Notre consultation en a retenu sept qui forment la toile de fond sur laquelle se situe le choix d'un métier ou d'une profession.

## Quelques grandes tendances de l'économie

**1.** D'abord, quelques chiffres. Le Bureau de la statistique du Québec prévoit un besoin net de 400 000 emplois entre 1987 et 1995. Pour arriver à ce total, on a additionné les emplois recouvrés depuis la fin de la récession, les nouveaux emplois réels et les 480 000 postes à combler à cause du processus de mise à la retraite; puis on a soustrait les 380 000 chômeurs (en 1995, ce nombre ne sera plus que de 278 000) que le Québec compte actuellement.

«Il ne faut pas créer l'illusion aux jeunes qu'ils vont passer avant les chômeurs ni les alarmer du contraire, affirme M. Pierre Béland, du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu. Cela dépendra des secteurs. Chose certaine, dans les années qui viennent les jeunes verront leur situation s'améliorer. L'intégration au marché du travail demeurera toutefois relativement lente.

**2.** «L'avenir des pays industrialisés est davantage du côté des services que de la production manufacturière», dit M. Pierre Laurin, vice-président à la planification d'Alcan Canada ltée.

On connaît la vive concurrence des pays en voie de développement pour certains minéraux (fer, cuivre, amiante), dans les tex-

tiles, le vêtement, la chaussure et l'automobile. L'abondance de la main-d'oeuvre à bon marché et une productivité stimulée par une question de survivance pour ces peuples empêchent les pays industrialisés d'être compétitifs.

Une illustration de cette tendance: en 1980, aux États-Unis, le secteur primaire (mines, agriculture, pêcheries) représentait 4% de l'économie, le secondaire (transformation, industrie manufacturière) 28% et le tertiaire (les services, publics ou privés) 68%: exactement comme le Québec. Or, une étude américaine prévoit qu'en l'an deux mille, ces secteurs représenteront respectivement 3, 11 et 86% de l'économie.

«Même si le rythme peut varier, nous n'échapperons pas à cette tendance», conclut M. Yvon Tremblay, de l'École nationale d'administration publique (ENAP).

**3.** Où seront ces emplois? Pour M. Patrice de Broucker, du Conseil économique du Canada, (M. de Broucker est actuellement détaché du Conseil économique du Canada auprès de l'OCDE à Paris), le marché de l'emploi de la fin du siècle sera assez semblable à celui d'aujourd'hui: «Les emplois liés au développement et à l'utilisation des technologies de pointe vont continuer de croître rapidement; on ne peut espérer cependant qu'ils constituent, dans un avenir prévisible, une source d'emploi qui permette à la fois de réduire significativement le chômage et de fournir les emplois nécessaires à une population active toujours croissante. Les cinq secteurs forts quant au rythme de croissance de l'emploi (les services informatiques, les bureaux d'expertise en gestion, les services divers à la gestion, les services d'ingénierie et les bureaux d'archives) n'emploient à peine 2% des travailleurs canadiens et ne constituent qu'environ 5% des nouveaux emplois créés dans les années récentes. Donc la masse des emplois nouveaux se créera dans les métiers et professions plus traditionnels. Néanmoins, on le voit bien déjà, les tâches effectuées dans ces métiers et professions changent et continueront de changer».

Deux études américaines sont révélatrices à cet égard. Un rapport présidentiel du printemps 1984, **The New Manufacturing: America's Race to Automate**, classe les professions qui généreront le plus d'emplois d'ici 1990. Les cinq premières: les secrétaires (700 000), les infirmières auxiliaires (508 000), les concierges (501 000), les vendeurs (479 000), les caissiers (452 000). À

la 23e place seulement, après les chauffeurs de camion, les serveurs, serveuses et les aides-cuisiniers, apparaissent les analystes de systèmes informatiques (139 000). Quant aux opérateurs d'ordinateur et aux programmeurs, nous les retrouvons respectivement à la 27e et à la 31e place.

Une recherche menée à l'Université Stanford (The Educational Implications of High Technology) soutient, pour sa part, que sur les 20 professions capables de générer le plus d'emplois d'ici l'an deux mille, deux seulement seront reliées à la haute technologie.

**4.** Question supplémentaire: si la technologie ne va pas créer la masse des nouveaux emplois, va-t-elle en faire disparaître? Ce débat oppose les optimistes et les pessimistes. Il est difficile de trancher. La majorité des gens que nous avons consultés se situent dans le clan des optimistes.

«En elle-même, la technologie ne crée pas ou ne détruit pas nécessairement les emplois, dit Mme Lise Poulin-Simon. Elle permet plus d'efficacité dans la production et génère des accroissements de revenu. Elle impose toutefois des adaptations majeures aux individus et aux régions. C'est l'absence ou les déficiences dans les politiques d'adaptation qui contribuent à la hausse du chômage».

Pour M. Charles Bourgeois, de Bell Canada, aucune étude scientifique ne permet de prouver que la technologie crée du chômage: «Si l'informatisation supprime certains emplois mécaniques, répétitifs, elle en crée une multitude dans des domaines plus insaisissables parce que neufs. On a surtout insisté jusqu'à présent sur la disparition d'emplois dans les grandes entreprises, tandis que de plus en plus de gens en créent des petites. Ces nouveaux emplois concernent généralement la prestation de services avec recours intensif à l'informatique: édition électronique, traitement de données, adaptation de logiciels, entretien d'ordinateurs, recyclage du personnel, etc. Les emplois créés sont difficilement quantifiables parce qu'ils échappent aux éléments de mesure traditionnels.»

Un exemple concret: l'implantation de la bureautique à Gaz Métropolitain. «Aucune mise à pied ne s'en est suivi, remarque Mme Anne-Marie Provost, conseillère en dotation. Les fonctions de base sont restées les mêmes. Notre personnel s'est simplement recyclé. Mais notre gestion est de bien meilleure qualité.»

En clair: la généralisation des ordinateurs, loin de balayer les fonctions traditionnelles au profit d'informaticiens chevronnés, va simplement obliger une majorité d'employés à posséder une connaissance suffisante de cet outil pour être capables de l'utiliser et de dialoguer avec les informaticiens.

**5.** Autre courant de fond: la privatisation de l'économie. Les petites entreprises se multiplieront, tant dans les secteurs manufacturiers que dans le commerce et les services. Il s'agit d'un courant qui traverse toutes les économies occidentales. Aux États-Unis, on estime que 66% des emplois créés depuis 20 ans l'ont été dans des entreprises de moins de 100 employés.

Il y a présentement au Québec 140 000 entreprises comptant moins de 200 employés. Plus de 60% d'entre elles oeuvrent dans un secteur manufacturier. Ces PME emploient 52% de la main-d'oeuvre totale et ont créé 90% des emplois nouveaux depuis 1967. Une étude récente réalisée par l'Institut national de la recherche scientifique et par les Universités du Québec à Trois-Rivières et à Rimouski, montre que le nouveau dynamisme des PME crée autant de nouvelles entreprises qu'il contribue à l'expansion de celles qui existent déjà.

Ce rôle potentiel formidable des PME tient au fait que n'ayant pas la lourdeur des grosses entreprises, elles peuvent s'adapter rapidement, se transformer, innover et rester sans cesse à l'écoute du marché.

Le niveau de sous-traitance est appelé à croître aussi bien dans la production que dans les services. Les grosses entreprises préfèrent octroyer des sous-contrats plutôt que de tout faire elles-mêmes. Les gouvernements aussi, à cause du coût trop élevé de la sécurité d'emploi. Des spécialistes en sciences humaines ouvrent des bureaux interdisciplinaires et offrent leurs services à des municipalités et à des organismes sociaux ou communautaires. Le travail à la pige (les travailleurs «autonomes») se répand rapidement.

**6.** Sur un total de 2 858 000 emplois au Québec, le tiers dépend directement ou indirectement des exportations. En 1983, celles-ci ont totalisé 16 milliards de dollars, soit 20% du produit intérieur brut. Ce sont les grandes entreprises qui exportent le plus (Bombardier, Bell Canada, Northern Telecom, Pratt & Whitney), mais un nombre croissant de PME s'intéressent à la question. Conséquence?

«Il y aura un accroissement de carrières touchant les activités internationales, dit M. Pierre Laurin, d'Alcan Canada ltée. La plupart du temps, ces carrières n'exigent pas une formation propre à l'international, mais il est important de s'y préparer le plus tôt possible. Il faut que les jeunes recherchent les occasions d'être exposés à un contexte international au cours de leurs études, pendant les mois d'été ou autrement.»

Il faudra au moins être prêt à bouger: aller dans les régions éloignées, suivre les grands projets nordiques de développement, quitter le Québec et même le Canada. Selon Mme Christine Marchildon, de la Banque Nationale: «Les banques s'internationalisent. Les plans de carrière seront d'autant plus intéressants que l'on acceptera d'aller séjourner dans nos bureaux ou succursales à l'étranger: Londres, Hong Kong, Séoul, Dallas. Les jeunes que j'engage ont une mentalité trop pantouflarde.»

7. Enfin, comme beaucoup d'autres, M. Patrice de Broucker se dit convaincu que le partage du travail sera généralisé d'ici dix ans: «On assiste déjà — et cette tendance se poursuivra — à une diversification croissante des régimes de travail. De plus en plus on parle de forme «a-typiques» d'emplois dans la mesure où l'exercice de l'activité professionnelle s'écarte de l'habituel emploi salarié à plein temps: travail indépendant, travail à temps partiel, travail alterné, travail temporaire, travail à contrat, travail à domicile, sans même parler du travail au noir ou clandestin. Ces formes d'emploi se développent rapidement. Elles impliquent toute une modification du partage entre temps consacré au travail et temps de loisir, dans la semaine, l'année ou au cours de la vie. Ce nouveau partage s'effectuera le plus souvent au profit d'un accroissement du temps libre qui permettra un développement important des emplois liés aux activités culturelles et de loisir».

Il en résultera aussi une plus grande flexibilité des statuts de travail (temps plein, temps partiel, temporaire à durée déterminée) et la multiplication des passages d'un statut à un autre.

## La meilleure police d'assurance: Une bonne formation

Les grandes tendances se laissent deviner. Cependant, le détail reste flou. Et les effets sur l'emploi sont malaisés à cerner. Les experts s'accordent tous sur la fragilité des prévisions.

Par ailleurs, il y aura toujours un décalage entre le système scolaire et le système économique: non seulement la situation évolue-t-elle trop vite, mais l'un et l'autre ne répondent pas aux mêmes besoins. Une certitude, une seule: dans un monde en mouvement constant, aucune spécialisation initiale ne qualifie pour la vie.

Quelle est l'unique façon de jouer gagnant quelle que soit son orientation? Une formation adéquate. En voici les grands principes.

### 1. Maintenir l'équilibre entre une formation générale et une formation spécialisée

«Les jeunes, souligne M. Jean-Pascal Souque, du Conseil des sciences du Canada, doivent comprendre le principe — en apparence contradictoire — qu'à une spécialisation technologique croissante doit répondre une formation générale plus poussée.»

Se spécialiser, ce n'est donc pas négliger tout le reste. Au contraire! Le discours industriel favorisant la formation la plus pointue possible cède le pas à un discours plus globalisant. Le patronat lui-même en voit le cul-de-sac dans un monde où les mutations profondes ne peuvent garantir la moindre stabilité à moyen terme.

«Plus on se spécialise, plus on devient vulnérable à sa propre spécialisation si celle-ci ne repose pas sur une solide formation de base, dit M. Claude Simard, directeur adjoint des services pédagogiques du CEGEP Ahuntsic. La meilleure façon, la seule peut-être, de faire prendre le virage technologique aux élèves du secteur professionnel et de leur permettre de suivre l'évolution des technologies, c'est d'accorder une place prépondérante à la formation fondamentale. Une solide formation culturelle, linguistique, sociale, scientifique résiste davantage à l'usure du temps qu'un amoncellement de connaissances spécifiques sur les nouvelles technologies.»

La voie privilégiée d'une bonne formation générale passe par les sciences humaines et les sciences sociales. Les activités de base restent la lecture, la rédaction et la communication orale. Dans un article intitulé **Skills for the Future**, Mme Lena Lupica propose trois habiletés de base à acquérir: apprendre à vivre avec le changement, apprendre à voir venir les changements et, surtout, apprendre à apprendre (Où trouver l'information? Comment

l'ordonner, l'interpréter? Savoir utiliser les moyens techniques existants: apprendre à résoudre les problèmes). Cette capacité d'apprendre et de s'adapter sera d'autant plus vitale pour les diplômés du secondaire que ceux-ci devront pallier leur manque de formation scolaire en apprenant toute leur vie.

«Le problème de la main-d'oeuvre actuelle en mécanique automobile, dit M. Maurice Levac, secrétaire du Conseil provincial des comités paritaires de l'industrie de l'automobile, c'est qu'elle est peu scolarisée et qu'elle n'a ainsi ni le goût ni la capacité de se perfectionner. Un gérant de service à General Motors m'a déjà confié: «On a beau leur expliquer de nouvelles techniques, ils ne comprennent même pas ce qu'on leur dit».

Le marché du travail des années 90 obligera au recyclage constant que seule une formation de base rend possible. «Les électriciens, les plombiers, les mécaniciens que nous engageons devront tous se recycler dans l'entreprise à un moment donné, fait observer Mme Anne-Marie Provost, de Gaz Métropolitain. Cela implique qu'ils soient en forme sur le plan intellectuel.»

Dans une allocution prononcée à l'Université Laurentienne, le président du conseil de Northern Telecom, M. Walter F. Light, s'élevait justement contre les carences de la formation générale chez les diplômés des facultés de science et de génie:

«Leurs programmes manquent de matières comme la communication orale, la rédaction, la sociologie, l'histoire, la politique, voire la philosophie. Toutes ces connaissances sont nécessaires aujourd'hui dans le monde des affaires. Moins de 15 ans après la fin de leurs études, la moitié des ingénieurs seront devenus des cadres. Dans ces fonctions, le succès relève de connaissances non techniques comme les relations humaines et la culture.»

**2. Se donner une formation polyvalente**

Pour favoriser la mobilité professionnelle et faire face aux changements ponctuels affectant le système économique. Comment se préparer à un ensemble de tâches plutôt qu'à une spécialisation pointue?

«Pour voir large, rien de tel que deux métiers au lieu d'un seul, répond M. André Boivin, président de la Corporation professionnelle des conseillers d'orientation. Pourquoi pas deux maîtrises au lieu d'un doctorat? Dans des domaines connexes, bien sûr.»

M. Jean E. Laurendeau, associé à la Société Caldwell International, une firme de recrutement de cadres, donne quelques exemples de combinaisons «rentables»: génie et MBA; CA (comptable agréé) et MBA; CA et droit; bac en sociologie couplé à une maîtrise en relations industrielles.

Pour M. Jacques Daoust, de la Banque Nationale, l'une des six grandes banques canadiennes, une maîtrise est certainement un atout majeur pour obtenir un emploi. Cette maîtrise pourrait être dans un domaine différent du diplôme de 1er cycle. Ainsi, le M.B.A. demeure un diplôme attrayant qui témoigne d'une certaine polyvalence et d'une capacité à acquérir des connaissances.

**3. Acquérir une bonne formation scientifique**

D'abord, pour se garder toutes les portes ouvertes, au cégep et à l'université, certaines disciplines des sciences humaines exigent des préalables en mathématiques et, de plus en plus, en informatique. «Il faut insister sur la nécessité de connaître les rudiments de l'informatique», souligne M. Jean Lefebvre, directeur régional des Ressources humaines, à Northern Telecom.

Et aussi dans la perspective d'une formation fondamentale tout à fait contemporaine. Aux États-Unis, un fort mouvement se dessine en faveur d'une formation plus poussée en mathématiques et en sciences, de façon à mieux outiller les jeunes face aux défis des prochaines années. Il faudrait plaider particulièrement la cause auprès des jeunes filles dont la participation aux cours de sciences, selon le Conseil des sciences du Canada, est beaucoup trop faible: cela les désavantage à l'école même et sur le marché du travail.

Une étude du ministère de l'Éducation du Québec démontre, chiffres à l'appui, qu'en quatrième et cinquième secondaires, les filles sont légèrement supérieures aux garçons en mathématiques et en sciences. Mais elles ne persistent pas. Il semble qu'elles détestent autant les sciences que les garçons, la vaisselle. Que les filles ne s'imaginent donc pas qu'il leur faille être «bolées» pour réussir en sciences, conclut l'étude, il suffit d'être simplement dans la moyenne comme les garçons!

Enfin, les sciences exactes s'imposent comme la meilleure façon de développer l'esprit d'analyse et de synthèse. «Les étudiants ont besoin qu'on leur enseigne les principes fondamentaux de

la pensée quantitative et analytique, qui sont le fondement de la science et de la technique aussi bien que la base d'une bonne formation en arts et en lettres.»

La réciproque est vraie elle aussi, selon M. Yvon Tremblay, de l'ENAP, qui se fait ici l'écho d'un point de vue souvent entendu au cours de la consultation: «Développer l'esprit scientifique, j'en suis. Mais nous pouvons tout aussi bien y parvenir par les sciences humaines que par les sciences exactes, par une dissertation littéraire ou philosophique autant que par un théorème. Et pour ce qui est de réfléchir sur la technologie - cela aussi fait partie d'une formation fondamentale contemporaine - les sciences humaines et sociales me semblent même supérieures.»

**4. Viser l'excellence dans son domaine**

Être ingénieur ou informaticien ne garantit pas un emploi; être un bon ingénieur ou un bon informaticien, oui. L'avocat supérieur trouvera bien à se placer. Les excellents vont percer, même dans les secteurs à faible croissance; les médiocres vont piétiner, y compris dans les carrières prometteuses.

Dans les secteurs où les débouchés seront nombreux, les candidats le seront aussi. Les employeurs vont écrémer. Ils recherchent des talents sûrs pour améliorer la qualité de leurs produits et parce que la participation des employés aux décisions est appelée à croître. Il s'agit donc d'une question de survie pour les entreprises. Et l'on n'engage plus, comme avant la récession, dix personnes pour n'en garder que deux.

Aucune excellence n'est possible sans un cours secondaire! Même les métiers où la loi des qualifications professionnelles exige moins — les métiers de l'automobile, par exemple — tendent vers ce plancher minimal. Mais passé ce seuil, il y a place pour tout le monde, selon M. Claude Major, de l'Institut national de productivité:

«En dehors des périodes de récession, l'ouvrier qualifié, le technicien et le diplômé d'université ne se marchent pas sur les pieds, même à l'intérieur d'une même spécialité. On dévalorise trop les métiers de cols bleus au Canada. Nous souffrons régulièrement d'une pénurie d'ouvriers qualifiés.»

Ceci dit, le chômage a toujours frappé davantage les moins scolarisés: «Malgré les progrès réalisés durant les deux dernières décennies, la scolarisation des jeunes Québécois demeure un défi», remarque M. Claude Simard.

Autre réalité inéluctable: les exigences de scolarité connaîtront une croissance constante. Écoutons quelques témoignages là-dessus. D'abord, Mme Christine Marchildon, de la Banque Nationale: «Pour un caissier, nous demandons au moins un cours secondaire; bientôt ce sera un DEC en administration générale. Ces derniers ne pourront pas plus s'asseoir sur leur diplôme: ils devront aussitôt se perfectionner dans l'entreprise ou par des cours du soir.»

Son de cloche identique de la part de M. Robert Savoie, de l'Association des professionnels en ressources humaines du Québec: «Les entreprises vont de plus en plus délaisser les techniciens au profit des bacheliers en administration qui seront susceptibles de monter bien plus haut dans la hiérarchie.»

Un cas extrême: Pratt & Whitney, l'important constructeur de moteurs d'avions de Longueuil: «Ici, dit M. Pierre Henry, vice-président aux Communications, le seul débouché pour les diplômés du secondaire général est dans la distribution interne du courrier. Ils sont une dizaine à le faire.»

La règle générale souffre des exceptions. L'une d'entre elles est de taille puisqu'elle concerne un secteur de pointe, les télécommunications, et, de surcroît, le deuxième plus important concepteur et fabricant de matériel en Amérique du Nord, Northern Telecom: «Quelque 3 000 de nos employés d'usine au Québec n'ont qu'une formation de niveau secondaire, dit M. Alain Bourget, directeur des Relations publiques pour l'est du Canada. Nous les avons formés en entreprise.»

M. Claude Marier, Directeur corporatif — ressources humaines de Provigo inc., donne un sens particulier à la recherche de l'excellence: «Une fois engagés, les jeunes doivent utiliser toute leur énergie créatrice afin de contribuer à l'évolution de l'entreprise. Souvent, plusieurs se sentent obligés de suivre les sentiers battus. Il est important que les jeunes sachent reconnaître les facteurs qui ont procuré à l'entreprise force et continuité.»

**5. Abolir les stéréotypes d'ordre sexuel**

Aucun emploi ne disqualifie une femme pour des raisons physiques. Aujourd'hui les machines exécutent les opérations «de bras». Toutes les options leur sont accessibles. D'ailleurs, on trouve déjà des filles en mécanique diesel, en architecture navale, en techniques de fabrication aéronautique, en génie, en informatique.

«Actuellement, dit M. Jean-Pascal Souque, du conseil des sciences du Canada, une francophone diplômée en science ou en génie dispose d'excellentes chances de se trouver un emploi au gouvernement fédéral».

«Les sciences humaines, constate M. Marc Pelletier, de Bombardier, sont devenues pour beaucoup trop de jeunes, (hommes ou femmes) la voie facile. Des demandes d'emplois proviennent de plus en plus de cette discipline. Je soupçonne la loi du moindre effort derrière cela. Plusieurs se justifient en disant qu'ils ou qu'elles ne sont pas fortes en sciences».

Pour Mme Anne-Marie Provost de Gaz Métropolitain, les filles doivent se secouer: «C'est elles qui devront briser les barrières sexistes. J'ai de la difficulté à en trouver pour les emplois normalement dévolus aux hommes.»

À Polytechnique, la deuxième école de génie au Canada, les filles forment maintenant 14% des effectifs en regard de 2% il y a à peine quatre ans. Le programme d'Action positive du Gouvernement canadien gagne les sociétés d'État. Il atteindra bientôt les grosses entreprises. Ce programme, rappelons-le, consiste à s'assurer qu'une proportion minimale de femmes occupera les postes nouveaux.

Depuis septembre 1984, le Canadien National est l'objet d'une ordonnance du Tribunal des droits de la personne. Il s'agit d'une première au Canada. Selon cette ordonnance, le CN devra atteindre une représentation de 13% de femmes - elle est de 0,7% actuellement - dans toutes les fonctions de cols bleus: nettoyeurs de wagons, agents de la voie, aides-wagonniers, apprentis.

Les garçons, par contre, devront accomplir le chemin inverse en envahissant certains ghettos féminins. On manque d'infirmiers dans les hôpitaux, notamment en psychiatrie. Les garderies récla-

ment souvent des hommes. Les femmes qui occupent des postes de direction — et, elles seront de plus en plus nombreuses — préféreront, dans bon nombre de cas, des secrétaires masculins.

### 6. Apprendre à écrire sa langue

Une telle compétence relève de la formation générale. Nous en faisons un principe particulier parce que nous avons eu droit, tout au long de la consultation, à un véritable hymne à la langue écrite doublé d'une dénonciation de l'incurie des diplômés d'université, de collège et de l'école secondaire.

«La qualité du français écrit devrait être améliorée, fait observer Mme Anne-Marie Provost de Gaz Métropolitain».

Sur ce point de la qualité du français, M. Claude Marier de Provigo constate: «Malheureusement, trop de professionnels formés à l'université ont de la difficulté à écrire un texte sans faute dans leur langue maternelle. Ce problème est d'autant plus amplifié que leurs secrétaires ont souvent, elles aussi, de sérieux problèmes avec leur langue maternelle. Une correspondance mal rédigée véhicule une mauvaise image de l'entreprise à l'extérieur.»

«Dans son mémoire de mars 1984 au Conseil des collèges, rapporte M. Claude Simard, le Conseil du patronat du Québec s'est dit très satisfait de la formation professionnelle dispensée par les cégeps. La seule faiblesse majeure qu'il a déplorée: l'incompétence en français écrit.»

M. Jean-Pascal Souque y va, lui aussi, de son appréciation: «Au Conseil des sciences du Canada, les carences de mes jeunes collègues en langue écrite m'horrifient! Il est inconcevable qu'un diplômé de cégep ou d'université ne sache pas rédiger un rapport en cinq paragraphes. C'est actuellement une vraie plaie dans le secteur privé comme dans le secteur public. Que les jeunes suivent des cours de rédaction, qu'ils s'y exercent eux-mêmes! C'est la langue écrite qui permet d'organiser ses idées, de développer l'esprit d'analyse, une valeur extraordinaire sur l'ensemble du marché de l'emploi.»

### 7. Apprendre l'anglais

L'un des principes qui revient sans cesse dans la bouche des participants, c'est d'apprendre l'anglais. C'est là une constante qui exprime une nécessité.

«Même les réunions de la Banque nationale de Paris se tiennent en anglais!», fait remarquer M. Pierre Laurin, d'Alcan Canada ltée.

«Tous les cours du Centre de formation de l'aérospatiale en France se donnent en anglais, dit M. Pierre Henry, de Pratt & Whitney. Dans le monde de l'aéronautique, l'anglais est la langue de travail incontestée. Sur les chaînes de montage, il faut au moins connaître les noms des pièces et des opérations en anglais.»

«Ne pas oublier non plus que 95% de la documentation concernant le secteur informatique, disponible dans les bibliothèques universitaires et gouvernementales, est de langue anglaise».

Pour M. Charles Bourgeois, de Bell Canada, cette nécessité doit échapper à toute considération politique ou culturelle: «Même la France impose l'anglais comme langue seconde. Il est crucial pour l'avenir de la jeunesse québécoise de se tourner vers l'anglais en tant que source d'enrichissement culturel, personnel et professionnel.»

M. Pierre Fortier, de la firme de génie-conseil Lavalin, estime: «que les deux langues sont un outil de travail très opportun pour un employé qui travaille à l'intérieur d'une firme internationale comme la nôtre. Par contre, il est aussi important pour un anglophone du Québec d'apprendre le français. Comment voulez-vous envoyer un spécialiste unilingue anglais au Mali ou ailleurs dans la francophonie et de même pour un unilingue français pour exécuter un travail dans un pays anglophone».

Aucune économie n'échappera au mouvement d'internationalisation déjà largement enclenché. La frontière québécoise côtoie un marché de 250 000 000 d'anglophones, le plus riche du monde. À moyen ou à long terme, d'autres langues s'imposeront. Les banques, par exemple, s'ouvrent au marché sud- américain:

«Par exemple certains de nos employés devraient savoir une troisième langue (espagnol, japonais...). Ceux qui auront cette compétence passeront avant les autres».

La connaissance des langues étrangères apparaît clairement comme l'une des conditions du développement du Québec et de sa capacité à affronter le monde contemporain. Mais l'anglais reste le préalable absolu.

### 8. Ne pas craindre d'alterner études et travail

M. Jacques Daoust de la Banque Nationale, y va d'une recommandation: «Que les jeunes ne craignent pas d'interrompre leurs études pour faire un saut sur le marché du travail. Notre candidat idéal a terminé un diplôme universitaire en administration et a travaillé pendant quelques années avant de poursuivre ses études à l'université. Ce banquier aura connu différents postes et aura acquis une certaine polyvalence. Le pire candidat, immanquablement refusé, c'est le jeune brillant qui enfile un DEC, un BAC, une maîtrise et un doctorat. Celui-là, qu'il reste à l'université dans la recherche».

Les entreprises — on l'a fréquemment entendu exprimer au cours de notre enquête — apprécient la cohabitation de la théorie et de la pratique, indice d'audace et de connaissances acquises sur le tas. Vous vous destinez à l'architecture? Préalablement à l'université, complétez un DEC dans cette technique et allez chercher de l'expérience dans un bureau d'architectes. On nous a aussi beaucoup vanté les programmes coopératifs de l'Université de Sherbrooke qui, concurremment aux études, comportent de nombreux stages pratiques dans les entreprises.

M. Jean-Pascal Souque, du Conseil des sciences du Canada, confirme ces dires: «La voie royale montante passe par le marché du travail sitôt un DEC obtenu. On peut alors poursuivre ses études le soir ou à temps plein quelques années plus tard. La catastrophe, c'est de couper totalement et définitivement les ponts avec l'école.» Mais on ne se forme pas seulement de 8h30 à 16h00, du lundi au vendredi, de septembre à juin. Se préparer au marché du travail veut aussi dire l'acquisition de qualités et d'aptitudes qui faciliteront son intégration, son fonctionnement et sa progression. Quelles sont-elles?

**a)** Chaque nouvel employé de M. Daniel Marineau, président du Bureau d'Interventions Cliniques et Communautaires, une firme conseil en prévention du crime, se voit remettre une plante verte: «C'est une façon symbolique de vérifier le sentiment d'appartenance des employés aux valeurs de l'entreprise. Pendant plusieurs années, les plantes ont souffert d'un manque flagrant d'attention. On se comportait comme si l'environnement physique comptait peu... Atrophie de notre système d'éducation au Québec ou valeur dépassée... Pourtant, l'usure anormale des

biens de l'entreprise, tout comme la disparition d'équipements, est responsable de 20% des déficits ou des faillites d'entreprises sur le continent nord-américain et se chiffre à plusieurs milliards de dollars... Notre réseau d'éducation au Québec aurait avantage à se pencher sur ce phénomène...»

**b)** «Le marché de l'emploi n'est pas un moule statique à l'intérieur duquel les jeunes devront se fondre, explique M. Guy Brouillet, de la CEQ. Les jeux ne sont pas faits. Ils auront leur mot à dire. Avec le moindrement de volonté et d'idéal, rien ne les empêchera de se forger une place dans la société.» En d'autres termes, apprendre à devenir actif. Comment? Par la participation à la vie communautaire, le bénévolat, le travail d'été.

**c)** D'autres qualités se recoupent: développer ses habiletés de communicateur, ses talents de leadership et d'entregent, bref toute sa personnalité, et surtout manifester un grand esprit de curiosité. Nous les avons regroupées ici. Les personnes, organismes et entreprises consultés ont été intarissables là-dessus. Voici quelques-unes de leurs considérations.

- «Nous avons engagé environ 300 personnes de 1980 à 1983: des électriciens, des plombiers, des mécaniciens, quelques ingénieurs et informaticiens, des commis, des analystes, etc. Les qualités recherchées: la capacité et la volonté de progresser, de faire des efforts, l'intelligence, la souplesse. Nous voulons des gens qui ont le goût de monter dans l'entreprise.» (Mme Anne-Marie Provost, Gaz Métropolitain).

- «Quelles sont les conditions nécessaires à l'obtention d'un premier emploi? Relations humaines, entregent, capacité de travailler au sein d'une équipe? Ou bien, connaissance approfondie d'une technique très spécialisée? L'idéal est d'intégrer les deux à la formation des jeunes. Car à quoi bon obtenir un premier emploi si on le perd 15 jours plus tard parce qu'on est incapable de travailler avec d'autres ou de progresser normalement dans sa profession, ce qu'un employeur décèle rapidement.» (M. Claude Simard, directeur adjoint des services pédagogiques, CEGEP Ahuntsic).

- «Les qualités que nous exigeons à l'engagement: être bon communicateur, avoir de la personnalité, du leadership et connaître au moins deux autres langues. L'automatisation va faire dispa-

raître les postes de compilateur de chiffres dans les arrière-bureaux. Dorénavant, nos employés vont se tenir au comptoir pour informer et conseiller le public. Ils devront avoir de la facilité à entrer en contact avec les gens et à leur parler.» (Mme Christine Marchildon, Banque Nationale).

- «De plus en plus les entreprises tiennent compte des réalisations du candidat. Celui qui a participé à la vie parascolaire, par exemple, a une longueur d'avance sur les autres. Ajoutons que les entreprises disposent d'ores et déjà d'outils qui mesurent le potentiel des individus et détectent les plus aptes à la polyvalence. Les esprits curieux, intéressés, leur paraissent tout de suite rentables. Des exigences de base: être capable de bien communiquer, avoir le sens des responsabilités, manifester un esprit de décision et avoir des valeurs.» (Le service des Ressources humaines, Marine Industrie).

- «Développer ses talents de communicateur tant en langue parlée qu'en langue écrite. La société de demain exigera qu'on soit capable d'aller chercher de l'information et de la transmettre.» (M. Yvon Tremblay, ENAP).

- «La réussite d'un ingénieur tient pour 50% à ses connaissances techniques et pour 50% à sa personnalité, à ses qualités de leadership et d'entregent. Il faut que les jeunes cultivent ces traits généraux. Beaucoup de filles me semblent en avance sur les garçons sur ce point.» (M. Jean Jaillet, Polytechnique).

Ceci dit, le chômage a toujours frappé davantage les moins scolarisés: «Malgré les progrès réalisés durant les deux dernières décennies, la scolarisation des jeunes Québécois demeure un défi», remarque M. Claude Simard.

## 2

- **Les principaux termes et expressions utilisés dans cette section**
- **Les besoins par secteurs d'emploi**

## Les principaux termes et expressions utilisés dans cette section

**Modèle québécois de prévision par profession:** Il s'agit d'une représentation de l'évolution future (1985-1993) de l'offre et de la demande en main-d'oeuvre pour chacune des professions au Quebec. Ce modèle établi par la Direction de la recherche du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu s'appuie sur des prévisions d'organismes reconnus et sur diverses sources qui tiennent compte des facteurs tels que, entre autres, l'éducation, l'immigration et l'impact des changements technologiques sur les différents secteurs du travail.

**Perspectives professionnelles très bonnes, bonnes et médiocres:** Cette expression tirée du modèle québécois de prévision par profession porte un diagnostic sur l'emploi à prévoir dans les grands groupes professionnels. Les perspectives seront les meilleures, c'est-à-dire **très bonnes**, dans les professions où la croissance de l'emploi sera la plus forte, où le nombre de postes à combler sera supérieur à celui des travailleurs aptes à les occuper. Les perspectives seront **bonnes** lorsque le nombre de postes à combler équivaudra au nombre de travailleurs aptes à les occuper. Les perspectives seront **médiocres** si le nombre de postes à combler est inférieur au nombre de travailleurs aptes à les occuper. Ces perspectives tiennent compte de l'emploi, du taux de chômage et de l'érosion, c'est-à-dire des emplois libérés par les retraités et les personnes décédées.

**Secteurs d'activité économique primaire, secondaire et tertiaire:** Dans le secteur primaire, les activités de production touchent les matières premières non tranformées: agriculture, pêche, forêts et mines. Le secteur secondaire regroupe des activités de transformation des matières premières. On l'appelle aussi secteur manufacturier. Il comprend des industries telles que le textile, la construction, etc. Le secteur tertiaire comprend toutes les activités non directement productrices de biens de consommation. Il s'agit des services communautaires et personnels, du commerce, de l'administration, des communications, etc.

**Taux annuel de croissance de l'emploi:** L'évolution annuelle de l'emploi dans les différentes professions présente un taux de croissance que les prévisionnistes établissent en tenant compte du niveau de l'emploi, du taux de chômage, bref, de l'offre et de la demande de main-d'oeuvre. Le scénario de référence fondé sur les données de l'enquête sur la population active effectuée par le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu estime que le taux de croissance annuel de l'emploi au Québec, entre 1985 et 1993, sera de 1,9 p. cent.

**Correspondance études-emploi:** C'est le pourcentage des travailleurs à temps plein qui perçoivent positivement la relation entre les études qu'ils ont faites et le travail qu'ils accomplissaient au 31 mars 1986. Il s'agissait des diplômés de l'année scolaire 1984-1985. Le résultat pour l'ensemble du secondaire professionnel se situe à 63,9 p. cent et au collégial professionnel à 79,2 p. cent.

## Les besoins par secteur d'emploi

### L'ADMINISTRATION

(Vendeurs, administrateurs et directeurs demandés)

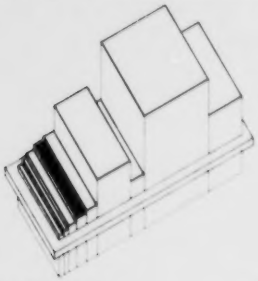

**1. Survol:**

Au royaume des petites et des moyennes entreprises (PME), la formation d'administrateurs et de gestionnaires compétents reste de première importance. Voilà pourquoi le Québec, véritable pépinière de PME, valorise beaucoup l'administration; c'est de ce milieu que sont issus la plupart des dirigeants d'entreprises, moteurs de notre économie. La relève se prépare; en effet, l'attrait des jeunes pour le secteur de l'administration se traduit depuis quelques années par une hausse du nombre de diplômés.

Il s'agit d'une bien grande famille que celle de l'administration! S'y côtoient des banquiers, des courtiers, des agents d'assurance, des comptables, des agents immobiliers, des administrateurs de toutes sortes et, à divers paliers (privé, parapublic, public, municipal, provincial, fédéral, international), des évaluateurs, des commerçants, des commis-vendeurs, du personnel administratif, dont les secrétaires, qu'on appelle désormais agentes de bureau.

Plus exactement, les grandes activités qui caractérisent l'administration touchent la gestion des ressources humaines, la mise en marché et la vente, l'approvisionnement et le transport, la comptabilité et la finance, le soutien administratif et, enfin, le traitement des données et de l'information[1].

L'administration est à la fois un vaste secteur d'études et un bon pourvoyeur d'emplois (voir les annexes à la fin de cette brochure: **«L'emploi par secteur économique en 1985»** et **«L'emploi par**

**secteur économique en 1995»**). Les diplômés en administration se trouvent dans pratiquement tous les milieux de travail mais surtout dans les banques, les caisses populaires, les caisses d'épargne et de crédit, les compagnies d'assurances, les sociétés de fiducie, les maisons de courtage en valeurs mobilières, les agences immobilières, les entreprises commerciales, les sociétés d'État, la fonction publique, les commerces de gros et de détail.

## 2. SITUATION ACTUELLE

### Évolution de l'emploi

Au cours des vingt dernières années, la croissance de l'économie s'est surtout manifestée dans le secteur tertiaire, celui des services. En effet, entre 1966 et 1985, l'emploi dans le secteur tertiaire a progressé de façon marquée au Québec; pendant cette période, sa part dans l'emploi total est passée de 56,8 à 71,3 p. cent[2]! Le champ de l'administration, avec toute la dimension qui lui a été donnée ci-dessus, se situe donc davantage dans le secteur tertiaire dont il est un élément clé.

Entre 1966 et 1983, la composante finance, assurances et affaires immobilières a connu une croissance impressionnante: plus de 60 000 personnes ont été engagées. Les conditions favorables à l'augmentation du crédit à la consommation telles que la stabilité des taux d'intérêt et la maîtrise de l'inflation favorisent ce secteur. Ainsi, une légère hausse de l'emploi est prévisible à court terme. Quant au marché immobilier résidentiel, il se maintiendrait sur sa lancée de 1985, date où il reprenait de la vigueur[3].

Dans les années 70, les banques et les caisses populaires ont presque doublé le nombre de leurs employés, mais la hausse des taux d'intérêt du début des années 80, le réaménagement de leurs structures et la récession économique de 1981-1982 ont ralenti cette croissance. Plus de 155 000 personnes travaillent actuellement dans les différentes banques, caisses, fiducies, compagnies d'assurances et agences immobilières.

Une compétition vive risque de se produire dans le secteur financier avec la déréglementation prévisible des divers véhicules financiers. En effet, les banques, fiducies, compagnies d'assurances et firmes de courtage se disputeront bientôt une gamme de plus en plus étendue de services: dépôt, placement, financement commercial, gestion d'immeubles.

L'administration publique, qui avait connu une croissance accélérée dans la décennie 70, a vu son niveau d'emploi se stabiliser à la suite de restrictions budgétaires depuis le début des années 80. Pour l'année 1983, Statistique Canada dénombrait 63 000 emplois en administration fédérale, 68 000 en administration provinciale et 64 000 en administration municipale[4].

De son côté, le secteur commerce a tout de même été une source importante de nouveaux emplois dont la création a coïncidé avec la prolifération des centres commerciaux et des boutiques spécialisées au Québec. Les plus récentes données démontrent que le secteur commerce progresse à un rythme comparable aux autres secteurs du tertiaire; 491 000 travailleurs s'y trouvaient en 1985[5].

En même temps que le champ de l'administration prenait globalement de l'ampleur, des changements technologiques sont survenus. Les banques, entre autres, ont informatisé leur comptabilité. Pour les clients, elles sont en train de compléter leur réseau de guichets automatiques et de postes multiservices. Par ailleurs, poursuivant leur rationalisation, plusieurs grandes banques ont aussi diminué le nombre de leurs succursales.

Selon certains spécialistes, ces changements, jusqu'à maintenant du moins, ne semblent pas avoir affecté quantitativement les emplois mais ils pourraient éventuellement freiner leur augmentation[6].

**Débouchés**

AU SECONDAIRE:

Qu'en est-il des débouchés actuels et futurs en administration? Les résultats de l'enquête ***Relance**[7], montrent que les femmes sont fortement majoritaires dans le domaine de formation de commis-vendeur. Elles ont un emploi à 66,7 p. cent. La correspondance études-emploi se situe à 83,3 p. cent.

* Tous les résultats concernant les diplômés du secondaire présentés dans cette brochure proviennent de l'enquête **Relance au secondaire 86** et ont trait à la promotion 1984-1985.

Chez les agentes de commercialisation, seulement 26,7 p. cent sont au travail, dont les trois quarts dans un travail relié à leurs études. Les commis-comptables connaissent un taux de chômage de 31,0 p. cent. Par ailleurs, un cinquième des diplômées poursuivent leurs études. On constate un taux de chômage de 26,1 p. cent chez les commis de bureau. Les hommes ont un emploi à 36 p. cent et les femmes, à 43,1 p. cent. On note que plus de 40,0 p. cent des diplômés poursuivent des études.

Les secrétaires affichent un taux de chômage élevé, soit 31 p. cent. Parmi les secrétaires qui ont un emploi à temps plein (40 p. cent), 70 p. cent travaillent dans leur secteur de formation.

AU COLLÉGIAL*:

En 1985, la famille des techniques de l'administration regroupe 29,2 p. cent des diplômés du secteur collégial professionnel[7]. De ces 3 711 diplômés, 76,1 p. cent sont des femmes[8].

Les techniques de secrétariat offrent de bonnes perspectives d'emploi depuis au moins le début des années 80. Les diplômées (il s'agit d'un secteur presque exclusivement féminin) obtiennent un emploi dans une proportion de 80 p. cent, à temps plein dans 87,4 p. cent des cas. La correspondance études-emploi est de l'ordre de 90,0 p. cent.

Les techniques de gestion de bureau (où l'on trouve uniquement des femmes) présentent une situation d'emploi semblable.

Les diplômés des techniques en administration générale connaissent un taux de placement de 69,6 p. cent chez les hommes et de 76,4 p. cent chez les femmes.

Les diplômés en assurances générales et en gestion industrielle connaissent des taux de chômage de 19,7 et 17,5 p. cent. Les emplois se trouvent surtout dans les grands centres urbains[9].

* Tous les résultats concernant les diplômés du collégial présentés dans cette brochure proviennent de l'enquête **Relance au collégial 86** et ont trait à la promotion 1984-1985.

À L'UNIVERSITÉ:

L'enquête ***Relance à l'université**[10] révèle que 83,9 p. cent des hommes et 79,8 p. cent des femmes diplômés universitaires en sciences de l'administration ont un emploi.

On observe une faible correspondance entre les études et l'emploi chez les diplômés en finance, marketing et relations industrielles.

Le stage professionnel obligatoire favorise l'intégration des diplômés en comptabilité au marché du travail. Aussi, le chômage chez ces derniers est le plus bas de tout le secteur administration, soit 7,3 p. cent chez les hommes et 10,4 p. cent chez les femmes.

Dans la concentration finance et celle des relations industrielles, on observe que les diplômés sont les plus nombreux du secteur de l'administration à poursuivre leurs études: environ 11,0 p. cent chez les hommes et 15,0 p. cent chez les femmes.

**Exigences**

À la suite de l'introduction dans les bureaux de nouvelles technologies, plusieurs techniques et méthodes de travail ont changé. Leur maîtrise devient essentielle à l'intégration au travail en administration.

Les agents et agentes de bureau doivent être capables de travailler avec une machine à traitement de texte, d'utiliser le courrier électronique, ainsi que toute autre technique de bureautique[11].

On exige, en outre, une bonne maîtrise de la langue française et une connaissance minimale de la langue anglaise, surtout pour les emplois dans la région de Montréal.

## 3. PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour les années 90, quelles sont les perspectives de création d'emplois dans le secteur d'activité économique recouvrant le commerce, l'administration publique, la finance, les assurances et les affaires immobilières?

* Tous les résultats concernant les diplômés universitaires présentés dans cette brochure proviennent de l'enquête **Relance à l'université 84** et concernent les diplômés de 1982, dernière année pour laquelle une enquête a pu être réalisée.

Pour le savoir, nous nous sommes fondés sur les indications fournies par le Modèle québécois de prévision par profession élaboré par les spécialistes du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu; ce modèle présente un scénario de l'évolution du marché du travail pour la période 1985-1993 (Voir au début de la deuxième partie: «Les principaux termes et expressions utilisés dans cette section»).

La composante commerce connaîtra une croissance annuelle de l'ordre de 12 000 emplois. Il semble que le rythme de développement des chaînes de succursales et des franchises se maintiendra. Le secteur devra s'adapter aux goûts d'une clientèle qui exige des services de plus en plus diversifiés et de qualité. On verra croître le nombre de boutiques employant du personnel spécialisé et offrant des services sur mesure.

Le personnel de la vente et des services occupera près du tiers des emplois créés entre 1985 et 1995. Sa part dans l'emploi passera de 22,5 p. cent en 1985 à près de 25 p. cent en 1995. L'augmentation du revenu disponible, de la consommation, ainsi que l'ajustement de l'offre à la demande d'une clientèle plus à l'aise financièrement, expliquent cette croissance. Les professions de la vente (vendeurs, acheteurs, agents commerciaux, chefs de vente) accroîtront donc leur importance dans la structure de l'emploi. Le modèle prévisionnel québécois indique que 24,3 p. cent des emplois du secteur de la vente chercheront preneurs à moyen terme. Le taux annuel de croissance de l'emploi y sera supérieur à la moyenne, soit 2,6 p. cent (voir l'annexe **Le marché des professions des années 1990-1995**).

«Les finances et les assurances s'ajusteront au rythme de l'activité économique, créant 28 000 emplois et se débattront toujours dans un contexte de déréglementation des divers véhicules financiers. Un taux élevé de l'épargne et une diversification accrue des besoins des épargnants soutiendront la croissance du secteur financier[12].»

L'emploi dans l'administration publique se maintiendra au niveau actuel; aucune croissance de l'emploi n'y est prévue.

Le personnel administratif (secrétaires, commis-comptables, teneurs de livres, commis, etc.) verra sa croissance fortement ralentie. Selon les prévisions, la micro-informatique réduira le nom-

bre d'emplois et modifiera les tâches chez les dactylos. L'utilisation plus grande de cette technologie suivra le même cheminement un peu plus tard et aura les mêmes effets chez les teneurs de livres et les commis-comptables. L'introduction de la micro-informatique devrait être plus rapide dans les secteurs où elle permettra des économies substantielles: dans le commerce et la finance, par exemple.

Globalement, la part des travailleurs administratifs passera de 17,9 p. cent en 1985, à 17,1 p. cent en 1993[13]. Les observateurs avertis soupçonnent fortement les nouvelles technologies bureautiques d'être responsables de la réduction du potentiel de croissance de ces professions. D'ici 1993, le taux annuel de croissance du personnel administratif sera de 1,4 p. cent et se situera donc en deça du taux moyen qui est de 1,9 p. cent[14].

Par ailleurs, les directeurs généraux et les administrateurs connaîtront l'un des plus forts taux de croissance, soit 3,6 p. cent, au cours de la période 1985-1993. Les perspectives favorables qui s'annoncent dans les services commerciaux, par exemple, dans les services aux entreprises (services d'informatique, de comptabilité, de publicité, de recherche, etc.) où sont concentrés les effectifs de la profession expliqueraient cette croissance[15].

Le modèle prévisionnel annonce de très bonnes perspectives professionnelles pour ceux qui voudront assumer des responsabilités de direction de toutes sortes: directeurs généraux, financiers, de personnel, des relations de travail, des ventes, des achats et de la production.

Les comptables, les vérificateurs, les agents financiers, les analystes en organisation et méthodes, les agents commerciaux, les représentants de commerce, les chefs de vente, les agents d'assurance, les agents immobiliers, les agents de gestion, et les courtiers en valeurs mobilières auront également de bonnes perspectives professionnelles[16].

## 4. SOMMAIRE

Englobant la grande famille où l'on se préoccupe d'organisations et d'entreprises de toutes catégories, l'administration a connu une montée spectaculaire au cours des vingt dernières années. La vigueur de l'entrepreneurship compte pour beaucoup dans la

bonne performance que maintient le champ de l'administration dans la croissance de l'emploi au Québec.

De nouvelles technologies de plus en plus présentes dans ce secteur, augmentent la productivité et épargnent bien des tâches fastidieuses. Toutefois, leur implantation exige des ajustements au plan de l'organisation du travail.

*Les années 90 s'annoncent intéressantes pour les directeurs généraux et les administrateurs (sauf dans le secteur public), de même que pour les professions touchant la vente et les services commerciaux. Par contre, le personnel administratif (secrétaires, caissières, commis-comptables, etc.) accusera une diminution ou, tout au moins plafonnera au cours de cette période.*

## ADMINISTRATION

### Références


1. **Répertoire des profils de formation professionnelle: Administration**, Les publications du Québec, ministère de l'Éducation, GIPEX, 1985.
2. DELAGRAVE, Louis, PARENT, Luc, et BÉLAND, Pierre, «L'emploi par profession: évolution passée et perspectives 1993», dans **Le marché du travail**, février 1987, p. 76.
3. BRABANT, CHARRON **et al.**, «Perspectives du marché du travail 1986-1987», dans **Le marché du travail**, juin 1986, vol. 7, n° 6, p. 73.
4. **Le Québec statistique**, édition 1985-1986, Les publications du Québec, 1985, p. 521.
5. DELAGRAVE, Louis, PARENT, Luc et BÉLAND, Pierre, «L'emploi par profession: évolution passée et perspectives 1993», dans **Le marché du travail**, février 1987, p. 76.
6. **Ibid.**
7. MICHEL, Pierre, **Relance au secondaire: Situation au 31 mars 1986**, ministère de l'Éducation.
8. **Ibid.**
9. **Les finissants du secteur professionnel des cégeps et le marché de l'emploi, Promotion 1983-84**, Emploi et Immigration Canada, 1986, p. 140-151.
10. **Relance à l'université: 1984**, Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaire, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, 1986.

11. **Répertoire des profils de formation professionnelle**, p. 5-7.
12. BÉLAND, Pierre, DELAGRAVE, Louis, et PARENT, Luc, **Modèle québécois de prévision par profession**, MMSR, avril 1987, p. 5, tableau 1.1
13. **Ibid.**, note 2, p. 79.
14. BÉLAND, Pierre, DELAGRAVE, Louis et PARENT, Luc, **Modèle québécois de prévision par profession**, ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, avril 1987, p. 29, tableau 3.4.
15. **Ibid.**
16. **Ibid.**, Annexe 1.

## L'AGRO-ALIMENTAIRE

(Des débouchés dans l'industrie de transformation alimentaire)

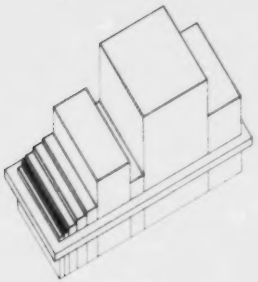

### 1. SURVOL

Le terme agro-alimentaire, moins restrictif que celui d'agriculture, recouvre les activités touchant l'alimentation depuis la production, la conservation et la transformation, jusqu'à la distribution des aliments aux consommateurs. Plus précisément, les grandes catégories d'activités de l'agro-alimentaire se caractérisent par la culture des plantes, l'élevage, la pêche, l'aménagement et la mise en valeur des sols, la gestion de l'exploitation agricole, la transformation et la commercialisation des produits, ainsi que l'entretien et la réparation de l'équipement agricole[1].

Les exploitants d'entreprises agricoles (les fermiers d'hier), les horticulteurs, les techniciens en gestion et en production agricole, les agronomes, les pêcheurs, les éleveurs, les diététistes et tous les travailleurs qui oeuvrent au sein des quelque 1 200 petites et moyennes entreprises agro-alimentaires du Québec, font partie des 145 000 personnes (85 000 dans l'agriculture et 60 000 dans la transformation) qui occupent un emploi dans l'un ou l'autre des maillons de la chaîne agro-alimentaire au Québec. Il s'agit de 5,2 p. cent de la main-d'oeuvre du Québec, sans compter les distributeurs et les détaillants[2].

En constante évolution, l'industrie agro-alimentaire témoigne de la qualité et du dynamisme de ce secteur tant au Québec que sur les marchés extérieurs.

## 2. SITUATION ACTUELLE

### Évolution de l'emploi

L'urbanisation rapide du Québec, son évolution démographique, ses besoins alimentaires de plus en plus diversifiés et les politiques soutenues visant l'autosuffisance alimentaire (le degré d'autosuffisance du Québec est passé de 35 p. cent en 1971, à près de 74 p. cent en 1984)[3] ont changé le visage de l'agriculture. La production agricole a pris un essor remarquable, même si l'on a vu diminuer de façon drastique le nombre de fermes à cause de regroupements.

C'est surtout dans la transformation alimentaire que l'expansion s'est manifestée. Cette industrie a connu, en effet, une croissance annuelle moyenne de 15,3 p. cent entre 1976 et 1981, ce taux dépassant celui de l'ensemble de l'industrie manufacturière[4].

L'industrie agro-alimentaire du Québec met constamment au point de nouvelles techniques de transformation qui donnent naissance à des produits haut de gamme: fromages, charcuterie, veau de grain. Ces produits sont surtout destinés à l'exportation où le secteur agro-alimentaire ne cesse de prendre de la vigueur depuis 1980[5].

La croissance de l'emploi se réalise surtout dans la transformation alimentaire qui, en plus de créer de nouveaux produits, engendre également de nouveaux métiers spécialisés dans la fabrication, le contrôle de la qualité dans les usines de transformation, la conservation et la mise en marché des produits agricoles et alimentaires.

La pêche demeure une activité fort importante en Gaspésie, sur la Côte-Nord et aux Îles-de-la-Madeleine. L'industrie de la pêche au Québec regroupait, en 1985, 6 700 pêcheurs commerciaux, 3 000 bateaux de pêche et 190 établissements de transformation[6].

Au cours des dernières années, le gouvernement a beaucoup investi dans le renouvellement de la flotte de pêche, la modernisation des usines de transformation ainsi que dans le redressement d'entreprises importantes telles que Pêches nordiques et Madelipêches. Avec la récente privatisation de cette dernière

industrie, c'est un nouveau tournant que prennent les pêches québécoises: celui d'assumer davantage leur propre développement, le rôle de l'État se tournant de plus en plus vers le soutien et l'orientation.

En termes d'emploi, à court terme, le secteur des pêches ne présenterait aucune variation importante.

Des débouchés s'annoncent dans l'aquiculture qui s'implante de plus en plus au Québec: 400 permis ont été délivrés à des producteurs d'espèces présentant de bonnes possibilités de développement comme l'omble de fontaine, le saumon atlantique, la truite arc-en-ciel et la moule bleue. D'autres espèces pourraient s'ajouter éventuellement à celles-ci[7].

**Débouchés**

AU SECONDAIRE:

En 1985[8], les débouchés pour les ouvriers spécialisés dans la mécanique agricole de préparation, l'horticulture ornementale et les productions animales affichent des taux de placement respectifs de 72,2, de 71,4 et de 60 p. cent. Le placement permanent de ces diplômés est souvent difficile à cause du caractère saisonnier de bon nombre d'emplois.

AU COLLÉGIAL:

Des données tirées de **Relance**[9] montrent un taux de placement de l'ordre de 100 p. cent chez les diplômés en technologie laitière dont la plupart, soit 80 p. cent ont un emploi correspondant à leur formation.

Plusieurs débouchés s'offrent en effet à ce petit nombre de diplômés (8) qu'on retrouve, soit dans les laboratoires de contrôle de la qualité et de développement, soit dans la gestion et l'administration d'entreprises dans ce secteur ou encore comme conseillers en génie rural.

En technologie équine (où l'on trouve presque exclusivement des femmes), 85,7 p. cent des diplômées ont un emploi. Le taux de placement est de 66,7 p. cent en technologie des sols, en zootechnologie et en gestion et exploitation d'entreprises agricoles. Enfin, au bas du classement, 33,3 p. cent des diplômés en horti-

culture légumière et fruitière et 20 p. cent des diplômés en phytotechnique ont trouvé un emploi. Il y a peu de diplômés dans ces deux dernières options (8-9).

À L'UNIVERSITÉ:

La situation des diplômés universitaires en agriculture est, dans l'ensemble, assez précaire. La dernière enquête **Relance** à l'université révèle que 73,3 p. cent des diplômés et 58,6 p. cent des diplômées dans ce domaine occupent un emploi, la plupart à temps plein[10]. Les diplômés en génie rural ont un taux de placement semblable, soit 71,4 p. cent.

Les médecins vétérinaires connaissent un bon taux de placement; 85,7 p. cent des hommes et 72,7 p. cent des femmes ont un emploi. Près du quart des femmes poursuivent leurs études, soit deux fois plus que chez les hommes. Selon le modèle prévisionnel, on prévoit de très bonnes perspectives d'emploi d'ici 1993 pour les vétérinaires[11].

Les diplômés en génie rural et en alimentation trouvent un emploi assez difficilement. Les débouchés existants sont en recherche, en développement des ressources, en planification et administration des services alimentaires et en sciences de l'alimentation.

Toutefois, ces emplois n'étant pas nécessairement hermétiques, les diplômés peuvent se tourner vers d'autres sources d'emploi. On a vu des diplômés en agronomie, par exemple, devenir consultants pour des regroupements de producteurs ou des syndicats de gestion et d'autres, créer leur propre emploi[12]. Notons que les possibilités d'emploi ont diminué dans les secteurs public et parapublic depuis quelques années.

**Exigences**

La mobilité géographique est un facteur essentiel dans l'agroalimentaire. Non seulement il existe des possibilités d'emploi dans toutes les régions du Québec, mais certains professionnels et techniciens pourraient être appelés à exercer des fonctions de conseillers dans les pays en voie de développement.

Peut-être encore plus qu'ailleurs, les expériences acquises lors d'emploi d'été ou à temps partiel, lors de stages, représentent des atouts importants et facilitent l'intégration au marché du travail.

Ici encore, la connaissance et l'utilisation d'outils informatiques comme support de la recherche et de la gestion sont indispensables. Aussi, offre-t-on de plus en plus des cours complémentaires en informatique dans le cadre de la formation en agro-alimentaire.

**La place des femmes:**

En 1984-1985, les femmes représentaient 37 p. cent de tous les diplômés des programmes du collégial en agro-alimentaire[13].

Toutefois, ces dernières étaient majoritaires en gestion et exploitation d'entreprises agricoles, en technologie alimentaire et en technologie équine. En agro-alimentaire, comme ailleurs, les femmes prennent de plus en plus leur place.

## 3. PERSPECTIVE D'AVENIR

La main-d'oeuvre nouvelle devra certes être plus qualifiée et savoir utiliser des techniques et des méthodes de gestion de plus en plus raffinées, mais elle ne fera que remplacer les travailleurs qui se retireront[14].

L'implantation de nouvelles technologies telles que les systèmes électroniques de contrôle et d'automation, les nouveaux systèmes d'alimentation adaptés aux besoins individuels, l'amélioration génétique des troupeaux par insémination artificielle ou par transfert d'embryons aura des effets positifs: elle amènera des gains appréciables des rendements laitiers par tête et une plus grande productivité agricole. Toutefois, cette amélioration de la productivité aura pour effet de réduire le nombre de fermes laitières et en conséquence le nombre de travailleurs. Dans une étude prospective, des chercheurs universitaires québécois entrevoient que le nombre des fermes laitières passera de 22 175 à 8 190 en 1996 et que, parallèlement, les emplois diminueront de 29 910 en 1981 à 21 700 en 1996[15].

La production laitière se stabilisera au cours des prochaines années, étant donné que la production est réglementée, ce qui n'empêchera toutefois pas une diversification encore plus forte des produits transformés.

Le secteur de la transformation des produits agro-alimentaires apportera les débouchés les plus nombreux et continuera d'être

un bon pourvoyeur d'emplois, surtout pour les techniciens et les diplômés universitaires.

Dans les prochaines années, la demande restera forte sur les marchés mondiaux du poisson de fond (morue, sébaste, goberge). L'exportation de poisson frais (non surgelé) vers le marché américain est appelée à augmenter.

Récemment établie, l'aquiculture diversifiera et augmentera ses activités. Son développement pourrait permettre aux usines de transformation d'allonger la période de leur activité d'une part, ainsi que celle des bateaux de pêche d'autre part.

Autre possibilité de développement: l'exploitation commerciale d'espèces d'eau douce (perchaude, corrégone, écrevisse). Si l'on tient compte des nombreux plans d'eau que le Québec recèle et le fait que les Québécois sont de plus en plus consommateurs de poissons provenant d'eaux douces, la pêche commerciale dans ces eaux pourrait offrir un potentiel important de développement[16].

Le modèle prévisionnel par profession prévoit un taux annuel de décroissance de l'emploi de 0,2 p. cent dans l'agriculture. Le secteur des pêches (les données comprennent aussi la chasse et le piégeage) connaîtra un taux de croissance annuel de 0,5 p. cent pendant la même période[17].

## 4. SOMMAIRE

Les progrès de la science et de la technologie, la diversification des productions, la spécialisation des fermes et l'évolution des besoins et des mentalités ont transformé le monde agricole. Ces changements lui ont fait vivre, depuis 20 ans, une évolution accélérée: fermes automatisées, produits manufacturés haut de gamme et bonne performance sur les marchés d'exportation.

Si la production agricole (élevage, culture et aménagement des sols) et les pêches maintiennent leur rythme de croisière au cours des prochaines années, la transformation alimentaire connaîtra un essor tangible. Les applications de la biotechnologie (voir la section - **L'environnement**) ne font que commencer; ses promesses sont nombreuses en ce qui a trait, entre autres, aux produits alimentaires.

*L'agro-alimentaire offre une vaste chaîne d'activités en pleine expansion du côté de l'industrie de transformation alimentaire, en équilibre dans le secteur des pêches et précaires dans la production agricole.*

## AGRO-ALIMENTAIRE

### Références


1. **Répertoire des profils de formation professionnelle: agro-alimentaire.** Les publications du Québec, Ministère de l'Éducation, GIPEX, 1985.
2. DELAGRAVE, Louis. **Perspectives d'emploi à moyen terme (horizon 1993).** Service des études prévisionnelles, MMSR, 1986, p. 28.
3. **Ibid.**, p. 29.
4. BEAULIEU, Ginette. **L'agro-alimentaire.** Collection Secteurs d'emploi de l'avenir, Ministère de l'Éducation, 1984, p. 9.
5. «L'agro-alimentaire: bien structurer, beaucoup à faire», dans **Ressources humaines**, n° 17, nov.-déc. 1986, p. 21.
6. VEUILLEUX, Bertrand. «L'industrie de la pêche au Québec», dans **Alimentation Québec Pêcheries**, vol. 5, n° 4, juillet-août 1986, p. 5.
7. «Les perspectives de l'aquiculture au Québec», dans **Alimentation Québec Pêcheries**, vol. 5, n° 6, nov.-déc. 1986, p. 13.
8. **Relance au secondaire: situation au 31 mars 1986.**
9. **Relance au collégial: situation au 31 mars 1986.**
10. **Relance à l'université 1984.**
11. BÉLAND, Pierre, DELAGRAVE, Louis, PARENT, Luc. **Modèle québécois de prévision par profession**, MMSR, avril 1987, Annexe I.
12. BEAULIEU, Ginette, **Op. cit.**, p. 33.
13. Les finissants du secteur professionnel des cégeps et le marché de l'emploi, édition 1986, Emploi et Immigration Canada, p. 19.
14. BÉLAND, Pierre, DELAGRAVE, Louis, PARENT, Luc. **Modèle québécois de prévision par profession**, MMSR, avril 1987, Annexe I.
15. THIBODEAU, Jean-Claude. **Impact des nouvelles technologies sur la structure économique du Québec: l'industrie laitière.** Monographie sectorielle, 1985, p. 41.
16. Dossier: «La pêche commerciale en eaux douces», dans **Alimentation Québec Pêcheries**, vol. 6, n° 7, janvier-février 1987, p. 19.
17. **Modèle québécois de prévision par profession, Prévisions des besoins professionnels au Québec**, 1982-1990, MMSR, février 1987.

## LES COMMUNICATIONS

(Deux pourvoyeurs d'emplois: la publicité et les médias électroniques privés)

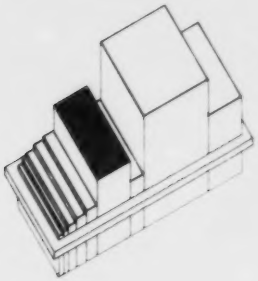

### 1. SURVOL

L'ère de l'information a suivi l'ère industrielle. Le développement de la science et de la technologie font que l'information prend une place sans cesse croissante dans la vie de toutes les collectivités. Les nombreux moyens de communication dont nous sommes entourés témoignent de l'omniprésence de l'information: câble, ordinateur, journaux, radio, télévision, téléphone, postes, publicité et, plus récemment, satellites, télédocumentation, vidéo, téléphonie cellulaire.

Issues de divers milieux tels que le marketing, la vente, l'administration, les médias, le journalisme, les relations publiques, les arts et les lettres, les personnes qui oeuvrent dans les communications totalisent près de 100 000 travailleurs[1]. En 1983, l'industrie des médias électroniques a procuré 4 861 emplois au Québec et généré 402,5 millions de dollars de recettes[2].

D'abord et avant tout un lieu de production de textes, de production photographique, audiovisuelle ou sonore, les communications nécessitent également des opérations administratives comme la gestion de personnel, de publicité, de budgets et ce, tant dans les grandes entreprises telles que Radio-Canada, Bell Canada, La Société canadienne des postes que dans les petites comme les stations de radio communautaire et les hebdomadaires[3].

## 2. SITUATION ACTUELLE

### Évolution de l'emploi

Au cours de la dernière décennie, le secteur des communications dans son ensemble a connu un essor important.

L'industrie de l'imprimerie et de l'édition a modifié ses méthodes de production en introduisant les derniers progrès techniques dans ses procédés, ce qui a eu des répercussions sur la productivité, l'emploi, les salaires et la rentabilité de ces entreprises.

La presse écrite a suivi un cheminement technologique similaire. Les quotidiens restent encore les entreprises qui engagent le plus grand nombre de personnes. Les journalistes forment 15 p. cent de la main-d'oeuvre des journaux et des périodiques.

En 1983, la presse écrite et l'industrie de l'imprimerie et de l'édition comptaient 8 289 travailleurs[4].

La presse électronique a vu naître les radios communautaires qui, en 1982, représentaient plus de 13 p. cent des stations émettrices. La multiplication des stations de radio MF doit également être soulignée: ces dernières sont passées de 19,5 p. cent de toutes les stations de radio en 1970 à 36 p. cent en 1982[5]. La radio privée employait 1 925 personnes en 1983[6].

La télévision de masse s'est développée à vive allure avec l'arrivée de la câblodistribution. En plus de l'accroissement des choix offerts aux téléspectateurs, on assiste également à une concurrence entre réseaux de télévision francophones, puis entre réseaux francophones et télédiffuseurs anglophones canadiens et américains.

La production et la distribution d'émissions de télévision procurent du travail à un nombre important de Québécois. En excluant les artistes et les personnes-ressources invitées, les stations de télévision ont engagé plus de 5 600 employés «réguliers» en 1980-1981[7] et les entreprises de câblodistribution de 1 000 abonnés et plus avaient alors à leur service une moyenne mensuelle de 1 415 personnes, en 1983[8].

Les vingt principales agences de publicité québécoises employaient 1 888 personnes en 1984[9]. La publicité a beaucoup

évolué depuis vingt ans. Les besoins et les goûts des consommateurs se sont transformés et les agences ont dû convaincre, séduire et innover davantage afin de stimuler la consommation des produits de leurs clients. Pour ce faire, les agences doivent faire appel à la compétence de ressources humaines dynamiques[10].

Enfin, le secteur du téléphone demeure l'un des plus gros employeurs en communication; en 1984, on comptait 19 633 travailleurs dans les services téléphoniques[11].

**Débouchés**

AU SECONDAIRE:

Selon **Relance au secondaire**, les diplômés de l'imprimerie qui ont suivi le programme de cours Impression sur presses offset ont trouvé, à 73,7 p. cent, du travail. La plupart d'entre eux, soit 83,3 p. cent, dans un emploi correspondant à leur formation[12]. Les diplômés des autres programmes connaissent des taux de chômage de plus de 24 p. cent.

AU COLLÉGIAL:

Selon Emploi et Immigration Canada, la situation du placement est bonne pour les diplômés, peu nombreux, en reliure (surtout industrielle), en photographie et en photomécanique. Les techniques d'impression offrent également de bonnes perspectives d'emploi, de même que les techniques de graphisme et les techniques de commercialisation en radio, en télévision et en presse écrite[13].

Alors que la situation du placement est mauvaise pour les techniques de communication en publicité, les techniciens en presse écrite, en radio et en télévision connaissent une meilleure situation de placement[14].

Pour bien interpréter ces résultats, il faut savoir que le petit nombre de ces diplômés devrait favoriser grandement leur intégration sur le marché du travail. Or, selon Relance, tel n'est pas le cas. On observe une difficile intégration au marché du travail[15].

À L'UNIVERSITÉ:

Les diplômés universitaires en communication affrontent une pénurie de débouchés à peu près constante depuis quelques années: 16,5 p. cent de chômage chez les hommes et 20,6 p. cent chez les femmes. Pour ces diplômés, le marché de l'emploi est donc très saturé et leur intégration au marché du travail compte parmi les plus longues observées jusqu'ici au premier cycle universitaire[16].

**Exigences**

Les employeurs attendent d'abord des diplômés en communication la maîtrise des techniques propres à la profession, certes, mais aussi des aptitudes à analyser les problèmes, un bon esprit de synthèse et une habileté à élaborer des propositions de solution aux problèmes concrets[17].

La polyvalence développée en faisant ses preuves ailleurs que dans les grosses «boîtes» (ex.: médias régionaux, radios communautaires, organismes socio-économiques) et une très bonne maîtrise de la langue française écrite et parlée restent essentielles. La connaissance de la langue anglaise représente un atout important.

## 3. PERSPECTIVES D'AVENIR

Les diplômés actuels en communication sont déçus de ce que les portes des médias, des agences de publicité et des cabinets de relations publiques ne leur soient pas aussi grandes ouvertes qu'ils le souhaiteraient.

Certains métiers et professions sont susceptibles de se développer de façon significative au cours des années à venir. C'est le cas, par exemple, des directeurs de publicité dont les perspectives d'emploi s'avèrent très bonnes[18]. La capacité de lancer avec succès des produits sur le marché revêt une importance primordiale dans le secteur du commerce qu'on prévoit prometteur et auquel se rattachent ces groupes professionnels.

Les agents de publicité faisant partie des services aux entreprises pourraient augmenter leurs possibilités d'emploi dans un contexte économique où la concurrence au niveau des produits à offrir devient de plus en plus vive[19].

De bonnes perspectives professionnelles s'annoncent dans les années 90 pour les opérateurs d'appareils d'enregistrement et de reproduction visuelle et sonore, pour les télégraphistes et les projectionnistes de cinéma[20].

Il faut cependant souligner que l'avenir des communications dépend aussi des politiques des pouvoirs publics en matière de radio et de télédiffusion, notamment. Cependant, selon les experts, le dynamisme du secteur privé pourrait pallier la stagnation des emplois dans les organismes publics[21].

Les entreprises d'imprimerie et d'édition se portent un peu mieux qu'au début des années 80 et devraient connaître un taux annuel de croissance modeste du nombre d'emploi, soit 1,3 p. cent, d'ici 1993[22]. Si des modifications technologiques (scanners, logiciels sophistiqués, écrans à haute définition) ont déjà un impact sur les activités dans l'imprimerie[23], leur incidence sur la main-d'oeuvre reste incertaine actuellement.

## 4. SOMMAIRE

Les communications ont affecté nos façons de vivre et de travailler depuis vingt ans. Même si elle a déjà profondément transformé les activités professionnelles dans ce secteur, la technologie y aura encore un impact considérable au cours des prochaines années.

L'avenir des communications est fortement lié aux réglementations et aux politiques gouvernementales. Un grand nombre des emplois en communication se trouvent dans des sociétés d'État comme Radio-Canada, Radio-Québec et la Société canadienne des postes. Les décisions budgétaires des gouvernements fédéral et provincial au cours des prochaines années auront une grande importance pour l'avenir de ce secteur.

---

*Par le fait qu'elles sont connexes à la vente et aux services aux entreprises, secteurs qui annoncent d'excellentes perspectives d'emploi, les professions touchant la publicité sont prometteuses. Par ailleurs, l'industrie de l'imprimerie et de l'édition connaîtra une croissance modeste de l'emploi. Le secteur privé des médias électroniques compensera la diminution des emplois disponibles dans les organismes publics de radio-télédiffusion. Enfin, une croissance est à prévoir dans la câblodistribution et l'industrie du logiciel.*

---

## LES COMMUNICATIONS

### Références


1. DELAGRAVE, Louis, **Perspectives d'emploi à moyen terme (horizon 1993)**, MMSR, 1986, p. 16.
2. **Rapport statistique sur les médias québécois**, Direction générale du développement, Ministère des Communications du Québec, 1985, p. 10-11.
3. **Répertoire des profils de formation professionnelle: Communication et documentation**, GIPEX, 1985.
4. CANTIN, Hélène, Étude interne du ministère des Communications du Québec, Service de la recherche, non publiée. Les données ne couvrent que les années 1983 et 1984.
5. **Statistiques culturelles du Québec 1971-1982**, Institut québécois de recherche sur la culture, 1985, p. 12.40.
6. CANTIN, Hélène, **Op. cit.**.
7. **Stat. cult.**, p. 13.66. (Voir note 5.)
8. CANTIN, Hélène, **Op. cit.**.
9. CANTIN, Hélène, **Op. cit.**
10. BONNEVILLE, Michel, «Publicité 1986», dans **Ressources humaines**, n° 16, octobre 1986, p. 27.
11. CANTIN, Hélène, **Op. cit.**
12. **Relance au secondaire: situation au 31 mars 1986.**
13. Emploi et Immigration Canada, **Op. cit.**, p. 162-166.
14. **Ibid.**, p. 167-170.
15. **Relance au collégial: situation au 31 mars 1986.**
16. **Relance à l'université 1984**, p. 51.
17. RIVARD, Jean-Claude, «Les médias peu accessibles aux finissants», dans **Le Soleil**, 7 mars 1987, p. D-8.
18. BÉLAND, Pierre, DELAGRAVE, Louis, PARENT, Luc, **Modèle québécois de prévision par profession**, MMSR, avril 1987, Annexe I.
19. **Les finissants du secteur professionnel des cégeps et le marché de l'emploi**, édition 1986, Emploi et Immigration Canada.
20. BÉLAND, Pierre, DELAGRAVE, Louis, PARENT, Luc, **Modèle québécois de prévision par profession**, MMSR, avril 1987, Annexe I.
21. BÉLAND, Pierre, DELAGRAVE, Louis, PARENT, Luc, **Modèle québécois des prévisions par profession**, Service des études prévisionnelles, MMSR, février 1987.
22. BÉLAND, Pierre, DELAGRAVE, Louis, PARENT, Luc, **Modèle québécois de prévision par profession**, MMSR, avril 1987, Annexe I, tableau 3.4, p. 29.
23. **Répertoire des profils de formation professionnelle: Imprimerie**, GIPEX, 1985.

## LA CONSTRUCTION

(Des emplois en rénovation et aussi en construction non résidentielle)

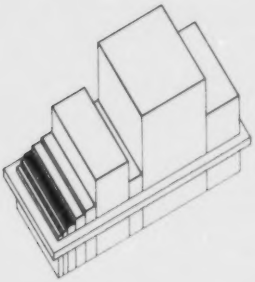

### 1. SURVOL

Quand le bâtiment va, tout va, affirme le vieil adage. L'importance qu'on attribue à la construction, qu'elle soit commerciale, industrielle ou résidentielle, s'explique par l'effet d'entraînement que les activités de ce secteur ont sur l'ensemble de l'économie.

Le monde de la construction offre une grande diversité. Autour de l'entrepreneur responsable d'un projet de construction, gravite un grand nombre de travailleurs spécialisés. On y rencontre, entre autres, des monteurs de charpente, des menuisiers, des électriciens, des peintres, des plâtriers, des poseurs de systèmes (préposés à l'installation de meubles fixes ou ameublements) et de revêtements, des calorifugeurs, des manoeuvres affectés à des tâches diverses, des conducteurs de camions. Mentionnons aussi le personnel technique, administratif et professionnel dont doit s'entourer l'entrepreneur: architectes, arpenteurs-géomètres, ingénieurs civils, techniciens en mécanique du bâtiment[1].

En 1983, la construction résidentielle représentait 62,3 p. cent de la valeur des travaux de construction de bâtiments et le secteur commercial, 15 p. cent[2]. La valeur globale des travaux de construction au Québec incluant les travaux de génie, en 1983, s'élevait à 11,4 milliards de dollars et, en 1985, à 12,5 milliards[3].

## 2. SITUATION ACTUELLE

### Évolution de l'emploi

Au Québec, la construction a évolué au rythme des cycles économiques et des grands travaux publics (Expo 67, Baie James, Jeux olympiques). Il s'agit d'un secteur qui, effectivement, suit assez fidèlement la courbe de l'économie générale, les hauts et les bas se situant d'ailleurs aux mêmes années repères, soit un sommet au milieu des années 70, suivi d'une baisse jusqu'en 1983 et d'une remontée en 1985.

Au cours de la période 1974-1983, le nombre de salariés oeuvrant sur les chantiers de construction a chuté de plus de la moitié (-51,5 p. cent) au Québec. De 97 319 qu'il était en 1990, le nombre de salariés régis par le décret de l'industrie de la construction a diminué d'année en année, se retrouvant à 82 663 en 1985[4].

Le travail en usine (qui n'est pas sujet aux règlements de la construction), le travail non déclaré (ou au noir) et le caractère cyclique de l'industrie de la construction rendent difficile la connaissance des tendances de l'emploi dans ces métiers. Les métiers d'électricien ont, au fil des ans, pris une plus grande place parmi les ouvriers qualifiés, c'est-à-dire ceux qui pratiquent un métier réglementé par la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'oeuvre de l'industrie de la construction. Le groupe le plus important demeure toutefois celui des charpentiers-menuisiers. Par ailleurs, le nombre d'apprentis détenteurs de la carte et du carnet d'apprentissage pour un métier particulier, ainsi que celui des ouvriers non qualifiés, ont augmenté plus rapidement depuis 1984 que celui des compagnons possédant un certificat de qualification ou une attestation d'expérience[5].

### Débouchés

AU SECONDAIRE:

Près de 55 p. cent des charpentiers-menuisiers diplômés ont un emploi, selon la dernière **Relance**[6] et un peu plus de la moitié d'entre eux exercent le métier dans le secteur de leur formation. On note de bonnes perspectives d'emploi dans les métiers de fer-

blantier, tuyauteur, mécanicien de machinerie lourde et les ébénistes. Toutefois les perspectives sont moins bonnes pour les mécaniciens de chantier, les charpentiers-menuisiers et les électriciens.

AU COLLÉGIAL:

Les diplômés en technologie de l'architecture[7] connaissent un taux de placement de 66,6 p. cent. En technologie du génie civil, on note un taux de placement de 45,1 p. cent. Les techniciens en mécanique du bâtiment affichent un taux d'emploi plus élevé, soit 83,3 p. cent. Chez l'ensemble de ces diplômés la correspondance formation-emploi est supérieure à 78,0 p. cent.

À L'UNIVERSITÉ:

La pénurie d'emploi continue pour les diplômés en architecture. La dernière enquête **Relance** révèle un taux de placement des diplômés[8] de 77,8 p. cent (les données manquent chez les femmes), soit un peu supérieur à la moyenne des diplômés de premier cycle universitaire. Les diplômés en génie civil, à 83 p. cent, ont trouvé un emploi et 11 p. cent poursuivent leurs études.

**Exigences**

Les exigences quant à la formation et à la qualification professionnelles de la main-d'oeuvre de l'industrie de la construction relèvent de la Loi 119. Cette loi régit l'exercice de 23 métiers. Elle fixe entre autres les conditions d'exercice: qualification et attestation d'expérience, régime d'apprentissage et relation employeur-apprenti[9].

Après l'acquisition des certificats de compétence exigés par la Loi, la pratique du métier requiert la mobilité à cause de la multiplicité et de la dispersion des chantiers. Il faut de plus savoir que beaucoup d'emplois dans ce secteur sont temporaires ou saisonniers et impliquent des mises à pied, surtout l'hiver. L'expérience acquise lors d'emplois d'été est toujours considérée et demeure un atout lors de la sélection des candidats au travail. De plus, pour certains postes d'ouvriers qualifiés, des aptitudes pour le dessin mécanique et technique sont essentielles.

## 3. PERSPECTIVES D'AVENIR

Selon le Modèle québécois de prévision par profession, le taux de croissance annuel du secteur construction sera de 0,9 p. cent d'ici 1993, donc en deça de la moyenne générale anticipée, soit de 1,9 p. cent.

Étant donné le ralentissement démographique, les mises en chantier dans la construction résidentielle plafonneront. En compensation, le marché de la rénovation croîtra et l'accent sera mis sur le réaménagement des édifices, plutôt que sur leur démolition.

Le secteur évoluera vers le développement de la construction non résidentielle. On prévoit des investissements dans la construction qui, au début des années 1990, se rapprocheront de ceux du milieu des années 70; 10 000 emplois seraient ainsi créés, ce qui expliquerait le taux de croissance prévu entre 1985 et 1995[10].

Ce bon niveau d'activité serait redevable à la construction d'édifices commerciaux et industriels, à certains travaux de génie reliés au programme d'assainissement des eaux, à l'extension des lignes de transmission électrique vers les États-Unis, à l'expansion de la production hydro-électrique et au prolongement du métro de Montréal.

Les architectes seront davantage présents dans la construction non résidentielle. Les perspectives professionnelles s'annoncent donc bonnes pour les années 90[11].

Par ailleurs, à moins que la conjoncture économique soit plus favorable, les perspectives du marché du travail pour les années futures ne sont pas très bonnes pour les arpenteurs-géomètres travaillant dans le secteur de la construction[12].

L'usage répandu de la conception assistée par ordinateur neutralisera une bonne partie de la demande nouvelle de dessinateurs conventionnels. La profession de dessinateur restera. Mais elle exigera des qualifications axées sur la familiarisation avec la conception et le dessin assistés par ordinateur (CAO, DAO)[13].

Les besoins d'ouvriers qualifiés: peintres, plombiers, cimentiers, briqueteurs-maçons, s'annoncent plutôt faibles, d'après les prévisionnistes[14].

Enfin, une tendance qu'on retrouve aux États-Unis et qui perce au Québec, la construction de maisons usinées, pourrait provoquer des transferts d'emplois du secteur de la construction au secteur manufacturier.

## 4. SOMMAIRE

Fortement conditionnée par les saisons, la conjoncture économique et l'évolution socio-démographique, la construction connaît des hauts et des bas. Malgré la reprise économique récente, l'emploi dans ce secteur ne rejoint pas les sommets d'avant la récession économique. Heureusement, d'autres grands projets s'amorcent et concerneront essentiellement la construction de type commercial ou industriel. La part de la rénovation résidentielle s'accroîtra chaque année puisque, désormais, plutôt que de démolir les édifices ou les maisons à logements, on les entretient, on les répare et on les réaménage.

*Le secteur construction suit assez fidèlement l'évolution de la conjoncture socio-économique. Des débouchés sont prévisibles en rénovation résidentielle, en construction commerciale et industrielle. L'industrie du bâtiment présente un taux de croissance d'emploi plutôt faible pour les années 90.*

## CONSTRUCTION

### Références


1. **Répertoire des profils de formation professionnelle - construction et services**, Les publications du Québec, Ministère de l'Éducation, GIPEX, 1985.
2. **Le Québec statistique**, Édition 1985-1986, Les publications du Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1985, p. 797 (construction et logement).
3. **Analyse de l'industrie de la construction au Québec en 1985**, Office de la construction du Québec, juin 1986, Tableau 3.1.
4. **Ibid.**
5. **Ibid.**, tableaux 3.14, 3.15 et 3.16.
6. **Relance au secondaire - Situation au 31 mars 1986.**
7. **Relance au collégial - Situation au 31 mars 1986.**
8. **Relance à l'université - 1984.**
9. **Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'oeuvre. Règlement sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'oeuvre de l'industrie de la construction.**

10. BÉLAND, Pierre, DELAGRAVE, Louis, PARENT, Luc, «L'emploi par profession: évolution passée et perspectives pour 1993», dans **Le marché du travail**, février 1987, p. 77.
11. **Modèle de prévision par profession - Les besoins et l'offre de main-d'oeuvre par profession, Résultats de la phase II et perspectives professionnelles**, MMSR, avril 1987, Annexe I.
12. Emploi-avenir, **Perspectives professionnelles jusqu'à 1992**, Édition 1986-1987, Système de projection des professions au Canada (SPPC), Emploi et Immigration Canada, 1986, p. 2161.
13. **Ibid.**, p. 2163.
14. BÉLAND **et al.**, voir note 11.

## LA CULTURE ET LES LOISIRS

(Les arts d'interprétation, l'audio-visuel et les loisirs à l'honneur)

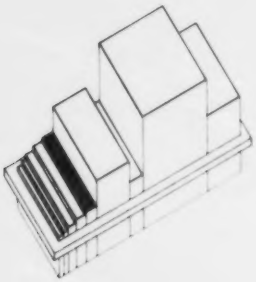

### 1. SURVOL

Le champ professionnel de la culture comprend les différentes pratiques culturelles (théâtre, danse, musique, peinture, cinéma, littérature), les entreprises de production culturelle (spectacles, festivals), les organismes professionnels (troupes, compagnies, associations) et les équipements culturels (musées, monuments, centres culturels, salles d'exposition), tous des éléments essentiels à l'expression et à la diffusion de la culture.

Le secteur des loisirs regroupe les loisirs socio-éducatifs (aquariums, jardins zoologiques, jardins botaniques), communautaires (âge d'or, maisons de jeunes), sportifs et de plein air.

Statistique Canada estimait à 276,9 millions de dollars les dépenses des Québécois dans le domaine de la culture en 1982-1983, soit 1,35 p. cent du budget des dépenses du Québec, dépassant ainsi la moyenne canadienne qui se situait à 1,20 p. cent[1].

Se retrouvent dans le champ culturel, les artisans pratiquant les métiers d'art, les comédiens, les musiciens, les chanteurs, les écrivains, les traducteurs, les photographes, les danseurs, les peintres, les sculpteurs et autres artistes et créateurs, de même que les professionnels concernés par la production et la diffusion de la culture tels que les animateurs culturels, les bibliothécaires, les conservateurs de musée.

Le champ des loisirs regroupe les éducateurs physiques, les animateurs, les récréologues, les techniciens en loisir, les directeurs

de loisirs municipaux, les entraîneurs, les athlètes professionnels et les travailleurs auxiliaires des sports et loisirs.

## 2. SITUATION ACTUELLE

### Évolution de l'emploi

Le secteur divertissements, loisirs et organisations culturelles comptait 46 000 travailleurs en 1975 et 59 000 en 1985[2]. Ce secteur a connu une hausse annuelle moyenne de l'emploi de 6 p. cent depuis 1975. Cette croissance s'établissait toutefois à 4 p. cent en 1986 et on prévoit qu'il atteindra 4,5 p. cent en 1987[3].

Alors qu'en 1971, les groupes professionnels oeuvrant dans les arts, la littérature et les loisirs occupaient 1,2 p. cent de l'emploi au Québec, en 1981, cette part de l'emploi montait légèrement à 1,6 p. cent. Les professions les plus demandées dans le domaine des arts et de la littérature au cours de la décennie ont été celles de traducteurs et d'interprètes, ainsi que d'artistes et de techniciens de la scène, de la radio et de la télévision. Les auxiliaires des sports et loisirs ont aussi été en forte demande[4].

Débouchés

AU SECONDAIRE:

Les programmes de formation du secondaire touchant le secteur des arts forment des diplômés en photographie, des étalagistes et des aménagistes d'intérieur. Les diplômés de ces trois options connaissent des difficultés marquées d'intégration au marché du travail[5].

AU COLLÉGIAL:

De façon généralisée, les diplômés du collégial dans les techniques des arts poursuivent dans une forte proportion, des études de niveau supérieur. Ceux qui essaient d'intégrer le marché du travail connaissent de sérieuses difficultés[6].

Les diplômés en techniques de théâtre professionnel connaissent une situation de placement passable. Il faut dire qu'ils sont en très forte concurrence avec les diplômés de l'École nationale de théâtre du Canada, ainsi qu'avec ceux du Conservatoire d'art dramatique du Québec[7]

En arts plastiques, 71,6 p. cent des diplômés poursuivent leurs études[8]. Très peu accèdent au marché du travail et la correspondance études-emploi est des plus faibles.

En techniques de loisirs, la situation de placement est de 50 p. cent chez les hommes et de 61,9 p. cent chez les femmes; selon l'enquête **Relance**[10], plusieurs continuent leurs études, soit 36,2 p. cent.

Les diplômés en musique professionnelle, en musique et en musique populaire poursuivaient leurs études à raison de 100, 81,7 et 65,6 p. cent respectivement. Quant aux diplômés en interprétation, ils ont trouvé un emploi à raison de 34,6 p. cent et la correspondance études-emploi est de l'ordre de 60 p. cent.

À L'UNIVERSITÉ:

La proportion des diplômés universitaires en arts qui occupent un emploi est plus forte qu'il y a quelques années. Le taux de chômage se situe à 16 p. cent chez les hommes et à 18,3 p. cent chez les femmes. Autre constatation: on remarque une forte proportion de ces diplômés, soit 34 p. cent, qui travaillent à temps partiel. La correspondance études-emploi est presque nulle.

**Relance** révèle un taux de placement de 78,3 p. cent chez les hommes et de 71,8 p. cent chez les femmes, en éducation physique. Les possibilités d'emploi sont précaires. Chez les récréologues, l'emploi à temps plein est plus élevé mais la correspondance études-emploi demeure faible. Chez les femmes, 75,6 p. cent sont au travail, alors que c'est le cas de 89,3 p. cent des hommes[12].

Par ailleurs, chez les diplômés en traduction, on constate que la situation est légèrement meilleure que celle de l'ensemble des diplômés en lettres qui constitue le plus faible secteur des études universitaires.

**Exigences**

À moins de travailler à son compte et d'avoir une bonne cote d'amour ou de prestige, les critères d'embauche, outre le diplôme, reposent surtout sur l'évaluation du talent, des habiletés et de la personnalité des candidats. Les artistes doivent consacrer beaucoup de temps à leur formation et viser l'excellence. Seule l'élite perce dans ce domaine et vit de son art.

Dans le secteur des loisirs, la mobilité ainsi que la disponibilité pour travailler le soir et les fins de semaine, font partie intégrante des exigences de l'emploi.

## 3. PERSPECTIVES D'AVENIR

Le modèle québécois de prévision par profession prédit la création de 12 500 nouveaux emplois dans ce champ d'activité, entre 1985 et 1995, soit une croissance annuelle de l'ordre de 2,4 p. cent. Les emplois augmenteraient davantage dans les divertissements et les loisirs plutôt que dans les organisations culturelles[13].

Les directeurs et metteurs en scène, les musiciens, les chanteurs, les danseurs, les chorégraphes, les acteurs, les annonceurs de radio et de télévision et les spécialistes des arts d'interprétation et de l'audio-visuel connaîtront possiblement, selon le modèle québécois de prévision par profession, de meilleures perspectives professionnelles[14].

Les instructeurs, les entraîneurs et les éducateurs physiques connaîtront un taux de croissance supérieur à la moyenne, compte tenu des perspectives dans les services récréatifs et éducatifs où sont concentrés les effectifs de la profession. Cette performance se réalisera en autant que l'importance accordée à l'exercice, aux sports et aux loisirs continue d'augmenter. Les hommes et les femmes sont répartis presque également dans ce groupe professionnel[15].

## 4. SOMMAIRE

Les changements démographiques du Québec, l'attrait grandissant pour les activités physiques et culturelles, la concentration de plus en plus forte des travailleurs dans le secteur des services et les heures de travail partagées expliquent les prévisions de croissance légèrement supérieure à la moyenne que les experts formulent pour la décennie 90 en termes d'emplois dans le domaine des arts, de la littérature, des sports et des loisirs.

## LA CULTURE ET LES LOISIRS

### Références


1. **Le Québec statistique**, Les Publications du Québec, 1985, p. 470.
2. DELAGRAVE, Louis, «L'emploi par profession: évolution passée et perspectives pour 1993», dans **Le marché du travail**, février 1987, p. 77.
3. «Perspectives du marché du travail 1986 et 1987», dans **Le marché du travail**, vol. 7, n° 6, juin 1986, p. 73.
4. DELAGRAVE, Louis, «L'emploi par profession: évolution passée et perspectives pour 1993», dans **Le marché du travail**, février 1987, p. 73.
5. **Relance au secondaire: situation au 31 mars 1986.**
6. **Les finissants du secteur professionnel des cégeps et le marché de l'emploi**, Emploi et Immigration Canada, p. 41.
7. **Ibid.**, p. 154.
8. **Relance au collégial: situation au 31 mars 1986.**
9. Voir note 6, p. 158.
10. **Relance au collégial: situation au 31 mars 1986.**
11. **Ibid.**
12. **Relance à l'université 1984.**
13. BÉLAND, Pierre, DELAGRAVE, Louis, PARENT, Luc, **Modèle québécois de prévision par profession**, MMSR, février 1987.
14. **Ibid.**, annexe I.
15. **Emploi-Avenir, Perspectives professionnelles jusqu'à 1992**, édition 1986-1987, Emploi et Immigration Canada, p. 3370.

## L'ENVIRONNEMENT

(Du travail surtout pour les urbanistes et les ingénieurs)

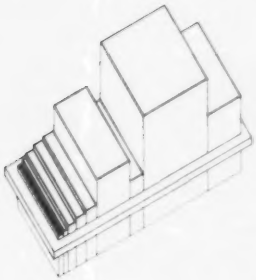

### 1. SURVOL

Le champ socio-économique de l'environnement touche toutes les activités visant la gestion des milieux physiques dans lesquels on retrouve des êtres vivants. Les travailleurs de l'environnement sont des spécialistes de la vie sous toutes ses formes: techniciens en protection du milieu, aménagistes de la flore, de la faune et de l'eau, urbanistes, agents de conservation de la faune, écologistes, ingénieurs de l'environnement, ingénieurs forestiers, océanographes et membres de la grande famille des biologistes: microbiologistes, biochimistes, zoologistes, toxicologistes, biotechnologues.

Les principales activités de ces groupes professionnels touchent la conservation de la flore et de la faune, l'inventaire biophysique, l'aménagement des ressources naturelles, le contrôle de la qualité de l'eau, de l'air et du sol, la recherche et l'expérimentation en biologie, l'information et l'éducation et l'application des lois de l'environnement[1].

### 2. SITUATION ACTUELLE

#### Évolution des emplois

Les années 70 ont sonné l'éveil des pays occidentaux à la qualité de l'environnement. Depuis, les gouvernements et les entreprises doivent consacrer davantage de ressources humaines et financières à la protection et à la réparation des milieux naturels.

Au Québec, des interventions majeures sont prévues en matière d'assainissement des eaux (6 milliards de dollars), de recherche sur les pluies acides (qualité des lacs, des rivières et des forêts), de récupération et de recyclage des déchets. De plus, les municipalités régionales de comté (M.R.C.), à la suite de la promulgation de la Loi 25, ont consacré beaucoup d'efforts de planification, depuis leur création, en vue d'améliorer l'aménagement et l'utilisation du territoire.

Nouveau vocabulaire : écologie, écosystème, recyclage, technologies alternatives ou douces, études d'impact. Nouvelles réalités qui rendent ce domaine difficile à cerner étant donné qu'il ne se démarque pas encore très bien de tous les autres.

Les données sur les travailleurs oeuvrant dans ce secteur, sur les budgets et les catégories d'emploi qui aideraient à caractériser ce champ professionnel sont plutôt rares ou sont regroupées avec les données d'autres secteurs.

L'environnement suscite beaucoup d'intérêt. Des organismes, des associations, des loisirs s'intéressant à l'environnement, à l'écologie, sont nés un peu partout. Les structures d'accueil, les réserves écologiques, les centres éducatifs et forestiers se sont multipliés au cours de la dernière décennie, afin d'inciter un maximum de personnes à mieux connaître leur environnement et à vivre en harmonie avec la nature, tout en s'initiant aux sciences de la vie.

Des mentalités plus sensibles à l'importance de l'environnement sont apparues. Les différents acteurs économiques ont dû tenir compte de l'impact écologique de leurs décisions et de leurs activités. L'identification des problèmes reliés à l'environnement et la recherche de leur solution ont fait appel davantage aux urbanistes, aux aménagistes, aux juristes, aux techniciens en assainissement, aux technologues du milieu naturel, aux toxicologues, aux hygiénistes industriels et aux océanographes.

Les années 1970 ont favorisé l'emploi dans ce secteur. Les données portant sur les années subséquentes indiquent que ce secteur connaît un ralentissement mais qu'il se situe toutefois dans la moyenne de la croissance des emplois.

La biotechnologie, terme inconnu il y a 10 ans, qui désigne l'ensemble des méthodes et des procédés visant à créer des cellules, des molécules ou des organismes nouveaux à partir de

micro-organismes ou de cellules animales ou végétales, constitue cependant un secteur dynamique en dépit du fait que les données du système de projection des professions du Canada laissent présager un surplus de diplômés jusqu'en 1990 dans les domaines d'étude qui mènent à la biotechnologie: biologie, microbiologie, biochimie et génie chimique[2].

**Débouchés**

AU SECONDAIRE[3]:

À peine la moitié des diplômés du programme garde forestier, soit 47,7 p. cent, ont trouvé un emploi. La correspondance études-travail dans leur cas est de 44,4 p. cent. Les débouchés pour les agents de conservation de la faune sont encore plus rares: 33,3 p. cent des diplômés étaient au travail, dont 7,7 p. cent seulement dans leur spécialité.

AU COLLÉGIAL:

Le taux le plus fort en termes de placement est attribué, selon **Relance**[4], aux techniciens de l'assainissement de l'eau, taux établi à 70,6 p. cent, suivis des techniciens en chimie-biologie avec un taux de placement de 66,3 p. cent. Enfin, moins de 45 p. cent des techniciens de l'aménagement de la faune et des techniciens en aménagement forestier ont trouvé du travail. Il faut souligner que le nombre de diplômés dans ces disciplines est faible.

À L'UNIVERSITÉ[5]:

Seuls 35,3 p. cent des diplômés universitaires de premier cycle en biochimie occupent un emploi, la plupart poursuivant des études avancées, soit 59,8 p. cent chez les hommes et 52,1 p. cent chez les femmes.

Le taux de poursuite des études est aussi prononcé chez les diplômés en biologie. Les femmes parfont leur formation à 48,3 p. cent et les hommes, à 61,6 p. cent. Ceux qui occupent un emploi sont plutôt rares. Le taux de placement étant de 31,4 p. cent chez les hommes et 38 p. cent chez les femmes. Il n'y a aucune correspondance entre les études et l'emploi.

En environnement, biologie et ingénierie se complètent. Les performances générales en termes d'emploi en génie chimique et

en génie civil sont très bonnes: 84,1 et 83 p. cent des diplômés détenaient un emploi en 1984.

La proportion des diplômés en architecture du paysage et de l'environnement qui occupent un emploi est de 78,1 p. cent chez les hommes. Les femmes sont sur le marché du travail à 69,6 p. cent. La correspondance études-emploi est très faible.

Les diplômés en foresterie occupent un emploi à 76,2 p. cent. La correspondance études-travail est moyenne. Un diplômé sur cinq poursuit ses études[6].

**Exigences**

Les ouvriers qualifiés qui accomplissent des travaux de surveillance, d'inspection ou d'entretien doivent avoir une bonne connaissance des lois, des ressources et des diverses utilisations du milieu, que ce soit pour l'exploitation forestière, l'agriculture, le loisir et la conservation[7].

La mobilité est une autre exigence essentielle, surtout pour les techniques du milieu naturel (aménagement forestier) où les postes sont souvent offerts dans des régions très éloignées des grands centres urbains[8].

La polyvalence et les expériences pertinentes accumulées durant les années de formation comptent souvent autant qu'un bon dossier scolaire pour les employeurs éventuels[9].

Ceux et celles qui visent à devenir des experts en biotechnologie et à travailler dans les centres de recherche gouvernementaux (Centre de recherche sur la valorisation de la biomasse et des procédés de fermentation, Institut de recherche biotechnologique de Montréal) ou dans les entreprises de biotechnologie (IAF Production, Bioendo, Rhizotec) devront posséder un doctorat, ce qui est d'ailleurs une condition essentielle pour se faire engager dans le secteur de la recherche en biotechnologie.

## 3. PERSPECTIVES D'AVENIR

Les professions des sciences de la vie telles que biologistes et environnementalistes, ainsi que les professions des sciences physiques (géologues, physiciens) connaîtront une croissance égale à la moyenne[10]. (Voir l'annexe **Le marché des professions des années 90**.)

Les perspectives de travail s'annoncent moyennes pour les urbanistes et les architectes qui s'intéressent à la qualité de vie des aménagements urbains et bonnes pour les ingénieurs civils[11]. Toutefois, plusieurs diplômés sont déjà en attente. De leur côté, les biologistes, les technologues et les techniciens en sciences de la vie devraient connaître, selon les prévisionnistes gouvernementaux, des perspectives professionnelles médiocres[11].

Les experts et les docteurs en biotechnologie sont aussi rares que les emplois dans ce secteur. En effet, malgré la croissance anticipée, les postes resteront peu nombreux. La biotechnologie représente certes un secteur d'avenir, mais un secteur peu créateur d'emplois[12]. Toutefois, l'application de la recherche biotechnologique à l'agriculture devrait engendrer ultérieurement des possibilités d'emploi intéressantes pour les ingénieurs agricoles.

## 4. SOMMAIRE

Dernier-né des champs socio-économiques, l'environnement a soulevé bien des enthousiasmes et créé de nouveaux emplois. Affichant d'abord un rythme prometteur, puis se montrant un peu essoufflé, le marché de l'emploi dans l'environnement a accusé une baisse en 1982. Depuis, on constate une remontée plutôt timide, de sorte que les professions liées aux sciences de la vie et aux sciences physiques connaîtront une croissance comparable à la moyenne au cours des années 90.

La biotechnologie reste un domaine complexe et réservé aux spécialistes, et ne représente pas, actuellement du moins, un secteur créateur d'emplois.

---

*La révolution biologique que laissent présager les premières applications de la biotechnologie et l'évolution récente du secteur de l'environnement n'ont pas fini de nous surprendre. Secteurs d'avenir? Sûrement! Bons pourvoyeurs d'emplois? Beaucoup moins certain, du moins au cours de la prochaine décennie!*

---

## L'ENVIRONNEMENT

### Références


1. **Répertoire GIPEX - Environnement et biologie**, Les Publications du Québec, GIPEX, 1985.
2. GOULET, François, «Quand je serai grand, je serai...», dans **Québec Science**, vol. 23, n° 9, mai 1985, p. 30.
3. **Relance au secondaire: Situation au 31 mars 1986.**
4. **Relance au collégial: Situation au 31 mars 1986.**
5. **Relance à l'université 1984.**
6. LEMELIN, André, **La biotechnologie**, collection Secteurs d'emploi de l'avenir, Ministère de l'Éducation, 1985, p. 19.
7. DELISLE, André, **L'environnement**, collection Secteurs d'emploi de l'avenir, Ministère de l'Éducation, 1984, p. 11.
8. **Les finissants du secteur professionnel des cégeps et le marché de l'emploi**, édition 1986, Emploi et Immigration Canada.
9. DELISLE, André, **Op. cit.**, p. 17.
10. BÉLAND, Pierre, DELAGRAVE, Louis, PARENT, Luc, **Modèle québécois de prévision par profession, Les besoins et l'offre de main-d'oeuvre par profession: résultats de la phase II et perspectives professionnelles**, MMSR, avril 1987.
11. **Ibid.**
12. GOULET, François, **Op. cit.**, note 2, p. 32.

## LA SANTÉ

(En général chez presque tous les spécialistes, de bonnes perspectives au Québec, en dehors des grands centres urbains)

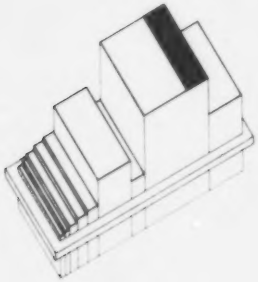

### 1. SURVOL

Les importants investissements consentis par l'État dans le domaine de la santé et des services sociaux, ont garanti aux Québécois l'accès universel et gratuit à des soins de qualité.

Bien des gens sont engagés dans la lutte visant à assurer aux Québécois des soins de santé parmi les meilleurs au monde. Dans ce domaine d'activité, on retrouve les omnipraticiens, les médecins spécialistes, les dentistes, les pharmaciens, les optométristes, le personnel des soins infirmiers, les techniciens en orthèses et prothèses, en inhalothérapie, en radiologie, en laboratoire. On retrouve aussi des professions paramédicales: denturologues, travailleurs sociaux, psychologues, diététistes, ergothérapeutes, physiothérapeutes, éducateurs physiques. Enfin, il y a aussi des employés de bureau et des ouvriers qui travaillent dans les milieux de la santé.

Ces personnes dispensent, certes, des soins et des traitements, mais leurs fonctions touchent aussi la prévention, la rééducation, la recherche, l'information et l'éducation auprès des utilisateurs des services de santé dans toutes les sphères de la société: milieu hospitalier, milieu scolaire, industriel, pratique privée, santé communautaire, centres d'accueil, soins à domicile[1].

## 2. SITUATION ACTUELLE

### Évolution des emplois

En 1984-1985, les dépenses publiques en santé s'élevaient à 7,5 milliards de dollars[2]. La croissance des dépenses gouvernementales dans ce secteur a été rapide.

Ainsi, entre 1974 et 1983, les dépenses de l'État ont augmenté de 18,2 p. cent en moyenne par année, soit plus rapidement que l'ensemble des dépenses gouvernementales[3]. Ce rythme a commencé à ralentir entre 1981 et 1983, en raison des politiques économiques restrictives adoptées par l'État.

En 1983, on comptait 231 500 travailleurs dont environ 152 500 dans les hôpitaux et 47 900 dans les organismes de bien-être. Ils occupaient 10,9 p. cent de tous les emplois dans le tertiaire. L'emploi a évolué parallèlement à la croissance des dépenses. Le personnel des services sociaux a sensiblement augmenté, surtout entre 1979 et 1983. Cette croissance s'explique par le développement des centres locaux de services communautaires (CLSC) ou, de façon plus générale, des organismes de bien-être[4].

Depuis, l'emploi a diminué dans les centres de services sociaux et les centres d'accueil, mais non dans les CLSC. La récente décision du Gouvernement de ne pas poursuivre le parachèvement du réseau des centres locaux de services communautaires aura sans aucun doute des incidences sur l'emploi dans ce secteur.

L'emploi total dans les centres hospitaliers a vu son taux de croissance diminuer de 20 p. cent entre 1981 et 1983. Ce ralentissement s'explique par des compressions budgétaires, par une évolution différente dans la croissance de la population et par l'introduction de nouvelles technologies qui touchent surtout les nouveaux emplois[5].

### Débouchés

AU SECONDAIRE:

Les infirmiers auxiliaires diplômés occupent un emploi à 84,2 p. cent, ce taux étant de 74,5 p. cent pour les infirmières auxiliaires. L'enquête **Relance**[6] souligne les bonnes possibilités

d'emploi chez les assistantes dentaires (effectifs exclusivement féminins); 97,2 p. cent d'entre elles sont sur le marché du travail et, dans une proportion de 91,2 p. cent, il y a correspondance études-travail.

AU COLLÉGIAL:

Quelques techniques offertes au collégial présentent de bonnes perspectives d'emploi. Ce sont les techniques d'hygiène dentaire, les techniques d'inhalothérapie et d'anesthésie, et les techniques de réadaptation qui ont des taux de placement respectifs de 96,6, de 95,5 et de 85,3 p. cent. Les femmes occupent exclusivement le champ des techniques d'hygiène dentaire et majoritairement les techniques infirmières. Toutefois les infirmières et les infirmiers, malgré de bonnes perspectives d'emploi, doivent subir dans une proportion de 35,0 p. cent, le travail à temps partiel.

D'autres techniques de la santé tirent fort bien leur épingle du jeu. Ainsi, les techniciens en denturologie sont tous au travail, les techniciennes en électrophysiologie également, de même que les diplômés en techniques de médecine nucléaire et ceux en techniques de laboratoire médical. Enfin, les techniciennes en cytotechnologie ont un emploi à 85,7 p. cent et celles en techniques diététiques, à 76,9 p. cent[7].

Le travail est souvent à temps partiel en technique de laboratoire médical, en technique diététique et en électrophysiologie.

À L'UNIVERSITÉ:

Globalement, c'est dans le secteur de la santé que les diplômés trouvent les meilleures conditions d'intégration au marché du travail. La diététique, nutrition et alimentation faisant toutefois exception.

En pharmacie, les diplômés travaillent majoritairement dans leur spécialité. En ergothérapie et en physiothérapie, le placement est bon.

En sciences infirmières, le placement est bon. Par ailleurs, le pourcentage des diplômées en diététique qui ont un emploi est de 78,2 p. cent dont plus du tiers à temps partiel[8].

En psychologie, le taux d'emploi est inférieur à 47,0 p. cent. L'exigence d'un diplôme de deuxième cycle universitaire pour pratiquer la profession de psychologue explique davantage le faible niveau de placement des diplômés du premier cycle.

**Exigences**

Certains diplômés en sciences de la santé doivent adhérer à des ordres, corporations ou associations professionnelles. La réussite aux examens de l'ordre ou de la corporation est souvent une condition essentielle à la pratique professionnelle et s'ajoute à l'obtention du diplôme. Dans les professions de la santé, les possibilités d'emploi croissent proportionnellement à la mobilité des candidats.

Le développement technologique et l'introduction d'outils informatiques se manifestent dans tous les domaines de la santé. Les travailleurs de ce secteur doivent s'adapter continuellement et se recycler à cause de nouveaux développements d'ordre technologique et scientifique[9].

## 3. PERSPECTIVES D'AVENIR

D'ici 1993, les prévisions de main-d'oeuvre annoncent une faible croissance de l'emploi dans les professions de la santé, soit 1,6 p. cent [10]. Une création de 34 000 emplois serait en partie justifiée par l'augmentation des clientèles des centres d'accueil pour personnes âgées et des services à domicile exigés par une population vieillissante.

Dans leur ensemble, les services sociaux connaîtront une croissance beaucoup plus lente qu'au cours de l'extension du réseau. Du côté des services médicaux, on assistera au ralentissement de la croissance de l'emploi.

Les omnipraticiens, les spécialistes et les dentistes connaîtront de bonnes perspectives d'emploi car il y a pénurie dans l'ensemble du Québec exception faite des régions de Montréal et Québec où un équilibre offre et demande est prévu. Par ailleurs, les prévisionnistes anticipent un surplus chez les diététiciennes et les hygiénistes alimentaires[11].

La médecine alternative devrait par ailleurs continuer sur sa lancée. Les médecines qu'on dit tantôt douces, tantôt naturelles ou parallèles gagnent du terrain. Les thérapeutes en acupuncture

et en homéopathie luttent pour leur reconnaissance et leur insertion dans le réseau officiel de la santé[12].

Une demande croissante chez les consommateurs de soins de santé et un élargissement dans la réglementation actuelle pourraient améliorer les perspectives d'emploi pour ces professionnels.

## 4. SOMMAIRE

Après une évolution rapide au cours des quinze dernières années, les services sociaux et les services de santé verront leur croissance freinée par les mesures d'austérité imposées par les gouvernements. Les besoins de services de santé requis par une population vieillissante accroîtront la demande de soins dans les centres d'accueil et à domicile.

La médecine et la médecine dentaire connaîtront une légère pénurie dans les années 90, une pénurie plus accentuée dans les régions éloignées des grands centres urbains. Le nombre de plus en plus élevé de personnes âgées associé aux progrès médicaux qui prolongent la vie auront un effet multiplicateur sur la demande de personnel spécialisé et d'auxiliaires de soins de santé.

*Les besoins professionnels dans le secteur de la santé et des services sociaux resteront très dépendants des politiques de dépenses des gouvernements, elles-mêmes liées à la conjoncture économique. Il reste que, dans un Québec vieillissant, le secteur des soins demeurera des plus importants dans la demande de main-d'oeuvre pour des soins à domicile qu'on prévoit plus accessibles et plus diversifiés et pour des soins et traitements dans des centres d'accueil qu'on annonce plus nombreux.*



### Références

1. **Répertoire des profils de formation professionnelle - Santé**, Les Publications du Québec, Ministère de l'Éducation, GIPEX 1985.
2. **Le Québec statistique**, p. 330.
3. JULIEN, Pierre-André, JACOB, Réal, LORRAIN, Jean, **Impact des nouvelles technologies sur la structure économique du Québec: La santé et les services sociaux**, monographie sectorielle, 1986, p. 20.

4. **Ibid.**, p. 24.
5. **Ibid.**, p. 77.
6. **Relance au secondaire: situation au 31 mars 1986.**
7. **Relance au collégial: situation au 31 mars 1986.**
8. **Relance à l'université 1984.**
9. **Répertoire des profils de formation professionnelle - Santé**, Les Publications du Québec, Ministère de l'Éducation, GIPEX 1985.
10. BÉLAND, Pierre, DELAGRAVE, Louis, PARENT, Luc, **Modèle québécois de prévision par profession (MQPP), Les besoins et l'offre de main-d'oeuvre par profession: résultats de la phase II et perspectives professionnelles**, Direction de la recherche, MMSR, avril 1987, p. 38.
11. **Ibid.**, annexe I.
12. BEAULIEU, Ginette, «La montée des médecines douces», dans **Québec Science**, vol. 24, n° 1, septembre 1985, p. 16-23.

## LES SECTEURS INDUSTRIELS

(Un nouvel emploi sur deux, dans le secteur de la fabrication, est créé dans la machinerie, l'équipement de transport et les produits électriques)

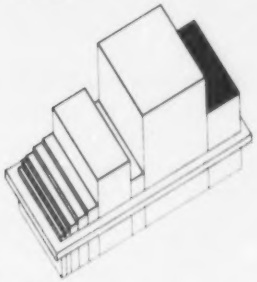

### 1. SURVOL

De nombreux produits offerts aux consommateurs sont fabriqués par l'industrie. L'industrie manufacturière part d'un matériau de base venant, par exemple, de la forêt ou de l'extraction minière, le façonne et le transforme en un nouveau produit qui sera mis en marché. Pour les fins de cette brochure, nous avons divisé le monde manufacturier en six secteurs industriels.

Dans les entreprises manufacturières, on retrouve les travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'usinage et les travailleurs de l'industrie de transformation. On y trouve aussi le personnel administratif, les directeurs et les administrateurs, les travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques, les manutentionnaires et les conducteurs de machines.

En 1983, le nombre d'emplois dans l'industrie manufacturière au Québec était de 533 000, soit une baisse de 56 000 par rapport à 1976. L'industrie du vêtement regroupait la plus grande part de l'emploi, suivie de l'industrie des aliments et boissons et de l'industrie des pâtes et papiers[1].

### 2. LES SECTEURS INDUSTRIELS

La hausse des coûts de l'énergie, les équipements vétustes et la forte concurrence des marchés extérieurs expliquent le déclin de l'industrie manufacturière depuis 1980. Toutefois des données plus récentes montrent que la situation tend à s'améliorer.

De nouvelles technologies plus performantes y seraient pour beaucoup. En effet, depuis quelques années, la technologie est de plus en plus présente dans l'industrie manufacturière québécoise. Elle apporte une plus grande automatisation de la production. L'informatique est de plus en plus utilisée dans la production et la gestion industrielles. On a recours à des robots dans les aciéries, dans les usines de moulage de plastique sous pression, dans les usines de montage d'automobiles.

**L'industrie des pâtes et papiers, de la transformation du bois et des matériaux connexes (meubles)**

L'industrie des pâtes et papiers continue d'être l'une des plus importantes industries au Québec. Cependant, elle a du plomb dans l'aile. Le début de la décennie 80 a été pour elle une période difficile qui s'est soldée par des fermetures d'usines et a nécessité un contrôle plus serré des coûts de fabrication. Depuis lors, un processus de rajeunissement de l'industrie par l'implantation de procédés technologiques à plus haut rendement a permis de hausser la qualité et la productivité et d'affronter la concurrence mondiale. Ce secteur industriel regroupe 32 000 travailleurs[2].

Malgré une hausse du volume de la production, la création d'emplois dans l'industrie des pâtes et papiers sera négligeable, compte tenu des changements technologiques en cours et d'une croissance du marché de seulement 2,5 p. cent par année. Dans le sous-secteur de la fabrication de boîtes de carton et de sacs de papier, l'emploi (5 469 en 1982) continuera de baisser à un rythme régulier pour la même raison[3].

Par contre, l'exploitation forestière, assez stable actuellement (autour de 12 000 emplois), verra la création d'environ 5 000 emplois permanents d'ici 1991. Dans les services forestiers, les travailleurs à la conservation, les ouvriers de pépinière, les manoeuvres d'exploitation forestière bénéficieront des effets de la nouvelle politique forestière axée sur la régénération des forêts[4].

Le nombre de bûcherons se stabilisera d'ici 1991, alors que celui des opérateurs d'abatteuses (7 513) et d'ébrancheuses (7 513) s'accroîtra de 50 p. cent; les opérateurs de débusqueuses en forêt publique augmenteront d'environ 10 p. cent, tout comme les contremaîtres[5].

L'industrie du sciage (scieries, rabotage et usines de bardeaux), après une croissance importante entre 1980 et 1983, connaîtra une période de consolidation. À condition que les problèmes reliés à l'approvisionnement en matières premières et aux prix trop bas des produits finis soient réglés, 1 000 emplois pourraient y être créés au cours des prochaines années[6].

Le Québec occupe la seconde place de l'industrie canadienne du meuble. La récession économique de 1982 a fortement touché ce secteur; 51 usines ont fermé leurs portes, surtout des fabriques de meubles résidentiels. Depuis lors, l'industrie du meuble a évolué très vite et s'est ajustée davantage aux comportements, caractéristiques et besoins des consommateurs[7]. Ce secteur industriel pourrait gagner plus de 5 000 emplois d'ici 1995[8].

**L'industrie minière et la métallurgie**

On retrouve 107 000 personnes dans ce secteur, dont 25 000 dans les mines et carrières, 36 000 dans la transformation des métaux, 31 000 dans les laboratoires de produits métalliques et 15 000 dans la fabrication de produits minéraux non métalliques[9]. Depuis une dizaine d'années, la production minière a considérablement diminué, particulièrement en ce qui concerne le fer et le cuivre mais surtout l'amiante, qui a coupé son volume de production de moitié.

D'ici 1993, la production minière ne devrait pas augmenter le nombre de ses emplois de plus de 1 000, par rapport à 1985, ce qui équivaut à peu près au remplacement des retraités. Les ingénieurs et les travailleurs qualifiés (machinistes, électriciens, mécaniciens) prennent de plus en plus d'importance par rapport aux mineurs à l'intérieur de cette industrie[10].

Les perspectives professionnelles s'annoncent médiocres dans le secteur mines, carrières et forage, selon le modèle du ministère québécois de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu[11].

Cependant, à cause de la compétition de plus en plus vive à l'échelle internationale, l'industrie minière semble se restructurer en vue de devenir plus sophistiquée sur le plan technologique. Certaines professions et des métiers dans les domaines de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique de même qu'en génie minier devraient être plus en demande.

Par ailleurs, les contremaîtres, les concasseurs, les broyeurs, les conducteurs de machines de minerais, les fondeurs, les grilleurs, les contrôleurs, les manoeuvres et les ouvriers des industries de transformation touchant le traitement des minerais devraient connaître de bonnes perspectives professionnelles d'ici 1993[11].

Il en va de même pour les contremaîtres en métallurgie, les conducteurs de fours, les ouvriers dans le traitement thermique des métaux, les lamineurs, les mouleurs, les fondeurs, les galvanisateurs et les différents contrôleurs, manoeuvres et ouvriers travaillant dans le traitement des métaux[11].

La sidérurgie, qui emploie 6 500 personnes au Québec, générera des emplois malgré une croissance lente. La consommation de l'acier croîtra de 1 à 2 p. cent par année et la situation quant à la fabrication de produits métalliques et non métalliques devrait se rétablir au fil des ans avec le raffermissement des investissements en construction et en machinerie[12].

Les perspectives d'évolution du marché de l'acier sont liées de très près au degré et à la vitesse de pénétration des produits qui lui font concurrence aux plans technique (poids, entretien) et économique (énergie, coûts de fabrication). Ses deux principaux concurrents sont l'aluminium et les matières plastiques[13].

L'utilisation de l'aluminium progresse substantiellement depuis une dizaine d'années; les secteurs de la construction (tôles laquées et profilées), de l'emballage (tôle mince, entre autres, pour les canettes de bière et de boissons gazeuses) et du transport (industrie de l'automobile) en sont les grands consommateurs[13].

Les matières plastiques moulées et, surtout, les matières plastiques renforcées deviennent des concurrentes de plus en plus sérieuses pour les produits sidérurgiques. De quatre à huit fois plus légers que l'acier, les matériaux composites (mélange métal et plastique) concurrencent l'acier dans ces mêmes secteurs. La part élevée de l'énergie (pétrole, gaz naturel et charbon) dans le coût total de production et l'approvisionnement en matières premières constituent par contre des handicaps économiques importants[13].

### Le textile, l'habillement et la chaussure

Les secteurs du textile, de l'habillement et de la chaussure ont perdu 20 p. cent de leurs emplois depuis 1975. En 1985, on y comptait 116 000 travailleurs. Quant à l'avenir de l'emploi dans ce secteur, l'optimisme n'est pas de mise[14]. Le cuir, le textile et le vêtement perdront encore 10 000 emplois et ce, selon une hypothèse optimiste. Les faibles coûts de la main-d'oeuvre dans certains pays en développement et l'élimination des quotas sur les chaussures expliquent cette situation. Les changements technologiques s'ajoutent aux facteurs précédents; la pénétration de nouvelles technologies telles que le robot alimenteur, le contrôle électronique de l'inspection, du blanchiment et de la teinture, n'en est d'ailleurs qu'à ses débuts[15].

Les professions les plus touchées dans les textiles seront les préparateurs de fibres, les fileurs et les inspecteurs; les finisseurs et le personnel préposé à l'entretien seront moyennement touchés et les tisserands, les moins affectés. Les femmes y garderont leur importance relative, soit 35 p. cent[15].

Le groupe de la bonneterie, des bas et chaussettes, des tissus en tricot et des tricots, connaîtra une diminution de l'emploi de 17 p. cent en 1991 et de 20 p. cent en 1996 (scénario pessimiste) ou de 2 p. cent en 1991 et de 3 p. cent en 1996 (scénario optimiste). La profession de couturière en usine, essentiellement constituée de femmes, sera la plus touchée. Toutefois, le nombre d'emplois en création-design, en placement sur ordinateur et en découpe par ordinateur s'accroîtra, quel que soit le scénario qui se réalisera[16].

### Machinerie-équipement

Un emploi manufacturier sur deux sera créé dans la machinerie, l'équipement de transport et les appareils électriques. De 92 000 en 1985, le nombre d'emplois y augmentera d'environ 23 000 d'ici 1995. Ce qui correspond au taux annuel moyen de croissance de l'emploi[17].

L'industrie aérospatiale qui recouvre les domaines aéronautique et spatial regroupera le plus de travailleurs. Déjà, en 1984, elle comptait à elle seule 25 000 emplois.

Le Québec abrite 52 p. cent de l'industrie aéronautique canadienne. Canadair, Pratt & Whitney, Bell-Textron, Spar Aerospace sont des compagnies qui connaissent un fort développement dans la conception et la construction de nouveaux moteurs d'avions et d'hélicoptères, ainsi que dans l'aérospatiale[18].

Les divers programmes de fabrication mécanique de niveau secondaire permettent aux ouvriers qualifiés de travailler dans l'industrie aéronautique[19]. La demande se maintiendra bonne pour les machinistes, les outilleurs, les ferblantiers, les modeleurs lesquels, selon le Centre d'Adaptation de la Main-d'oeuvre Aérospatiale au Québec (CAMAQ), sont actuellement «difficiles à trouver»[20].

Au collégial, les techniques offertes dans ce domaine ouvrent de bons débouchés. La dernière enquête **Relance** révèle que les diplômés en techniques de fabrication, d'entretien d'aéronefs et d'avionique connaissent un très bon taux de placement. En effet, les diplômés en techniques de fabrication travaillent à 85,7 p. cent, alors que 14,3 p. cent continuent leurs études. En techniques d'entretien d'aéronefs, 70 p. cent des diplômés ont trouvé un emploi, pendant que le quart des autres diplômés décidaient de parfaire leur formation[21]. Les industries du transport aérien emploient aussi beaucoup de diplômés d'université, surtout des ingénieurs mécaniciens et des ingénieurs en aéronautique.

Dans le secteur maritime, Marine Industrie emploi 2 000 travailleurs à Sorel. Avec sa filiale, la compagnie MIL-Davie, de Lauzon, elle forme le coeur de la construction maritime au Canada.

Marine Industrie engage surtout des soudeurs et des assembleurs. Cependant, la construction de brise-glaces, de frégates et de plates-formes nécessitera de moins en moins de soudeurs puisque des machines à haut rendement sont déjà en place[22]. De plus, les carnets de commandes sont plus ou moins garnis.

Pratt & Whitney a une division d'équipement de transport maritime: on y conçoit et fabrique des systèmes de propulsion de navire. Il s'agit d'un excellent débouché pour des techniciens en mécanique et, surtout, pour des ingénieurs en mécanique[23].

En effet, les techniciens en mécanique de marine ont pour la plupart trouvé un emploi et, pour 88,9 p. cent d'entre eux, dans un

secteur relié à leur formation[24]. À noter que la mobilité est essentielle dans ce secteur de travail et que les emplois permanents s'obtiennent surtout après 12 mois de stage en mer!

Parler d'équipement dans le domaine ferroviaire, c'est parler d'un fabricant important au Québec: Bombardier, qui emploie surtout des diplômés du collégial dans une foule de spécialités reliées à l'équipement de transport.

La demande d'équipement de télécommunications et d'équipement de bureau sera aussi en forte croissance. Par contre, la diminution des ménages restreindra les activités de l'industrie des gros appareils électriques domestiques. Par ailleurs, la fabrication de produits électriques et de machinerie devrait connaître une forte croissance.

**L'industrie des aliments, des boissons et du tabac**

En 1985, l'industrie des aliments, des boissons et du tabac comptait 4 000 emplois de moins qu'en 1975. Depuis 1981, le secteur des aliments et boissons a été, toutes proportions gardées, deux fois plus touché par la récession économique que ne le fut le secteur manufacturier dans son ensemble[25].

De 1972 à 1982, la boulangerie a enregistré une perte de près de 1 000 emplois; cette perte s'explique par les changements technologiques, bien sûr, mais aussi par une diminution de la consommation de pain attribuable au rythme ralenti de la croissance de la population.

Par contre, l'emploi pourrait augmenter de près de 1 200 dans l'industrie des produits laitiers d'ici 1995. Cette industrie s'est modernisée et a accru sa production de fromage qui pourra encore augmenter à l'avenir[26]. (Voir l'agro-alimentaire.)

L'imposition successive de plusieurs taxes à la consommation et les préoccupations grandissantes face aux effets du tabagisme n'ont pas aidé l'industrie du tabac. En 1975, il y avait 6 000 travailleurs dans cette industrie et, en 1986, 4 800. Il est prévu que d'ici 1995, l'industrie du tabac perdra encore 1 000 emplois [27].

### L'informatique, la micro-électronique et les télécommunications

L'informatique a littéralement envahi la plupart des activités socio-économiques. Les langages informatiques se simplifient, les équipements se spécialisent. La véritable révolution de l'informatique est sans contredit son introduction dans nos vies par la micro-informatique. Les micro-ordinateurs destinés en principe aux particuliers, ont littéralement pénétré l'univers des PME qui y recourent de plus en plus tant pour leur gestion que pour leur production.

Le Québec importe la plus grande partie de son équipement informatique des États-Unis. Si nous fabriquons peu de matériel informatique, le développement de l'industrie du logiciel s'avère néanmoins prometteur. En dix ans, le nombre d'entreprises spécialisées en logiciels est passé de 93 à 252.

Les trois quarts de ces entreprises sont établies dans la région métropolitaine. Ces industries regroupent 4 500 personnes dont 1 000 pour développer spécifiquement des logiciels[28]; elles ont beaucoup à offrir, entre autres, aux PME qui ont besoin de services sur mesure.

Dans l'industrie des télécommunications, la moitié de la production canadienne provient des usines québécoises de Northern Telecom, deuxième concepteur et fabricant de matériel de communication en Amérique du Nord. Cette entreprise multinationale emploie 5 000 personnes sur l'Île-de-Montréal et 1 000 autres à son usine d'Aylmer[29].

L'industrie des télécommunications engage surtout des ingénieurs qui se sont spécialisés en électricité et en électronique. La deuxième formation la plus en demande est le génie industriel. Les techniciens et les ouvriers qualifiés ont aussi leur place et sont souvent formés par l'entreprise.

## 3. PERSPECTIVES D'AVENIR

Selon les prévisions du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, les perspectives professionnelles seront bonnes pour les contremaîtres usineurs, les graveurs, les modeleurs et monteurs dans l'usinage des métaux et très bonnes pour les outilleurs-matriceurs[30].

Les industries de transformation et de traitement des métaux connaîtront également des besoins professionnels élevés pour des contremaîtres en métallurgie, des lamineurs, des mouleurs-fondeurs, des galvaniseurs et des ouvriers qualifiés dans le traitement des métaux[30].

Par ailleurs, avec un taux inférieur à 0,7 p. cent, la décroissance se poursuivra dans le secteur des mines et dans les carrières du forage.

Les emplois de travailleurs forestiers et des bûcherons auront un taux de croissance égal au taux annuel de la croissance de l'emploi au Québec, soit 1,9 p. cent.

Dans le textile, on peut s'attendre à une baisse de l'emploi chez les préparateurs de fibres, les fileurs et les inspecteurs, mais à une hausse chez les tisseurs.

Les industries de l'équipement de transport, des produits électriques et des produits métalliques devraient contribuer à arrêter le déclin de l'emploi manufacturier au Québec et lui assurer plus de vigueur au cours des prochaines années.
Les industries des aliments, des boissons et du tabac ont été très touchées par la mauvaise conjoncture du début des années 80. Seule la transformation des produits laitiers laisse des espoirs de création d'emplois.

Le développement de l'industrie naissante du logiciel et celui de l'industrie des télécommunications devraient offrir des débouchés intéressants.

## 4. SOMMAIRE

Axée davantage que les autres provinces sur les biens non durables et des secteurs mous fort importants, l'industrie manufacturière québécoise n'en est pas moins engagée dans une phase de rattrapage et de modernisation depuis quelques années déjà. Mais d'ici la fin des années 90, bien des secteurs industriels comme ceux des mines, du tabac et des textiles auront la vie dure et les emplois s'en ressentiront.

Les industries de l'équipement de transport, des produits électriques et métalliques (véhicules, machinerie) devraient être les plus performantes.

*Selon le modèle de prévision par profession, les usineurs connaîtront une croissance de l'emploi supérieure à la moyenne. De leur côté, les travailleurs en exploitation forestière se situeront dans la moyenne qui est de 1,9 p. cent. La fabrication, le montage, la réparation et les industries de transformation, avec des taux de croissance respectifs de 1,2 p. cent et de 0,7 p. cent, offrent des perspectives d'emploi inférieures à la moyenne.*

## LES SECTEURS INDUSTRIELS

### Références


1. **Le Québec statistique**, édition 1985-1986, Les Publications du Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1985, p. 520-521.
2. DELAGRAVE, Louis, **Perspectives d'emploi à moyen terme (horizon 1993)**, MMSR, avril 1986, p. 21.
3. LAPORTE, Yves, **Impact des nouvelles technologies sur la structure économique du Québec: Les fabricants de boîtes en carton et de sacs de papier**, monographie sectorielle, février 1985, p. 43.
4. THIBODEAU, Jean-Claude, **Impact des nouvelles technologies sur la structure économique du Québec: l'exploitation forestière**, Monographie sectorielle, décembre 1985, p. 43.
5. **Ibid**, p. 33.
6. LABONTÉ, André, NYAHOHO, Emmanuel, **Impact des nouvelles technologies sur la structure économique du Québec: scieries, ateliers de rabotage et usines de bardeaux**, monographie sectorielle, février 1986, p. 65.
7. «L'industrie du meuble au Québec: 2 000 emplois et la conquête du marché», dans **Ressources humaines**, n° 15, sept. 1986.
8. DELAGRAVE, Louis, **Perspectives d'emploi à moyen terme (horizon 1993)**, MMSR, avril 1986, p. 22.
9. DELAGRAVE, Louis, **Perspectives d'emploi à moyen terme (horizon 1993)**, MMSR, avril 1986, p. 22.
10. BÉLAND, Pierre, DELAGRAVE, Louis, PARENT, Luc, **Modèle québécois de prévision par profession**, MMSR, avril 1987.
11. **Ibid.**, annexe I.
12. DELAGRAVE, Louis, **Perspectives d'emploi à moyen terme (horizon 1993)**, MMSR, avril 1986, p. 24.
13. **La production et la consommation d'acier. Analyse comparative Québec-Canada**, Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, Ottawa, nov. 1982.
14. DELAGRAVE, Louis, **Perspectives d'emploi à moyen terme (horizon 1993)**, MMSR, avril 1986, p. 26.

15. THIBODEAU, Jean-Claude, **Impact des nouvelles technologies sur la structure économique du Québec: le textile**, monographie sectorielle, février 1987, p. 38.
16. THIBODEAU, Jean-Claude, **Impact des nouvelles technologies sur la structure économique du Québec: la bonneterie**, monographie sectorielle, février 1986, p. 41.
17. DELAGRAVE, voir note 2, p. 25.
18. BLOUIN, Jean, MARTINO, Marie-Josée, «Le marché du travail des années 90, Quelques aperçus», Canal ISEP, n° 15, ministère de l'Éducation, avril 1985, p. 26.
19. **Relance au secondaire: situation au 31 mars 1986.**
20. CAMAQ, «Industrie aérospatiale au Québec, prévisions de main-d'oeuvre 1986-1990».
21. **Relance au collégial: situation au 31 mars 1986.**
22. BLOUIN et MARTINO, **Op. cit.**, p. 36.
23. **Ibid.**
24. **Relance au collégial.**
25. Voir note 2, p. 31.
26. **Ibid.**, p. 31.
27. **Ibid.**, p. 5A.
28. DUMAIS, Nelson, «Logiciels: l'heure est au regroupement des forces», dans **Le Devoir économique**, mai 1987, p. 30-38.
29. BLOUIN, Jean, MARTINO, Marie-Josée, voir note 2, p. 32.
30. BÉLAND, Pierre, DELAGRAVE, Louis, PARENT, Luc, **Modèle québécois de prévision par profession, Les besoins et l'offre de main-d'oeuvre par profession: résultat de la phase II et perspectives professionnelles**, Direction de la recherche, MMSR, avril 1987, annexe 2.

## LES SERVICES À LA COMMUNAUTÉ ET LES SERVICES PERSONNELS

(Main-d'oeuvre demandée en restauration et dans les services personnels)

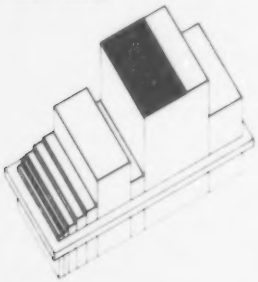

### 1. SURVOL

Cette section regroupe des domaines aussi divers que les sciences sociales, l'enseignement, la sécurité, le tourisme, les services personnels (soins esthétiques, habillement, travail domestique, blanchisserie), l'hébergement et la restauration.

La nécessité de satisfaire les différents besoins humains a en effet engendré un marché qui fait travailler énormément de gens. Le quotidien amène une foule de nécessités qui touchent, entre autres, l'habillement, l'alimentation, les soins esthétiques et l'entretien domestique.

L'éducation permet la compréhension du monde et offre un éventail d'apprentissages. Les sciences sociales et humaines (économie, science politique, histoire, géographie, sociologie, anthropologie, droit) permettent de se situer face aux autres et de fonctionner à l'intérieur de ce qui caractérise la société: son histoire et son organisation sociale, politique et économique.

Le tourisme favorise les échanges de vues et informe sur les façons de vivre qui caractérisent les gens et les peuples. Il a fait naître une vaste industrie qui prend de plus en plus d'importance au Québec.

L'augmentation des revenus et le travail des femmes hors foyer, entre autres facteurs, ont provoqué la croissance du secteur de l'hébergement et de la restauration qu'on dit plein d'avenir.

Nous avons donc regroupé, pour les fins du présent document, les travailleurs représentatifs de ce secteur des services. Entre autres, mentionnons les enseignants et enseignantes, les restaurateurs et restauratrices, les gardiens et gardiennes d'immeubles, les gardiens et gardiennes d'enfants, les agents et agentes de voyage, les coiffeurs et coiffeuses, les serveurs et serveuses de bar, les caissiers et caissières d'établissements commerciaux et les aubergistes.

## 2. SITUATION ACTUELLE

### Évolution des emplois

Dans les années 60, le Québec s'était donné une priorité: l'éducation pour tous. Le Gouvernement a investi des ressources humaines, matérielles et financières considérables pour atteindre cet objectif.

Ainsi, en 1965-1966, il consacrait à cet effet un budget de 708 millions de dollars. En 1983-1984, ce budget global s'élevait à 6,267 milliards de dollars[1]. L'enseignement et les services connexes ont fait travailler 204 000 personnes en 1981, 187 000 en 1982 et 182 000 seulement en 1983[2].

Inversement, les services personnels emploient de plus en plus de travailleurs. De 139 000 en 1976, on en comptait 189 000 en 1983. Le Québec s'inscrit dans la lancée d'une augmentation des services touchant les besoins individuels de sécurité, de soins corporels, d'alimentation, de logement et de loisir.

Le nombre d'établissements d'hébergement a diminué de 2,8 p. cent en moyenne chaque année entre 1973 et 1984. Par contre, l'emploi dans les hôtels, motels, pensions, hôtels privés, terrains de camping et parcs à roulottes a augmenté de 2,7 p. cent en moyenne par année, de 1971 à 1981[3].

Le nombre de restaurants a augmenté à un rythme annuel moyen de 1,1 p. cent entre 1971 et 1984. L'emploi s'y est accru à un rythme de 7,5 p. cent par année entre 1971 et 1981. C'est le nombre de barmen qui a augmenté le plus vite: 17 p. cent, puis celui des chefs et cuisiniers: 9,3 p. cent, et des serveurs: 6,9 p. cent[4]. En 1981, les femmes occupaient 54 p. cent des emplois dans le secteur hébergement et restauration, comparativement à 39 p. cent dans l'ensemble des secteurs de travail.

Au Québec, l'industrie de la restauration rapide donne du travail à 30 000 personnes. En moyenne, de 15 à 25 p. cent de ces emplois sont à temps partiel: ils sont occupés en bonne partie par des étudiants[5].

Aujourd'hui comme hier, le tourisme est un secteur où les emplois sont habituellement peu rémunérés, temporaires et souvent sans sécurité aucune. Il est vulnérable parce qu'il dépend d'un tas de facteurs: les modes, la force ou la faiblesse du dollar, le prix du pétrole, le climat social et le climat tout court... d'où ses cycles souvent incontrôlables[6]. L'industrie du tourisme demeure toutefois très importante: ses retombées sont de l'ordre de 4,5 milliards de dollars, incluant la restauration. Il y a lieu cependant d'être assez optimistes concernant son avenir. Signalons, à titre d'indice significatif, qu'en mai 1985, les demandes de renseignements touristiques sur le Québec avaient augmenté de 162 p. cent par rapport à l'année précédente...[7]. Mentionnons également les efforts croissants déployés par les gouvernements en termes de publicité touristique pour faire connaître le Québec aux Québécois et aux étrangers.

**Débouchés**

AU SECONDAIRE[8]:

Les écoles secondaires offrent plusieurs programmes concernant la restauration et le service alimentaire, les soins esthétiques et l'habillement.

Selon Relance, les diplômés en cuisine professionnelle I et II ont un emploi à 73,9 p. cent et à 68,2 p. cent. Pour les deux tiers de ceux qui travaillent à temps plein, cet emploi est relié à leur formation. Les diplômés en coupe de viande ont un taux de placement de 78,8 p. cent, ceux en pâtisserie, de 70,8 p. cent, et en service de table, de 64,9 p. cent. Les femmes sont fortement représentées dans ces emplois, sauf en coupe de viande où les hommes sont plus nombreux.

Les diplômées en esthétique ont trouvé un emploi à 70,8 p. cent et les diplômées du programme de vente et de distribution de cosmétiques, à 66,7 p. cent. Notons toutefois que bon nombre de ces emplois sont à temps partiel et peu rémunérés. Ces deux derniers programmes ont attiré exclusivement des femmes jusqu'ici. Dans la coiffure, 80 p. cent des coiffeurs et 62,8 p. cent des coiffeuses

pour dames sont en emploi alors que 50 p. cent des coiffeurs pour hommes et 73,7 p. cent des coiffeuses pour hommes sont au travail, la plupart dans leur secteur de formation. Toutefois, dans les deux cas, les hommes sont en très petit nombre.

Les spécialités de l'habillement: confection, vente et mode, dessin de mode, habillement et mode, dessin de patron, affichent des taux de placement respectifs de 55,3, 50, 78,3 et 63,6 p. cent. Les diplômés des programmes de dessin de mode et confection, ainsi que de vente et mode, affichent la correspondance la plus forte entre la formation et le travail, soit 80 et 78,4 p. cent.

AU COLLÉGIAL:

Près de 30 p. cent des diplômés en tourisme interrogés lors de la dernière enquête **Relance** poursuivent leurs études, alors que 57,8 p. cent sont en emploi. Aucun changement n'est prévu et l'intégration au marché du travail demeurera probablement difficile pour les agents de voyage, de tourisme et de réservations[9].

Les diplômés en hôtellerie poursuivent des études dans une proportion de 32,6 p. cent. Quant à leur percée dans le monde du travail, 66,3 p. cent exercent un emploi, la plupart dans leur domaine de formation[9].

L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec offre des programmes d'études de niveaux secondaire et collégial, ainsi que des cours aux adultes. Il possède son propre service de placement qui semble très dynamique. Selon son directeur, chaque diplômé aurait en moyenne le choix entre deux offres d'emploi[10].

Les hommes trouvent plus facilement un emploi que les femmes en production et administration de cuisine, soit 80 p. cent. Les femmes ont choisi de continuer, à 66,7 p. cent, leurs études; leur taux de placement est de 33,3 p. cent[9]. Dans les deux cas, le nombre des diplômés est très faible.

Les techniques de la mode sont choisies presque exclusivement par les femmes. Les diplômées en techniques du vêtement masculin connaissent le meilleur taux d'emploi: 80 p. cent de celles-ci sont au travail, suivies des diplômées en techniques de vêtements féminins et du dessin de mode avec des taux de placement respectifs de 66,7 p. cent et de 50 p. cent[9].

En techniques juridiques, le taux de placement est de 75,6 p. cent chez les diplômés et les perspectives sont bonnes, compte tenu du petit nombre de diplômés. Toutefois, les postes offerts comme greffier, technicien en droit, adjoint juridique, mettent ces diplômés en concurrence avec les secrétaires juridiques, les jeunes avocats et les aspirants au Barreau[9].

En techniques correctionnelles, le pourcentage d'emplois reliés à la formation s'élève à 80 p. cent. Plus de diplômés poursuivent leurs études à l'université, le taux aux études étant de 31,4 p. cent. Ces diplômés doivent subir une concurrence très forte de la part des diplômés en techniques d'éducation spécialisée, alors que les possibilités d'emploi s'annoncent faibles dans les établissements carcéraux[11].

Pour les diplômés en techniques policières, le secteur public n'offre que très peu d'emplois et le temps d'intégration à l'emploi est très long. Le taux de placement est de 70,3 p. cent chez les hommes. Le secteur privé semble prendre de plus en plus la relève du secteur public en tant qu'employeur (agences de sécurité, etc.)[9].

L'emploi fluctue beaucoup pour les techniciens en prévention des accidents et des maladies industrielles. Les données les plus récentes de **Relance** révèlent que peu de diplômés travaillent. La correspondance études-emploi est très forte toutefois chez ceux qui travaillent à temps plein. Pour ces diplômés, les emplois se trouvent dans des milieux diversifiés: usines, chantiers de construction, mines, édifices publics, compagnies de transport[9].

Dans le secteur de l'éducation, les techniciens en éducation spécialisée ont un taux d'emploi de 68,9 p. cent. À court terme, aucun changement n'est prévu étant donné que le nombre de diplômés est plus élevé que le nombre de postes disponibles[10].

Très peu d'hommes choisissent les techniques en garderies d'enfants même si la demande existe. En dépit des bas salaires qu'on y retrouve, le taux de placement et la correspondance études-emploi y sont excellents: 82,2 p. cent et 92,3 p. cent. Les perspectives, très bonnes à court et à moyen termes, sont toutefois fortement liées aux politiques gouvernementales dans le domaine des garderies[9].

Les diplômés en assistance sociale occupent un emploi dans une proportion de 70,8 p. cent[11]; très peu de ceux-ci travaillent dans leur secteur de formation[9].

Liées à l'activité de l'industrie de la construction, les techniques d'aménagement intérieur offrent de bonnes conditions de placement. En effet, 78,6 p. cent des diplômés, en majorité des femmes, occupent un emploi. La correspondance études-travail est de 71,4 p. cent[9].

À L'UNIVERSITÉ[12]:

**Les sciences humaines**

La pénurie d'emplois pour les diplômés en sciences humaines est encore bien réelle. Le chômage demeure au-dessus de la moyenne des diplômés du premier cycle. Près du quart des diplômés en sciences humaines poursuivent leurs études.

Pour les deux sexes, les meilleurs taux de placement sont en droit, en criminologie et en communications. Les grandes pénuries de débouchés pour les femmes se manifestent en anthropologie, en histoire et en psychologie. Chez les hommes, c'est aussi l'anthropologie qui offre le moins d'emplois, suivie de la philosophie et de la psychologie. Chez les diplômés (hommes et femmes), la poursuite des études est plus fortement marquée en philosophie, en histoire, en anthropologie, en sciences politiques et en psychologie.

En droit, le taux de placement chez les hommes, l'un des plus forts taux, est de 83,8 p. cent. Les femmes éprouvent cependant un peu plus de difficultés à obtenir un emploi dans ce domaine; leur taux de placement est de 71,2 p. cent.

**Les sciences de l'éducation**

Les femmes diplômées en sciences de l'éducation, occupent des emplois à temps partiel à plus de 30,0 p. cent. C'est chez les femmes également que la pénurie de débouchés se manifeste le plus vivement, avec un taux de chômage de 14,6 p. cent, par rapport à 8,5 p. cent chez les hommes.

Les données recueillies par **Relance** révèlent des taux d'emploi à peu près équivalents pour les diplômés en enseignement pré-

scolaire et primaire et ceux en enseignement secondaire, soit 83 p. cent en moyenne. Beaucoup de femmes occupent un emploi à temps partiel, soit 32,5 p. cent dans l'enseignement au primaire et 29,3 p. cent dans l'enseignement secondaire.

En information et en orientation scolaires, le marché du travail demeure saturé. Le taux d'emploi y est de 64,6 p. cent chez les hommes et de 74,7 p. cent pour les femmes. Ici aussi, on constate une augmentation des travailleuses à temps partiel: 23,2 p. cent. Une tendance récente se manifeste et va en s'accentuant pour les conseillers en orientation: exercer leurs activités professionnelles auprès d'adultes à la recherche d'un emploi ou en réorientation de carrière. La pratique privée se développe également, ainsi que la pratique auprès des organismes publics et de l'entreprise privée[13].

La pénurie de débouchés est importante pour les diplômés en orthopédagogie surtout chez les femmes où le chômage se situe à un taux de 16,2 p. cent. L'intégration de ces spécialistes au marché du travail est relativement longue.

**Exigences**

Les techniques humaines exigent, dans un très fort pourcentage, l'acceptation d'emplois à temps partiel et, dans certains cas, sur appel, principalement dans les établissements privés et le secteur public[14]. Que ce soit pour enseigner ou pour dispenser des soins, le travail exige de bonnes aptitudes à communiquer.

Dans le secteur du tourisme, en plus de solides connaissances et des aptitudes à l'accueil et à la promotion touristiques, la connaissance de la langue anglaise est exigée par la majorité des employeurs.

Dans le domaine de la mode, les possibilités d'emploi et de réussite sont surtout liées à la personnalité et à la créativité[15]. Dans ce domaine, le talent l'emporte sur toutes les autres exigences.

## 3. PERSPECTIVES D'AVENIR

Les services personnels (coiffure, services domestiques, studios de santé), l'hébergement et la restauration devraient continuer à connaître une croissance de l'emploi de 2,8 p. cent par année au cours des années 90. Quelque 93 000 emplois proviendront

de ces secteurs[16]. Des ménages plus petits, plus riches, plus âgés et disposant de plus de temps de loisir généreront une demande accrue de services personnalisés de qualité.

Les prévisions disponibles indiquent que la part de la restauration-minute montera de 20 à 24 p. cent en 1991, puis déclinera ensuite à 14 p. cent en 1996, grugée par une nouvelle technologie: le système des automates-minute[17]. De nouvelles technologies s'imposeront de plus en plus. En 1991, 10 p. cent des restaurants standard utiliseront des mets préparés à l'avance et conservés par emballage sous vide ou par congélation ultra-rapide, ne requérant plus que 50 p. cent des cuisiniers actuels; ce taux passera à 30 p. cent en 1996.

Le scénario le plus pessimiste élaboré récemment par des chercheurs sur l'hébergement et la restauration, prédit une croissance annuelle du secteur de 2,9 p. cent entre 1991 et 1996. Les emplois passeront de 132 355 en 1982 à 171 000 en 1991, puis à 182 000 en 1996. Leur scénario optimiste prédit que les emplois augmenteront à 241 594 en 1991 et à 318 841 en 1996. Quelle sera la réalité? L'avenir le dira, mais, comme le soulignent les chercheurs, elle se situera sans doute quelque part entre ces deux scénarios[18]!

Les emplois en hébergement et en restauration évolueront en fonction de la demande. Cette demande sera soumise à des facteurs démographiques et économiques susceptibles d'affecter fortement son développement. Ainsi, les gens âgés fréquentent moins les restaurants que les jeunes, principale clientèle des restaurants-minute.

Qu'en sera-t-il chez une population vieillissante comme cela sera le cas d'ici une vingtaine d'années? Nous l'ignorons. Par contre, le nombre de ménages plus petits, la hausse de la participation des femmes au marché du travail, l'évolution de la demande touristique, le niveau d'éducation, les habitudes alimentaires et l'élévation des revenus des ménages constituent autant de facteurs qui favoriseront la croissance des services d'hébergement et de restauration[19].

Les économistes, les sociologues, les psychologues, les travailleurs sociaux, les diplômés des sciences sociales en général, continueront de voir leur croissance fortement ralentie par rapport aux années 70: un taux de croissance de 1,7 p. cent est prévu pour

eux entre 1985 et 1993[20]. Cette situation s'explique par le fait que la plupart de ces emplois se trouvent dans l'administration publique, secteur où il n'y aura vraisemblablement pas de croissance de l'emploi.

Selon le modèle de prévision du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, les perspectives professionnelles dans le secteur du droit et de la jurisprudence seront bonnes, alors qu'elles seront médiocres en sciences sociales, sauf pour les travailleurs sociaux pour qui l'avenir s'annonce meilleur[21].

Les professions de l'enseignement continueront de perdre de leur importance numérique. Ce groupe professionnel aura une croissance inférieure à la moyenne. Les perspectives professionnelles dans l'enseignement resteront donc faibles entre 1985 et 1993, sauf pour les professeurs d'université et les professeurs en éducation spécialisée qui connaîtront de bonnes perspectives[22].

Les professions de la restauration et des services personnels seront à l'origine de la croissance de l'emploi dans ce secteur, alors que les services de protection (pompiers, détectives, veilleurs), de nettoyage (blanchisseurs, nettoyeurs, presseurs) et de l'hébergement en seront les volets faibles.

## 4. SOMMAIRE

Les années où le Québec avait de grands besoins d'enseignants et l'époque où les sciences sociales étaient prometteuses d'emploi sont révolues. Les changements sociaux que nous vivons présentement ont marqué profondément ces secteurs. Le nombre d'élèves diminue et les enseignants doivent se recycler. Peut-être l'éducation des adultes offrira-t-elle des débouchés intéressants pour les enseignants au cours des années 95.

Par contre, la croissance s'annonce assez vigoureuse dans la restauration et les services personnels de tous genres. Voir l'annexe **«L'emploi par secteur économique en 1995»** à la fin de cette brochure. Les mille et un métiers qui alimentent ce secteur vont connaître de bonnes années. Mais il s'agit d'un domaine où le travail à temps partiel est fortement concentré. Les femmes et les étudiants y sont très présents.

*Alors que l'enseignement et les sciences sociales verront leurs effectifs diminuer encore, les services personnels occuperont une multitude de personnes pratiquant une grande variété de métiers touchant l'hébergement, la restauration, le tourisme, les soins esthétiques, le travail domestique et la sécurité.*

## LES SERVICES À LA COMMUNAUTÉ ET LES SERVICES PERSONNELS

### Références


1. **Le Québec statistique**, Édition 1985-1986, Bureau de la statistique du Québec, Les publications du Québec, 1985, p. 429.
2. **Le Québec statistique**, p. 521.
3. JULIEN, Pierre-André, HÉBERT, Louis, **Impact des nouvelles technologies sur la structure économique du Québec: L'hôtellerie et la restauration**, monographie sectorielle, 1985, p. 57.
4. **Ibid.**, p. 58.
5. LAFRENIÈRE, Jacques, DEROUIN, Pierre, «Les repas-minute: de l'emploi à 3 000 personnes», dans **Ressources humaines**, été 1986, n° 14.
6. BONNEVILLE, Michel. «Le tourisme, connaissez-vous?», dans **Ressources humaines**, Dossier hôtellerie. (N.B. Référence incomplète).
7. **Ibid.**.
8. **Relance au secondaire - Situation au 31 mars 1986.**
9. **Relance au collégial - Situation au 31 mars 1986.**
10. BONNEVILLE, cf. note 9.
11. **Les finissants du secteur professionnel des cégeps et le marché de l'emploi**, édition 1986 (promotion 1983-1984), Emploi et Immigration Canada.
12. **Relance à l'université 1984.**
13. Témoignage de M. André G. Boivin, président de la Corporation professionnelle des conseillers d'orientation, dans une lettre datée du 30 janvier 1987 portant sur les corrections à apporter à son témoignage dans la version précédente de la brochure.
14. **Les finissants du secteur professionnel**, voir note 14.
15. **Ibid.**.
16. BÉLAND, Pierre, DELAGRAVE, Louis, PARENT, Luc, **Modèle québécois de prévision par profession**, MMSR, avril 1987, p. 29.
17. JULIEN, Pierre-André, **op. cit.**, p. 58.
18. **Ibid.**, p. 54.
19. JULIEN ET HÉBERT, voir note 3, p. 38-41.

20. BÉLAND, Pierre, DELAGRAVE, Louis, PARENT, Luc. **Modèle québécois de prévision par profession**, MMSR, février 1987.
21. BÉLAND, Pierre, DELAGRAVE, Louis, PARENT, Luc. **Modèle québécois de prévision par profession**, MMSR, avril 1987, annexe I.
22. **Ibid.**.
23. **Ibid.**, p. 42.

## LE TRANSPORT

(Des développements dans le transport aérien et le transport en commun)

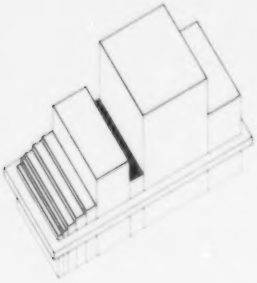

### 1. SURVOL

Étant donné son étendue et la répartition géographique de sa population et de ses ressources, le Québec est fortement redevable à l'industrie du transport et à ses réseaux ferroviaire, routier, maritime et aérien.

La contribution du secteur des transports à la vie économique du Québec est très importante; la qualité et le prix des services de transport exercent une influence considérable sur la compétitivité de son économie[1]. En 1985, ce champ d'activité procurait un emploi à plus de 128 000 Québécois. La majorité de ces emplois se distribuait comme suit: 24 000 dans le transport ferroviaire, 27 000 dans le camionnage, 14 000 dans le transport aérien, 10 000 dans les transports publics urbains et 8 000 dans le taxi[2].

Les groupes professionnels travaillant dans les transports sont les techniciens en transport routier, les conducteurs de véhicules routiers (chauffeurs de taxi, camionneurs, chauffeurs d'autobus), les contrôleurs aériens, les pilotes d'aéronefs, les officiers navigateurs, les pilotes de navires et les matelots de pont.

Ces travailleurs sont responsables de la gestion et de la supervision du transport, de la conception, de la fabrication et de l'entretien ou de la conduite des véhicules de transport aérien, routier, maritime ou ferroviaire[3].

## 2. SITUATION ACTUELLE

Rappelons d'abord que le transport routier et le transport en commun sont de juridiction provinciale, alors que le gouvernement fédéral exerce un rôle prépondérant dans les transports ferroviaire, maritime et aérien[4].

Depuis plus de 20 ans, la part des professions dans les transports et la manutention a tendance à plafonner, voire à diminuer. Les professions de la navigation maritime ont décliné dans les années 70, alors que celles des transports aériens ont connu une certaine progression.

### Le transport aérien

Le Québec compte 175 aéroports de toutes catégories dont la majorité sont privés, 30 de propriété fédérale, 12 de propriété provinciale et 31 de propriété municipale.

Les principaux transporteurs qui sillonnent le ciel québécois sont Air Canada, Nordair-Métro et Canadian Pacific. Ils détiennent à eux seuls le quasi-monopole du transport des passagers et du fret; quelque 125 autres transporteurs aériens de taille beaucoup plus restreinte exercent leurs activités au Québec[5].

La dernière crise énergétique et économique a ébranlé le transport aérien. Les observateurs avertis s'attendent toutefois à ce que le volume des activités dans ce secteur reprenne incessamment sa vitesse de croisière[6].

Le modèle prévisionnel annonce des bonnes perspectives pour les pilotes, les navigateurs et les mécaniciens travaillant dans le transport aérien. Les mêmes prévisions optimistes s'appliquent pour les travailleurs auxiliaires et les contremaîtres dans cette catégorie de transport[7].

### Le transport routier

Le parc automobile québécois comprend au-delà de 3,2 millions de véhicules, dont 2,4 millions de voitures particulières, environ 28 000 taxis et autobus et quelque 260 000 camions incluant ceux comptabilisés dans le camionnage[8].

Le transport routier fait aussi travailler environ 40 000 personnes que l'on trouve entre autres dans les garages et stations-service, dans la fabrication de pièces ou au montage et au volant d'un camion lourd[9].

La rareté de l'énergie et son coût élevé favorisent le développement du transport en commun. Dans ce sens, le gouvernement du Québec soutient le développement du transport en commun par l'injection de fortes sommes d'argent, par l'adoption de nouvelles réglementations permettant aux transporteurs scolaires d'accroître le nombre de leurs voyages sous des formes variées de transport collectif (transport des handicapés, de membres d'associations, de groupements ou d'organismes populaires) et le rajeunissement des lois qui élargiront le marché traditionnel du taxi et multiplieront les pratiques collectives, notamment dans le transport adapté[10].

Les prévisions du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu annoncent une augmentation du nombre de travailleurs dans les activités rattachées au transport en commun, de l'ordre de 20 à 30 p. cent dans les années 1985-1990[11].

La réforme actuelle de la réglementation du camionnage devrait améliorer la position concurrentielle des camionneurs québécois. De plus, des ententes de réciprocité entre le Canada et les États-Unis sur le transport par camion de certaines marchandises à travers leurs frontières devraient faciliter de tels progrès[12].

Précisons que le transport des marchandises par route représente un secteur générateur d'emplois qualifiés. Au printemps 1984, une recherche américaine classait les chauffeurs de camion au 20e rang parmi les professions qui généreront le plus d'emplois d'ici 1990. Il semble que les besoins canadiens en conduite de camions lourds seront également importants.

**Services d'entretien d'équipement de transport**

Au secondaire, les diplômés en carosserie occupent un emploi de l'ordre de 77,0 p. cent, mais la correspondance études-travail est faible.

Les programmes de formation en mécanique qui offraient le meilleur taux de placement en 1984-1985 étaient l'entretien d'équipements et de véhicules de loisirs (70,6 p. cent), la mécanique

automobile (73,3 p. cent) et la conduite de camions lourds, où 66,7 p. cent des diplômés avaient un emploi. Le taux de chômage chez ces diplômés était toutefois plus élevé que la moyenne.

Les diplômés du collégial en techniques de la mécanique en 1984-1985 avaient un emploi à 83,3 p. cent, ceux de l'équipement motorisé à 76,5 p. cent, ceux du dessin de conception mécanique à 69,4 p. cent et, enfin, ceux des techniques de fabrication mécanique travaillaient à 66 p. cent. La relation études-travail est moyenne dans tous les cas.

**Le transport maritime**

On dénombre environ 82 ports au Québec, incluant ceux des régions nordiques. Les plus importants par le tonnage manutentionné sont des ports du Saint-Laurent; une dizaine d'entre eux comptent parmi les plus grands ports canadiens[13]. La hausse des tarifs de ces rivaux que sont devenus les réseaux routier et ferroviaire, hausse due à la montée de coûts de l'énergie, devrait favoriser le transport maritime. Le trafic des céréales et de certaines denrées alimentaires, ainsi que le transbordement du charbon représentent un potentiel impressionnant pour les ports québécois.

L'année 1984-1985 a été peu favorable pour les diplômés en navigation: 33,3 p. cent d'entre eux seulement avaient un emploi; la correspondance études-emploi était inférieure à la moyenne. Les élèves éprouvent de la difficulté à faire les stages en mer qui leur sont essentiels pour décrocher des emplois. De même, il faut plusieurs mois d'expérience en mer aux candidats qui veulent passer l'examen de capitaine[14].

Les techniciens en architecture navale n'ont guère plus de débouchés si on en croit leur taux de placement. En effet, seulement 28,6 p. cent d'entre eux sont au travail dont la moitié dans des emplois à temps plein et reliés à leur formation[14].

Les techniques en mécanique de la marine s'avèrent une option favorable dans les prochaines années. Ce programme du collégial a pour but de former des techniciens qui occuperont des postes de responsabilité à bord des navires de la marine marchande et dans les chantiers de construction maritime. En 1984-1985, la plupart des diplômés avaient un emploi et, à 88,9 p. cent, en correspondance avec leurs études. Il n'y a eu aucune femme diplômée de ce programme en 1984-1985[14].

### Le secteur ferroviaire

Le Canada connaît une augmentation des chargements et des déchargements ferroviaires de marchandises. Mais au Québec, le volume de marchandises chargées et déchargées décline depuis le début des années 80. En effet, de 1980 à 1984, les chargements ont chuté de 34,3 p. cent et les déchargements, de 31 p. cent[15]. Toutefois, sauf en 1982, les recettes annuelles provenant du transport des marchandises expédiées du Québec ont augmenté de façon régulière au cours de la même période.

Autant pour le volume que pour les revenus qu'ils génèrent, le papier journal, les copeaux de bois à pâte, le bois de construction et la pâte de bois ont constitué les principales marchandises expédiées du Québec de 1980 à 1983[16].

Malheureusement, du côté du Canadien National, employeur important qui occupe 17 000 travailleurs au Québec, on procède actuellement à une réduction massive de personnel et l'embauche y est pratiquement nulle. Elle le restera, semble-t-il, jusqu'au début de la prochaine décennie[17].

L'informatisation transforme les structures de fonctionnement et les tâches des travailleurs dans le transport ferroviaire. Mais il semble que les changements majeurs surviendront plus particulièrement dans la gestion de ces entreprises au cours des prochaines années.

Selon **Relance**, 68,3 p. cent des diplômés du secondaire en mécanique diesel ont trouvé du travail et la correspondance études-travail est très faible.

## 3. PERSPECTIVES D'AVENIR

L'évolution de l'emploi varie d'un mode de transport à l'autre. Les transports maritime et ferroviaire sont plutôt stagnants[20]. Plus particulièrement, l'emploi dans le transport ferroviaire est en pleine crise. Il continuera de baisser alors que la croissance générale des affaires et du tourisme profitera aux transports aérien et routier. Les effectifs du transport devraient passer de 100 000 à 114 000 travailleurs d'ici 1993, soit une création nette de 14 000 emplois dans un contexte où le transport ferroviaire verrait disparaître près de 10 000 emplois[20].

Par rapport à l'ensemble des secteurs d'activité au Québec, la croissance de l'emploi dans le secteur des transports connaîtra un taux annuel de croissance légèrement inférieur à la moyenne, soit de 1,7 p. cent d'ici 1993[21].

## 4. SOMMAIRE

L'étendue du territoire a nécessité la mise en place de réseaux de transports terrestre, aérien, maritime et ferroviaire qui ont fortement contribué à l'essor socio-économique du Québec. Florissant dans les années 70, le secteur du transport a atteint sa vitesse de croisière au cours des années 80.

Son développement dans les années 90 sera parallèle à la croissance économique dans son ensemble. Toutefois, le secteur ferroviaire connaîtra une décroissance alors que les secteurs aérien, routier et maritime augmenteront annuellement d'environ 1,7 p. cent, soit légèrement sous la moyenne prévue dans les secteurs d'activité en général.

---

*Les trains perdront encore de la vitesse... Au cours de la prochaine décennie, ils seront dépassés par les transporteurs aériens, le transport en commun, les camions lourds et le transport maritime. À moins que les données du parcours ne changent sérieusement, le secteur du transport connaîtra un taux annuel de croissance de l'emploi légèrement inférieur à la moyenne.*

---



### Références


1. GIPEX - Transport.
2. DELAGRAVE, Louis, **Perspective d'emploi à moyen terme (Horizon 1993)**, MMSR, avril 1986, p. 15.
3. GIPEX - Transport.
4. **Guide des services en transport au Québec**, Ministère des transports, Québec, 1986, p. 165.
5. **Ibid.**, p. 80.
6. Voir note 1.
7. BÉLAND, Pierre, DELAGRAVE, Louis, PARENT, Luc, **Modèle québécois de prévision par profession, Les besoins et l'offre de main-d'oeuvre par profession: résultats de la phase II et perspectives professionnelles**, MMSR, avril 1987, annexe 1.

8. **Le Québec statistique**, édition 1985-1986, Les publications du Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1985, p. 922.
9. BLOUIN et MARTINO, **Op. cit.**, p. 37.
10. GIPEX - Transport.
11. **Ibid.**
12. **Ibid.**
13. **Le Québec statistique**, p. 913.
14. **Relance au secondaire: situation au 31 mars 1986.**
15. **Le Québec statistique**, p. 913.
16. **Ibid.**
17. Témoignage écrit de Mme Louise Piché, du CN, lors de l'opération vérification du MEQ pour la présente version de la brochure.
18. **Relance au secondaire.**
19. BÉLAND, Pierre, DELAGRAVE, Louis, PARENT, Luc, voir note 8, p. 50.
20. **Ibid.**, p. 7, tableau 1.2.
21. **Ibid.**, p. 29, tableau 3.4.

## En résumé

Au cours des années 90, le secteur tertiaire de l'économie continuera sur sa lancée: 85 p. cent des emplois créés le seront dans les services. La plus grande partie de ces emplois ira surtout à l'administration, à la direction, à la vente, au commerce, aux services aux entreprises et aux services personnels.

La pénétration des nouvelles technologies dans le monde du travail sera encore plus importante. Le travail de bureau sera fortement marqué par les innovations technologiques.

Les perspectives d'emploi sont, somme toute, assez bonnes d'ici 1993. On remarque, depuis la récession de 1982, une nette diminution du taux de chômage. Chez les jeunes, le taux de chômage des 15-24 ans est passé de 23,1 p. cent en 1982 à 18,1 p. cent en 1986. Pour contrer ce chômage, la scolarité reste un facteur important. En effet, selon les études de RELANCE, l'entrée sur le marché du travail est plus facile, lorsque l'on détient, dans l'ordre décroissant, un diplôme universitaire, collégial puis secondaire.

En plus de pousser ses études le plus loin possible, c'est en arrimant son choix de carrière aux possibilités du marché du travail des années 90, ainsi que sur ses aptitudes et ses goûts personnels, que le jeune d'aujourd'hui optimisera ses chances de réussite.

# 3

- **Comment trouver un emploi?**

## Comment trouver un emploi?

### Chercher un emploi c'est comme cultiver une plante

La recherche d'un emploi ressemble à la recherche d'un environnement. Dans quel climat et dans quelle terre produisez-vous le mieux? Comme nous le savons tous, les plantes «heureuses» poussent mieux!

Trouver un premier emploi équivaut déjà à un travail à temps plein. Pour se lever avec le goût d'être doucement, gentiment persuasif, jour après jour, de 9 à 5 heures; pour convaincre ses futurs employeurs qu'ils ont vraiment besoin de vous, il faut choisir un métier ou une profession qu'on aime.

Mais encore faut-il savoir ce que l'on a envie de faire, et connaître l'éventail de ses aptitudes et de ses intérêts. Trop de jeunes l'ignorent ou croient à tort qu'il n'existe qu'un seul débouché pour telle aptitude ou tel intérêt.

C'est le travail du conseiller d'orientation et du professeur de vous aider à transformer vos goûts en emploi. Ils sont là pour vous. Ne les laissez pas chômer!

Transportons-nous au jour I de votre entrée sur le marché du travail. Vous n'êtes plus élève ou étudiant. Votre diplôme est fièrement accroché au mur. La vie s'offre à vous! Journal en main, vous vous apprêtez à encercler tous les noms des employeurs qui n'attendent que vous... Vous allez vite éprouver une sensation de désenchantement. Voyons un peu.

### «Personne ne vous doit un emploi»

C'est sur cette phrase que s'ouvre le guide de recherche d'emploi de Richard N. Bolles, spécialiste américain: **What color is your parachute?** C'est aussi la dure réalité à laquelle vous ferez face. Vous n'êtes qu'au début de vos peines. Si la montagne ne vient pas à vous, il vous faut donc aller à elle.

«Même les meilleurs diplômes ne valent rien si les jeunes n'ont pas l'habileté à se trouver un emploi. Ils regardent les annonces classées qui ne représentent que 10% des offres d'emplois.»

Ainsi parle M. Camille Labrecque qui gagne sa vie à recruter du personnel pour les entreprises et les gouvernements.

De toute façon, vous avez déjà remarqué que ces fameux 10% des emplois étaient réservés à ceux qui ont au moins trois ans d'expérience. Ne vous laissez pas décourager. «C'est de cette manière que nous nous y prenons pour limiter l'avalanche des candidatures à un poste, dit M. Claude Marier, de Provigo. Mais c'est également l'exigence la plus facilement contournable.»

**Le curriculum vitae**

Rempli d'espoir, vous vous attaquez à la rédaction de votre curriculum vitae. Vous y inscrivez des renseignements personnels, votre formation scolaire. Jusque-là, pas de problème. Arrivent les activités para-scolaires ou les intérêts. M. Jacques Daoust, premier vice-président, ressources humaines à la Banque Nationale du Canada, rencontre fréquemment les étudiants des universités: «Rien de plus semblable que deux curriculum vitae, affirme-t-il. Tout le monde aime lire, adore le cinéma, a participé à une activité sportive de son école, etc. Ainsi énumérés, ces renseignements n'ont aucune valeur. Le curriculum vitae doit faire ressortir ce **en quoi le candidat est différent.**»

Les grosses compagnies demandent à recevoir les curriculum vitae dans un premier temps. C'est sur cette base que l'on procède à une première élimination. Puis l'on convoque le reste des candidats. Qu'est-ce qui va les distinguer les uns des autres? Écoutons M. Daoust:

«Il y a quelques années, une jeune diplômée en génie était convoquée à une entrevue. Sa candidature a été retenue. Une constante ressortait de son curriculum vitae: très jeune, elle a suivi des cours d'escrime et participé à des compétitions. Plus tard, elle a enseigné l'escrime, mis sur pied des cours, organisé des compétitions. Voilà quelqu'un qui sait faire quelque chose à fond, avec passion, le jury a-t-il convenu.»

Mais nous n'avons pas tous des passions. Hormis cela, quoi mettre en évidence? Là-dessus, écoutons trois témoignages.

«Il n'y a rien de pire qu'un curriculum vitae avec des trous. Le travail d'été, dans son domaine ou non, les «jobbines», les engagements communautaires, le bénévolat sont très valorisés par les

employeurs. Ils dénotent que le candidat sait faire des choses, manifeste de la capacité à s'impliquer et à s'intéresser.» (M. Jean-Pascal Souque, Conseil des sciences du Canada).

«Les fils à papa qui passent l'été à se faire bronzer la bedaine sur les plages ne nous intéressent pas. Nous voulons des jeunes avec du coeur au ventre. Il faut qu'ils l'aient déjà prouvé.» (M. Jean-Pierre Beaulieu, Alcan Canada ltée).

«Aujourd'hui les employeurs considèrent autant, sinon plus, les habiletés d'un candidat que les nombreux diplômes. Une habileté manuelle a permis à une jeune fille de se trouver un emploi dans un laboratoire de prothèse dentaire alors qu'elle ne détenait même pas un certificat d'études secondaires!» (M. Claude Cataford, c.o., initiateur d'un Club de recherche d'emplois à la CECM).

Contrairement à autrefois, donc, les touche-à-tout ne sont plus considérés comme des instables. Les employeurs sont conscients que le marché du travail actuel exige de l'initiative, de la débrouillardise. Il faut s'occuper, s'employer à quelque chose. Selon Mme Christine Marchildon, de La Banque Nationale, un étudiant en comptabilité peut, par exemple, remplir des déclarations d'impôt, offrir ses services à des petites entreprises. Il en retirera assurément une vision réaliste du marché du travail. C'est une excellente façon de partir gagnant!

Attention! Le curriculum vitae de quatre ou cinq pages quand on n'a que 20 ans fait sourire. Faites un choix. Le curriculum vitae n'est pas le fourre-tout du moindre de vos gestes ou d'intérêts fugitifs. Ne noyez pas vos forces!

**Les contacts**

Vous avez l'impression que les gens de votre entourage qui se sont trouvé un emploi ont profité de leurs contacts, de «pushing», comme on l'entend couramment. Votre impression est fort juste. Car si le curriculum vitae est l'étape primordiale pour les postes supérieurs, son importance s'atténue lorsqu'on s'approche de la base.

«Pour nous, dit M. Louis Garceau, de la Fédération des caisses populaires Desjardins, rien de plus sécurisant qu'un candidat qui nous est proposé par quelqu'un de la boîte. Cet employé peut fort

bien n'être que caissier ou caissière. Iriez-vous mettre votre place en jeu pour un ami ou une connaissance non recommandable?»

Les contacts, ce n'est pas sorcier. Il suffit de sortir de chez soi, d'explorer le voisinage, de travailler au terrain de jeu de sa municipalité, bref de se faire des amis. Vous ne croyez pas avoir d'amis bien placés? Détrompez-vous. Le voisin dentiste chez qui vous passiez les journaux naguère sait-il que vous êtes devenu hygiéniste dentaire? L'un de ses confrères vient justement d'agrandir son cabinet et envisage d'offrir ce service à sa clientèle.

«Il faut créer son propre réseau le plus tôt possible, dit M. Pierre Bourget, de l'Institut national de productivité. Jeune, j'ai fait de la compétition en ski. Nous étions un bon groupe. Nous avons gardé contact. Nous nous entraidons dans nos spécialités respectives.»

«Chacun possède un réseau de personnes qu'il connaît (au moins 200). Songez que si ces deux cents personnes travaillent pour vous auprès des personnes qu'elles connaissent, cela fait tout de suite 200 × 200... Et surtout ne soyez pas «gêné» d'annoncer que vous êtes en recherche d'emploi.» (M. André Boivin, Président de La Corporation professionnelle des conseillers et conseillères d'orientation du Québec).

**Le «face à face»**

Tout cela est bien beau mais vous êtes encore dans la cuisine, près du téléphone ou de la boîte aux lettres. Et «la» bonne nouvelle qui n'arrive toujours pas.

Subitement, vous comprenez: la meilleure façon de trouver un emploi, c'est la rencontre personnelle, le «face à face». Sauf pour les très grosses entreprises, on peut se présenter au directeur du personnel sans paraître impoli. Vous passiez par là et vous vous êtes souvenu d'avoir envoyé une demande d'emploi. Alors vous teniez à vous présenter. Ce n'est pas plus malin que cela. Et cette démarche sera à votre avantage. Encore faut-il savoir se présenter!

D'abord, surveillez votre tenue vestimentaire. Ayez au moins l'apparence soignée. Vous pouvez aussi vous exercer, chez vous, à décliner votre nom, les raisons qui vous ont fait choisir cette entreprise, en quoi vous vous trouvez compétent pour y travail-

ler. Mais pour cela, il faut au moins savoir à qui l'on a affaire. Mettez en application le conseil que donne le service des Ressources humaines de Marine Industrie: «Renseignez-vous sur la compagnie auparavant, en lisant son dernier rapport annuel, par exemple. Qu'est-ce qu'elle produit? Depuis quand? Pour quel marché? Combien y a-t-il d'employés? Etc. Cela ne peut que bien disposer à votre égard le personnel que vous y rencontrerez.» Rappelez-vous que vous ne sollicitez pas un emploi mais que vous «offrez vos services». À vous de prouver que votre engagement sera une acquisition heureuse pour l'entreprise dit M. André Boivin, Président de La Corporation professionnelle des conseillers et conseillères d'orientation du Québec.

Une étude américaine démontre qu'entre 1969 et 1976, les deux tiers des emplois ont été créés dans des entreprises de moins de 20 employés. Ne soyez pas obsédé par «la grosse job dans une grosse compagnie». Regardez autour de vous, plus au ras de sol. Les PME sont un excellent point de départ. On y aime le sang neuf. Elles donnent souvent la possibilité de parfaire sa formation, de toucher à tout. Comme on n'est pas dans «la grosse compagnie», on hésite moins à changer d'employeur à un moment donné. Il est bon d'alterner, de passer du privé au public, de passer des petites aux moyennes ou grosses entreprises, et même de se lancer à son compte à point nommé.

«L'idéal entre 20 et 40 ans, dit M. Jean-Pascal Souque, c'est de penser à autre chose qu'au gros salaire et à la sécurité d'emploi. Il faut chercher à se donner un profil unique de compétence dans la pratique. Ça va payer plus tard. La sécurité d'emploi est un obstacle majeur à des carrières intéressantes passé 40 ans.»

Le gros salaire? Il faut d'abord faire ses preuves. Un jeune diplômé en équipement motorisé se présente à M. Marc Pelletier, de Bombardier. Il explique combien il a toujours rêvé de travailler pour Bombardier. Il dit qu'il est même prêt à le faire sans salaire tellement il est sûr d'être vite indispensable. Il traîne avec lui le plan d'un véhicule à chenilles qu'il a fait au collège.

«J'ai fait venir nos ingénieurs qui en ont fait la critique devant lui, raconte M. Marc Pelletier. Eh bien! ce jeune, je l'ai engagé même si je n'avais aucun poste pour lui à ce moment-là! Et il a été payé dès la première journée! Il a réussi à me communiquer sa grande confiance en lui».

Donc, être fonceur sans arrogance. En ayant toujours à l'esprit l'importance cruciale du premier emploi qui permet de faire ses preuves au vu et au su de tous. Ne jouez surtout pas à la prima donna!

«Les jeunes ingénieurs font montre d'une telle exigence dès le départ en négociant leur salaire et leurs conditions de travail! dit M. Marc Pelletier. Ou bien ils rebondissent 15 jours plus tard en protestant que l'un de leurs amis gagne X dollars de plus qu'eux par semaine. C'est un très mauvais calcul de leur part. Les candidats vont vite s'apercevoir que les entreprises ont de plus en plus le choix. Nous hésitons à laisser partir quelqu'un qui a prouvé son utilité depuis deux ou trois ans. Mais montrer la porte à un jeune freluquet ne nous dérange pas du tout».

Exigeants, ces employeurs? Tout comme vous, ils demandent l'idéal, la perfection. 20% d'erreurs dans un examen, c'est très bon, 20% d'erreurs dans votre travail, c'est la porte. Voilà la différence entre le scolaire et le monde du travail.

La recherche d'un emploi n'est pas une mascarade, ni une improvisation. Il faut s'y préparer de longue main comme de façon immédiate. «Se vendre» reste une épreuve, mais ce n'est pas une humiliation. Il s'agit de le faire sereinement, sans se décourager.

Une caricature dans un guide de l'emploi américain montre un garçon en train de faire sa prière. «...et donnez-moi, s'il vous plaît, une bonne culture générale, de la facilité dans les langues, un bon jugement, de l'aisance dans les rapports interpersonnels, un bon potentiel sociodynamique. Amen.»

Bien sûr, c'est une caricature. Tout le monde sait que la prière ne suffit pas. Le fabuliste Jean de La Fontaine, fort étudié dans les collèges classiques autrefois, termine sa fable «Le chartier embourbé» par un conseil qui reste d'actualité:

**«Aide-toi et le ciel t'aidera.»**

# Annexes

## Le marché des professions des années 1990-1995

Dans un environnement économique favorable, le Québec devrait connaître une croissance de 58 000 emplois par année d'ici 1993, soit un **taux de croissance annuel de l'emploi de 1,9 p. cent.** Il s'agit d'un scénario très probable établi par les auteurs du Modèle québécois de prévision par profession pour 1985-1993*.

D'ici 1993, les professions suivantes auront:

1. **Un taux de croissance supérieur à la moyenne:**
   - — direction, administration 3,6 %
   - — sciences appliquées (informaticiens, ingénieurs, etc.) 3,5 %
   - — services aux entreprises (services d'informatique, de comptabilité, de publicité, etc.) et services personnels 2,8 %
   - — vente 2,6 %
   - — arts, littérature, sport et loisirs 2,4 %

2. **Un taux de croissance égal à la moyenne:**
   - — travail forestier 1,9 %
   - — usinage 1,9 %
   - — sciences de la vie (biologistes, environnementalistes, etc.) 1,9 %

3. **Un taux de croissance inférieur à la moyenne:**
   - — sciences sociales 1,7 %
   - — transport 1,7 %
   - — médecine et santé 1,6 %
   - — personnel administratif (secrétaires, commis comptables, etc.) 1,4 %
   - — communications (imprimerie, etc.) 1,3 %
   - — professions en fabrication, montage et réparation 1,2 %

* Source: BÉLAND, Pierre, DELAGRAVE, Louis, PARENT, Luc. **Modèle québécois de prévision par profession, Les besoins et l'offre de main-d'oeuvre par profession: résultats de la phase II et perspectives professionnelles.** Direction de la recherche, MMSR, document de travail, avril 1987, p. 29.

| | |
|---|---|
| — manutention | 1,1 % |
| — enseignement | 0,9 % |
| — construction | 0,9 % |
| — industrie de transformation | 0,9 % |
| — pêche, chasse et piégeage | 0,5 % |
| — mines, carrières et forage | -0,7 % |
| — agriculture et horticulture | -0,2 % |

## Le taux moyen de croissance de l'emploi par secteur d'activité d'ici 1995*

**Taux moyen de croissance de l'emploi prévu par année au Québec d'ici 1995:** **1,9 %**

**Taux de croissance de l'emploi prévu pour chacun des champs professionnels présentés dans cette brochure:**

**1. L'administration**

| | |
|---|---|
| — direction, administration: | 3,6 % |
| — vente: | 2,6 % |
| — personnel administratif: | 1,4 % |
| — services commerciaux: | 3,5 % |

**2. L'agro-alimentaire**

| | |
|---|---|
| — agriculture-horticulture: | -0,2 % |
| — pêche, chasse, piégeage: | 0,5 % |
| — travail forestier, bûcherons: | 1,9 % |

**3. Les communications**

| | |
|---|---|
| — imprimerie: | 1,3 % |

**4. La construction**

| | |
|---|---|
| — bâtiment: | 0.9 % |

* Source: BÉLAND, Pierre, DELAGRAVE, Louis, PARENT, Luc, **Modèle québécois de prévision par profession, Les besoins et l'offre de main-d'oeuvre par profession: résultats de la phase II et perspectives professionnelles**, Sommaire, Tableau 3.4, Direction de la recherche, MMSR, avril 1987, p. 29.

| | |
|---|---|
| **5. La culture et les loisirs** | |
| — arts, littérature, sports, loisirs: | 2,4 % |
| **6. L'environnement** | |
| — sciences de la vie: | 1,9 % |
| **7. La santé:** | 1,6 % |
| **8. Les secteurs industriels** | |
| — mines, carrières et forage: | -0,7 % |
| — fabrication, montage, réparations: | 1,2 % |
| — industrie de transformation: | 0,7 % |
| — usinage: | 1,9 % |
| **9. Les services** | |
| — enseignement: | 0,9 % |
| — sciences sociales: | 1,7 % |
| — services personnels: | 2,8 % |
| **10. Le transport:** | 1,7 % |

## L'emploi par secteur économique en 1985*

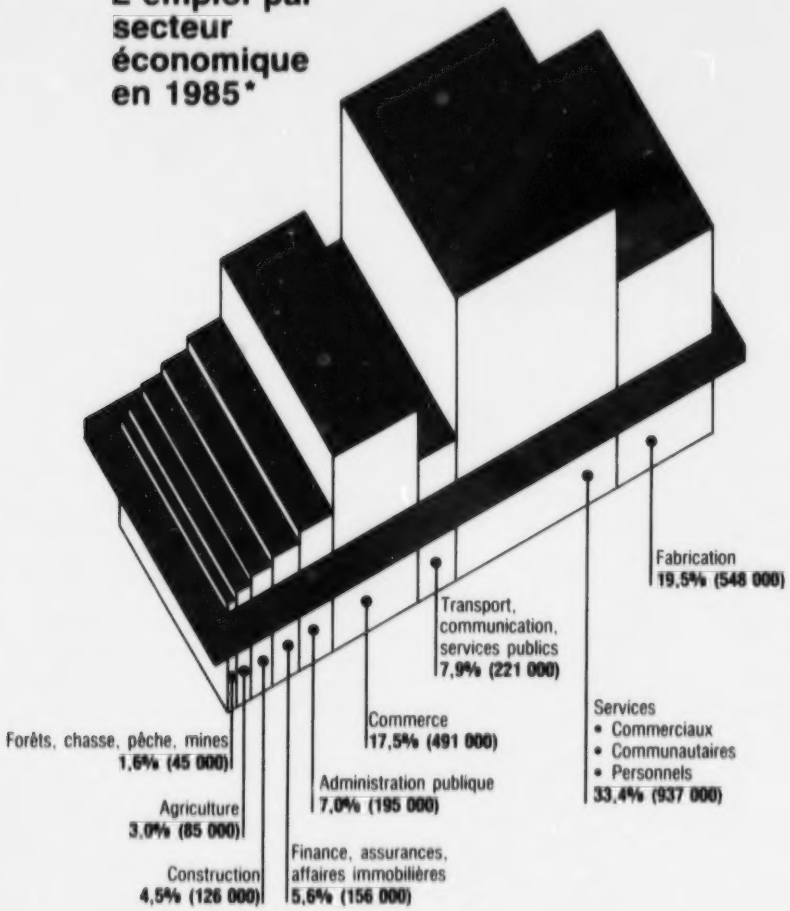


**En 1985:**

Emploi dans les secteurs primaire et secondaire: **28,7 p. cent (804 000)**

Emploi dans le secteur tertiaire: **71,3 p. cent (2 000 000)**

* Source: Statistique Canada, Enquête sur la population active. Modèle québécois de prévision par profession, avril 1987, tableau 1.1

## L'emploi par secteur économique en 1995*

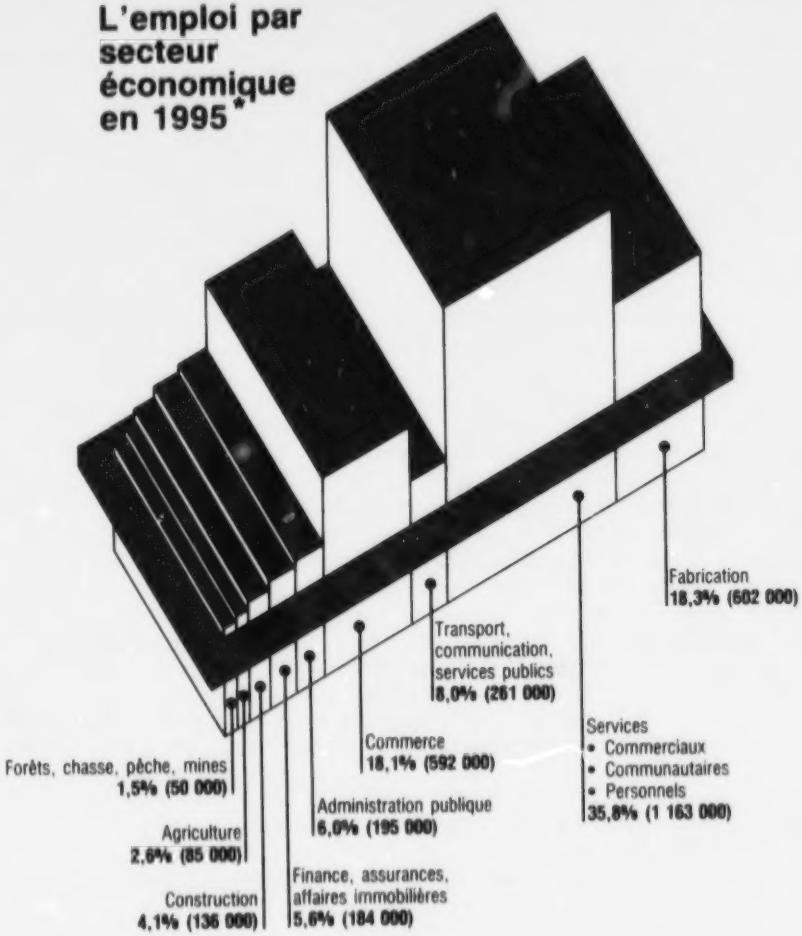


**En 1995:**

Emploi dans les secteurs primaire et secondaire: **26,7 p. cent (960 500)**

Emploi dans le secteur tertiaire: **73,3 p. cent (2 635 000)**

* Source: Statistique Canada, Enquête sur la population active. Modèle québécois de prévision par profession, avril 1987, tableau 1.1

## Liste des organismes consultés

### A) Entreprises privées et sociétés d'état

Bell Canada
Northern Telecom ltée
Bombardier inc
Alcan Canada ltée
Fédération des caisses populaires Desjardins
Lavalin inc
Groupe SNC inc
Gaz Métropolitain
Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM)
La compagnie minière Iron Ore du Canada
Le Canadien National
Pratt & Whitney Canada inc
Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP)
La Banque nationale du Canada
Canadair ltée
Hydro-Québec
Comterm inc
Cossette Communication-Marketing
Marine Industrie
IBM Canada ltée
Provigo inc
Ducros, Meilleur, Roy et Associés
Digitech
Formica
Banque de Montréal
Logidisque inc
General Motors du Canada ltée
Saine Marketing inc
McDougall et Lemay
Bureau d'interventions cliniques et communautaires (BICC)

### B) Instituts de recherche et ministères

Institut GAMMA
Institut Hudson du Canada
Institut de recherche appliquée sur le travail
Institut national de productivité
Conseil économique du Canada
Conseil des sciences du Canada
Institut de recherches cliniques de Montréal

Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme
Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu

**C) Experts (individus ou firmes)**

Pierre Lortie, président de la Bourse de Montréal
CODEV International, firme conseil en ressources humaines
Société Caldwell International, firme de recrutement de cadre
Emmanuel Feuerwerker, docteur en techniques économiques, prévisions et prospectives
John McCullum, département des sciences économiques, UQAM
Philippe Boiteau, conseiller d'orientation
Yvon Tremblay, École nationale d'administration publique
Louis Garceau, Fédération des caisses populaires Desjardins
Maurice Levac, secrétaire du Conseil provincial des métiers de l'automobile

**D) Associations professionnelles, syndicales et patronales**

Centrale de l'enseignement du Québec
Centrale des syndicats démocratiques
Association des manufacturiers canadiens
Association des professionnels en ressources humaines du Québec
Corporation professionnelle des médecins du Québec
Ordre des ingénieurs du Québec
Ordre des comptables agréés du Québec
Ordre des infirmiers et infirmières du Québec
Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec
Le Barreau du Québec
L'Ordre des pharmaciens du Québec
Corporation professionnelle des psychologues du Québec
Ordre des architectes du Québec
Corporation professionnelle des physiothérapeutes du Québec
Corporation professionnelle des conseillers d'orientation du Québec
Ordre des technologues en sciences appliquées
Conseil interprofessionnel du Québec
Conseil du patronat du Québec
Association des mines et métaux du Québec
Association des hôpitaux du Québec
Association des hôteliers de la province de Québec
Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec

Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers
Ordre des agronomes du Québec
Institut d'assurances du Québec
Association Québécoise d'Information Scolaire Et Professionnelle

Gouvernement du Québec
**Ministère**
**de l'Éducation**